

Ms. 151806 376
96 123

LES BARBOU DE LIMOGES

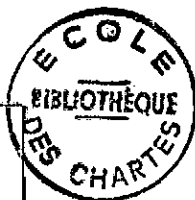
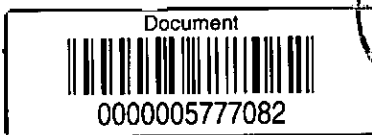
La maison des Barbou de Limoges, qui subsiste toujours, remonte à 1566. Elle a eu pour fondateur Hugues, fils de Jean, imprimeur à Lyon.

Cette maison, qui, depuis plus de trois cents ans, s'est transmise de père en fils, a été pendant longtemps la plus importante de la région. Faire l'histoire de l'imprimerie Barbou, c'est faire, pour ainsi dire, l'histoire du mouvement littéraire dans le Haut-Limousin, du moins pour la fin du xvi^e et le commencement du xvii^e siècle; car les autres imprimeries étaient de faible importance. Ce n'est qu'au xviii^e siècle que les Barbou sentirent les effets de la concurrence des autres maisons, celles des Chapoulaud, des Farne et des Dalesme.

Nous avons reproduit, dans le chapitre précédent, ce que nous apprennent les ouvrages généraux sur les imprimeurs du nom de Barbou. En ce qui concerne plus spécialement la maison de Limoges, on a remarqué qu'après avoir nommé Hugues Barbou, ces ouvrages sont muets sur ses successeurs. Il semble qu'après celui-ci, les autres ne méritaient pas une mention spéciale.

Les publications locales ne nous apprennent pas grand chose. Dans le *Journal du département de la Haute-Vienne* du 8 mai 1806 (n^o 48, p. 150), et dans ceux des 6 mai 1808 (n^o 49) (1) et n^o 8, p. 29, de 1812, il est dit quelques mots des Barbou.

(1) D'après cet article, Hugues Barbou serait cité dans le *Dictionnaire des grands hommes*, par une Société de gens de lettres, t. 1^{er}, 1779, in-8^o.



Le *Bulletin de la Société Royale d'agriculture, sciences et arts de Limoges* (1) contient une Notice sur l'état de l'imprimerie à Limoges depuis son établissement dans cette ville jusqu'à nos jours, par M. Roméo Chapoulaud. C'est la reproduction de celle écrite quelques années auparavant par M. Lingaud, ancien secrétaire de la mairie, dont le manuscrit appartient à la Société archéologique. Voici l'extrait concernant les Barbou :

« ... Charles de La Nouaille imprimait à Limoges en 1560.

» Ici se place l'illustre famille des Barbou dont le nom fait époque en typographie et balance la gloire des Elzevir, des Estienne, des Didot, hommes aussi célèbres par les notes dont ils enrichissaient leurs éditions que par la correction des épreuves, la beauté et la netteté des caractères qu'ils employaient.

» Hugues Barbou, fils de Jean Barbou, célèbre imprimeur de Lyon, épousa Jeanne Bridier, veuve de Charles de La Nouaille, dont il acheta le fonds en 1568. En 1580, il imprima, en beaux caractères italiques, les *Épîtres de Cicéron à Atticus*, avec les corrections et notes de Siméon Duboys, lieutenant général de Limoges. Cette édition est une des meilleures qui soient sorties des presses de la France (2) à cette époque.

» En 1660 la veuve d'Antoine Barbou publia en latin une biographie des hommes illustres du Limousin (3).

» En 1672, Martial Barbou donna une édition de l'*Histoire des saints* de cette province [par le chanoine Colin].

» Le *Pastoral du diocèse de Limoges* parut en 1702 chez Pierre Barbou.

» Les descendants de cette famille ont continué d'exercer le même art à Limoges et à Paris, et tout le monde connaît les belles éditions classiques publiées dans cette capitale. Les Barbou de Limoges sont les seuls qui existent maintenant... »

Une note écrite de 1840 à 1850, que nous avons trouvée dans les papiers de la famille, renferme des renseignements que l'on ne peut accepter sans réserves. Ils sont, du reste, en désaccord avec les données fournies par le Livre de raison et les ouvrages imprimés par les Barbou.

Nous en aurons terminé avec les mentions de l'imprimerie Barbou, lorsque nous aurons signalé la brochure de M. A. Dubois, intitulée : *Notice sur la maison Marc Barbou et C^{ie} (1568-1887)* (4), pour

(1) T. XI, 1832, p. 104 et ss.

(2) Nous faisons plus loin nos réserves sur cette appréciation.

(3) Il s'agit ici du *Lemovici multiplici eruditione illustres*, par le chanoine Colin.

(4) Limoges, Marc Barbou et C^{ie}, 1887, in-16 de 18 pages.

laquelle nous avons communiqué quelques renseignements à son auteur.

Comme on le voit, les documents manuscrits ou imprimés, nous apprennent peu de choses sur la maison Barbou, sur ses productions et son organisation. Il est permis de croire que les Barbou eux-mêmes ignoraient l'histoire de leur établissement. Dans une lettre conservée aux Archives départementales (1), Léonard Barbou se borne à reproduire ce qui avait paru dans le *Journal de la Haute-Vienne* du 6 mai 1808.

L'imprimerie des Barbou de Limoges ne peut pas être mise en parallèle avec celle des Alde, des Estienne ou des Elzevir. Si, du vivant de Hugues, son fondateur, elle a donné d'excellentes impressions, elle ne s'est pas maintenue dans cette voie. Il ne faut pas trop lui en faire un crime : Limoges ne pouvait offrir aux imprimeurs les éléments nécessaires pour faire vivre une imprimerie artistique. On doit au contraire savoir gré aux Barbou de s'être attachés à leur profession et d'avoir donné à leur imprimerie toute l'extension qu'elle pouvait prendre dans un centre aussi peu littéraire que Limoges.

Comment, du reste, les Barbou ne se seraient-ils pas attachés à une profession à laquelle ils devaient la considération dont ils jouissaient et leur fortune ?

Il ressort du Livre de raison de la famille et des autres papiers dont il sera parlé plus loin, que leurs femmes ont joué un grand rôle dans l'administration de la maison. On a vu dans la première partie que plusieurs de nos imprimeurs moururent jeunes. Leurs veuves, placées par ce fait à la tête des affaires, tenaient à honneur de remettre l'établissement prospère entre les mains de leurs enfants, elles firent pour cela de véritables prodiges de sagesse et d'« *habileté* ». Que l'on ne pense pas, cependant, que ces qualités des épouses des Barbou se développaient seulement à la mort de leur mari. Lorsque Pierre traita avec la veuve de Charbonnier-Pachi pour se substituer à elle dans les engagements pris avec la Compagnie de Jésus, il fit intervenir sa jeune femme, Jeanne Mailhard. C'est la même qui traitait directement avec les fabricants de papiers comme on le verra plus loin. C'est par les femmes que les enfants étaient préparés à exercer la profession d'imprimeurs-

(1) Archives de la Haute-Vienne, T. 378. Dans sa lettre aux administrateurs du département de la Haute-Vienne (sept. 1790), Léonard débute ainsi : « De temps immémorial les Barbou ont acquis une réputation méritée dans l'art de l'imprimerie. »

libraires. Lorsqu'à la fin du xvii^e siècle, la riche bourgeoisie abandonnait le commerce pour acheter des charges qui l'anoblissaient, les Barbou suivirent l'impulsion commune. Mais tout en exerçant les fonctions de trésoriers des ponts et chaussées et de greffiers de l'élection, ils restèrent imprimeurs-libraires (1).

L'attachement pour sa profession s'est surtout manifesté chez le fils de Pierre, Jean-Benoit, le fondateur de la maison de Paris, comme on le verra dans la IV^e et dernière partie de cette notice.

Hugues Barbou et ses successeurs ont créé un des établissements industriels les plus florissants de la région. Imprimeurs du clergé, ils devinrent bientôt imprimeurs de la Compagnie de Jésus et édifièrent pendant un certain temps la plus grande partie des classiques de la province d'Aquitaine. Ils y ajoutèrent plus tard les impressions de l'Intendance et des services administratifs de la Généralité de Limoges.

Au commencement du xviii^e siècle, ils abandonnèrent les impressions du clergé pour se donner entièrement aux classiques et aux impressions administratives; mais les classiques latins écrits par les Pères Jésuites cessèrent de se vendre après 1763, et la Révolution leur enleva les impressions administratives. Leur imprimerie subit à ce moment un crise pénible. Sous le premier empire, les Barbou redevinrent les imprimeurs du clergé et de l'administration. Ils revinrent aux ouvrages de piété; les classiques firent place peu à peu aux ouvrages pour distributions de prix : ce sont ces deux catégories de livres qui forment le fonds de la maison actuelle.

Nous aurions voulu donner quelques détails sur l'importance de la maison, sur son matériel, son personnel, ses marchandises, son chiffre d'affaires, ses bénéfices. Nous ne pouvons le faire que pour le xviii^e siècle, les documents faisant défaut pour la période antérieure.

L'« état général de ses biens », dressé par Valérie Farné, veuve de Jean Barbou, vers 1750, attribue à l'imprimerie, aux papiers en magasins, à la boutique, aux livres, etc., une valeur de 100,000 livres.

D'après le rapport fait à M. de Sartine en 1764, pour la mise à exécution de l'arrêt du 12 mai de 1759 qui fixait le nombre des imprimeurs de la généralité, Martial Barbou possédait quatre presses et onze sortes de caractères. Cinquante ans plus tard,

(1) Ces fonctions n'étaient pas incompatibles avec la profession d'imprimeur. Pierre Chirac, imprimeur-libraire à Tulle (1709-1790) était en même temps greffier en chef du Présidial et du Sénéchal de la même ville.

d'après l'inventaire de 1810, Léonard possède le même nombre de presses, dont une seule fonctionne, plus seize sortes de caractères d'un poids total de 13,000 kilos environ. Comme ce matériel s'était peu modifié dans cette période, il est permis de penser que le dernier inventaire nous fait connaître l'outillage de cent ans auparavant.

Il est bien difficile de dire quel était le personnel de la maison ; mais en se basant sur celui que nécessitaient quatre presses fonctionnant régulièrement, le nombre d'ouvriers occupés devait être de vingt à vingt-cinq environ. L'état de 1764 dit que Barbou occupait dix compagnons mais il faut y ajouter les autres employés et les apprentis.

Pour les marchandises, nous possédons deux inventaires malheureusement de dates trop récentes : l'un est de 1750, l'autre de 1819. D'après le premier, les marchandises étaient réparties en plusieurs magasins (1). Elles représentaient : 257,461 volumes s'élevant à 119,000 l. En 1819, les marchandises et le matériel sont évalués à 55,000 l. La maison avait donc perdu plus de la moitié de sa valeur.

Nous n'avons rien de positif sur les bénéfices ; mais ceux-ci étaient réels, car sans eux les Barbou n'auraient pu faire les importantes acquisitions de biens du commencement du xviii^e siècle. D'après l'Etat de 1750, les propriétés acquises par Pierre Barbou représentaient une valeur de 50,000 livres et celles de Jean son fils s'élèvent à 200,000 livres. Il est vrai que dans ce chiffre la propriété de Monimes, sur laquelle il n'avait versé que 35,000 livres, figure pour 160,000 livres. Il ne faut pas perdre de vue qu'à ce moment la maison de Paris fait faire ses impressions à celle de Limoges et lui commande de fortes quantités de papiers du Limousin.

Les Barbou ont été de tout temps relieurs. Du reste, les professions d'imprimeurs, libraires et relieurs étaient le plus souvent réunies. Les livres se vendaient reliés plutôt que brochés. La reliure semble avoir été le reflet de l'impression. Les reliures du xvi^e siècle que possède la Bibliothèque communale sont faites avec goût (2). En revanche, les reliures en hasane ou en parchemin des xvii^e et xviii^e siècles sont communes et n'offrent rien de remarquable.

Les Barbou ont été marchands de papiers en gros, puis fabri-

(1) Magasin de Saint-Marzial, grand grenier ; dans la maison : chambre du diocèse, chambre du linge, chambre des Cicéron, dans les armoires, dans la boutique.

(2) Catalogue de l'Exposition de Limoges de 1886, p. 68, nos 324 et 325.

cants. Au commencement du XVIII^e siècle, ils sont en relation avec plusieurs fabriques du haut et du bas Limousin et du Périgord dont ils écoulent exclusivement tous les produits. Ils leur fournissent les chiffons et payent l'entretien de l'outillage pour quelques-unes, qui semblent ne fabriquer que pour eux. Ils vendaient aux imprimeurs-libraires et aux cartiers de la région, à ceux de Toulouse, Bordeaux, Pau, Niort, La Rochelle, Angers, mais leur principal débouché était la maison de leur frère de Paris. D'après les comptes annuels, leurs expéditions en papiers atteignaient la somme de 13,000 livres en 1714.

En 1771, ils élevèrent une fabrique pour leur compte dans leur propriété des Courières. Par suite des lenteurs amenées par un procès, cette fabrique ne commença sa fabrication qu'en 1774. Elle fonctionna jusqu'en 1820, époque de la mort de Léonard Barbou et de la vente des Courières. C'est de cette fabrique que sortirent, pour la région, la presque totalité des papiers destinés au timbre officiel pendant la Révolution (1).

Leurs rapports d'affaires sont empreints de bonne foi et d'honnêteté. Les Barbou étaient scrupuleux dans la réception des marchandises : ils faisaient subir des réductions à certains fabricants de papiers ; mais s'ils commettaient une erreur, ils la rectifiaient sur le champ, sans observations.

A défaut de documents sur l'imprimerie Barbou aux XVI^e et XVII^e siècles, nous nous appuyerons sur les ouvrages imprimés par eux. Nous nous sommes efforcés d'en réunir le plus grand nombre sans avoir la prétention de les réunir tous. On en trouvera la liste plus loin. Il suffit du reste de grouper les principaux pour se faire une idée de la clientèle des Barbou et de leur manière de comprendre le livre.

Les Barbou de Limoges ont, dès le début, adopté une marque typographique qui figure sur les titres de leurs ouvrages. Cette marque est restée la même du XVI^e au XIX^e siècle ; seuls l'encadrement et les supports ont varié.

La marque, dans un écusson ovale, se présente ainsi : une main sortant d'un nuage, tient un épi d'orge et une palme. Quelquefois elle est surmontée d'un croissant et le bas est formé par une onde dans laquelle nagent des poissons. C'est la marque de la maison que

(1) Archives départementales. Registres du Directoire du département, L. 71 à 80.



Marque n° 1, 1573 à 1600.



Marque n° 2, 1653 à 1698 et de 1714 à 1736.



Marque n° 3, de 1698 à 1714.



Marque n° 4, de 1795 à 1820.



Marque n° 5, aux Cigognes
Sur les ouvrages pour le compte des Barbou de Paris
de 1716 à 1751.

Pierre Barbou prit pour armes et qu'il fit enregistrer dans l'Armorial général le 27 février 1699; ces armes sont ainsi désignées : *d'azur, au dextrochère de carnation, vêtu d'argent, issant d'un nuage de même, tenant une plume et un épi d'orge d'or surmonté d'un croissant de même.*

Cette marque est parlante, comme la plupart de celles des imprimeurs d'alors, et elle répond à une devise dont les diverses formules ont en somme le même sens. La première formule est la suivante : *Longuo labore eximius honor*, puis : *De long travail fruit et honneur*; enfin celle qui s'est conservée jusqu'à nos jours : *Meta laboris honor*, l'honneur est le but du travail; de 1698 à 1714, Pierre Barbou prit la devise : *De long travail plaisir*.

Si l'on examine dans Silvestre (1) les marques des imprimeurs lyonnais contemporains de Hugues Barbou, on voit que celui-ci s'en est inspiré pour composer la sienne. En effet, les marques de Huguetan, Dolet, de Tournes, Bering, Vincent, Rigaud, de Junte, Benjon, contiennent toutes une main tenant tel ou tel objet ayant rapport soit au nom de l'imprimeur, soit à sa devise.

Dans la marque de Hugues Barbou, le *fruit du long travail* est figuré par l'épi d'orge et l'*honneur* par une palme. Ce n'est pas à la légère que l'épi d'orge a été choisi par lui, il lui fallait un fruit barbu pour rappeler son nom. Quant à la palme, on l'a prise souvent par erreur pour une plume. Mais si on examine attentivement les premiers ouvrages de Hugues Barbou, on voit bien qu'il s'agit de la *récompense du travail* figurée par une palme. L'épi d'orge et la palme se reproduisent du reste dans la main des génies placés en tête de l'encadrement.

Les poissons nageant dans l'eau, des *barbeaux* apparemment, viennent encore rappeler le nom de l'imprimeur.

La présence du croissant est plus difficile à expliquer, à moins que le fondateur de la maison n'ait voulu indiquer le début de sa maison et ses espérances d'accroissement par la lune naissante?

L'encadrement de la marque et la formule de la devise s'étant modifiés à diverses époques, nous avons pensé qu'il fallait en donner des reproductions, auxquelles nous renverrons dans les descriptions d'ouvrages. La marque n° 1, avec devise : *Longuo labore eximius honor* ou de : *Long travail fruit et honneur*, ou *Meta laboris honor* dans l'intérieur de l'encadrement renaissance, se trouve sur des ouvrages de 1573 à 1600. La marque n° 2, avec devise : *Meta laboris honor* dans l'intérieur d'un cartouche supporté par deux

(1) SILVESTRE, *Marques typographiques* n° 430, 431, 479, 483, 187, 219, 278, 417, 442, 449, 565.

lions, se trouve sur les ouvrages de 1653 à 1698 et de 1714 à 1736. La marque n° 3, avec devise : *De long travail plaisir*, se trouve sur les ouvrages de 1698 à 1714; enfin la marque n° 4 de 1805 à 1820. Par exception, on trouve sur l'ouvrage de M. Juge, *Changements survenus à Limoges*, un atelier typographique avec des génies pour ouvriers et l'initiale B au centre, réminiscence de l'une des marques des Barbou de Paris. On trouve aussi sur les ouvrages imprimés par l'atelier de Limoges de 1716 à 1751, pour le compte des Barbou de Paris, la marque aux cigognes (n° 5), qui était celle des Cramoisy (1).

Hugues BARBOU

1568-1600

Nous avons dit dans le chapitre précédent comment Hugues Barbou avait dû rencontrer à Paris la veuve de Charles de La Nouaille, imprimeur à Limoges. Sachant que cet établissement avait besoin d'un directeur, il vint dans notre ville en 1566. Quelques mois après, pendant lesquels il dut prendre la direction de l'atelier, il épousait la veuve de La Nouaille et achetait son imprimerie.

Au moment de l'arrivée de Hugues, quelle était la situation de Limoges au point de vue intellectuel et quelles ressources pouvait-elle offrir aux imprimeurs ?

Limoges avait une population de 12,000 habitants environ (Château 10,000, Cité 2,000). Sur ce chiffre un vingtième environ appartenait au clergé et aux communautés religieuses (2).

La ville était le chef-lieu d'une élection, d'un bureau des trésoriers de France, d'un présidial; elle possédait un hôtel des monnaies, une bourse du commerce, etc.

Au point de vue de l'enseignement elle avait, en outre de quelques petites écoles, un collège dirigé par des prêtres séculiers, qui était loin d'être florissant. Les Jacobins et les Grands Carmes instruisaient aussi la jeunesse.

Dans cette population, quelles étaient les personnes susceptibles d'alimenter les imprimeries ?

En première ligne venait l'évêque, qui avait souvent recours à

(1) Nous parlerons de cette dernière au chapitre des Barbou de Paris.

(2) En 1566, Limoges comptait un évêché, deux chapitres, treize paroisses, six couvents d'hommes et un de femmes. Cinquante ans plus tard, il comptait dix couvents d'hommes et quatre de femmes.

l'imprimeur pour les imprimés de son diocèse et les livres liturgiques.

Le clergé comptait certainement parmi ses membres des personnes lettrées ; les communautés se servaient de livres de piété, mais elles devaient s'être pourvues auprès des prédécesseurs de Barbou :

Parmi les gens de finances et de robe, il devait s'en trouver d'instruits, susceptibles de se faire imprimer ; on pouvait citer notamment le lieutenant général Siméon Du Boys et les avocats Siméon Des Coustures et Jean de Beaubreuil.

Il y avait aussi plusieurs médecins qui, sans doute, comme ceux d'aujourd'hui, devaient désirer de communiquer au public le fruit de leurs observations. Mais Fayen, David et Chabodie ne s'étaient pas encore révélés.

Ajoutons les professeurs du collège, dont quelques-uns avaient déjà fait gémir la presse, notamment Jean Delage, le commentateur d'une églogue d'Ausone (1).

Les commerçants n'avaient pas besoin de l'imprimerie, parce que par économie et par habitude, ils faisaient à la main tout ce qu'ils font imprimer aujourd'hui. Le temps était moins cher autrefois, et la vie était moins fiévreuse.

Le Limousin comptait plusieurs de ses enfants parmi les littérateurs et les savants, mais ceux-ci avaient quitté le pays et se faisaient imprimer dans les villes où ils habitaient, Paris et Lyon principalement.

En dehors des auteurs connus, il y avait à Limoges, comme partout ailleurs, des hommes studieux possédant une bibliothèque, se plaisant au milieu des livres, les faisant relier d'une façon convenable et ayant pour eux un véritable culte ? Nous en avons la preuve par la longue liste que nous a donnée M. Fray-Fournier, dans son excellente étude sur les *Ex-libris limousins*, publiée dans le *Bibliophile* (2). Cette étude a été une véritable révélation, et on a pu voir que les bibliophiles de notre ville se recrutaient dans tous les rangs de la société.

Dans une longue lettre latine datée du 25 mars 1544, qui sert de préface à l'édition de Térrence publiée par Guillaume de La Nouaille, en 1553 ; celui-ci appelle sa patrie « la nourricière très abondante de beaux esprits ». M. Poyet qui reproduit le résumé de cette lettre d'après Auguste Bosvieux (3), semble mettre en doute

(1) AUSONE, *Eglogue*, commentée par Jean Delage. — Limoges, Guillaume de La Nouaille, 1544, in-8.

(2) Le *Bibliophile limousin*, n° 2, 3 et 4 de 1894, 1 et 2 de 1895.

(3) Archives de la Haute-Vienne, fonds Bosvieux. M. Poyet a reproduit ce résumé dans la *Bibliographie limousine*, p. 33.

sa présence en tête du Térance, qui parut neuf ans après. Nous avons pu constater qu'elle figure sur le bel exemplaire de cet ouvrage appartenant à M. René Fage.

Cependant, après la mort de Guillaume de La Nouaille (1560), jusqu'à 1566, date de l'arrivée de Hugues, l'imprimerie semble avoir peu produit à Limoges : le besoin de la presse ne se faisait peut-être pas sentir, ou peut-être les discordes civiles avaient-elles exercé une influence fâcheuse sur l'activité de nos ateliers ?

Depuis 1557, le dernier des Berton, Barthélemy, avait transporté ses presses à La Rochelle, et Claude Garnier était mort (1). Le dernier des de La Nouaille, Charles, venait de mourir. Il ne restait donc qu'un seul imprimeur, Hilaire Lemoyne, d'abord libraire, qui avait dû probablement acheter quelques épaves du matériel de Claude Garnier.

On cite bien vers cette époque les noms de deux libraires-relieurs, mais il n'est pas sûr que leur boutique fut ouverte au moment où Hugues Barbou vint à Limoges : Jean Lizée dit d'Angoulême, auquel la Confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Pierre-du-Queyroix confiait, en 1551, la reliure du plus curieux des manuscrits de nos archives communales (2) ; Jean Boutaud le jeune, qui exerçait en 1592, d'après M. Poyet (3).

Hugues Barbou trouvait donc à Limoges une situation particulièrement avantageuse. Il prenait la suite d'une maison ancienne et très considérée, qui comptait dans sa clientèle le clergé et les personnes les plus en vue de la ville, et il n'avait pas à redouter la concurrence de ses confrères. Il arriva dans notre ville le 7 septembre 1566. Il est à croire que de cette date à celle où il épousa la veuve de Charles de La Nouaille, janvier ou février 1568, il dut diriger l'imprimerie de celle-ci. Après son mariage, il acheta le matériel d'imprimerie à l'héritier des de La Nouaille, l'élu Jean Biays, par contrat reçu Martin. Il le paya, nous dit-il, 4,200 livres faisant 4,345 fr. 75, soit 17,300 fr. de nos jours. Il versa cette somme à Jean Biays et à son fils Jacques, aussi élu, comme il résulte du contrat passé par Aubert Montaudon et de ses autres quittances, ce qui suppose un payement échelonné sur plusieurs années.

(1) A. CLAUDIN. *L'imprimeur Claude Garnier et ses pérégrinations*, 1520-1557, dans le *Bibliophile limousin*, n° 4 de 1893 et n° 4 de 1894.

(2) P. DUCOURTIEUX. *Manuscrits et imprimés à l'exposition de Limoges*, 1886, au *Bull. de la Société arch. et hist. du Lim.*, t. XXXV.

(3) P. POYET, *Bibliographie limousine*, au *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Lim.*, t. XI, et LOUIS GUIBERT, *Les premiers imprimeurs de Limoges*.

A ses débuts, Hugues Barbou dut habiter la maison occupée par les de La Nouaille, placée des Banes, près du marché, devant la statue de saint Roch « *juxta macellum, ante sanctum Rochum* ». Cette maison devait correspondre aux numéros 30 ou 32 actuels de la place, car d'après des actes mentionnés par M. Louis Guibert, les de La Nouaille possédaient des immeubles qui communiquaient par derrière avec la rue Pennevayre.

Dès l'année 1569, Hugues Barbou transporta ses presses dans la maison de Joseph Doineys, sur la place Fontaine Saint-Michel, située derrière cette église (aujourd'hui place Etienne Pinchaud). Il resta seize ans dans cette maison (1), car il nous dit dans son livre, que le 14 avril 1586, par contrat passé devant Albin et Boulestey, notaires, il acheta à Pierre Guibert et à sa mère, pour le prix de 1,033 écus un tiers, revenant à 3,100 fr., représentant une valeur de 24,000 fr. de nos jours, leur maison située rue Ferrerie, près Saint-Michel. Cette maison devait former l'angle de la rue et de la place Saint-Michel, car sur une foule de titres d'ouvrages nous lisons *prope divum Michaellem*. C'est là que l'imprimerie fut installée jusqu'en 1720.

Après avoir donné l'énumération des réparations qu'il fit faire dans sa nouvelle demeure, Hugues ne nous parle pas de son imprimerie. Il nomme un de ses confrères, Jean Lemoyne l'ainé, libraire, auquel il achète une vigne, en 1586, pour la somme de 36 écus deux tiers, soit 200 livres tournois (environ 8,000 fr. de notre monnaie). Il nomme encore, en 1598, Michel Lemoyne, imprimeur-libraire, avec lequel il est en procès pour un motif qu'il ne nous fait pas connaître. Dans la dernière mention de sa main sur le livre de raison, il indique que le procès prit fin la veille des Rois 1599, et que Lemoyne fut condamné à payer 294 l. 30 s. 6 d. Il eut été intéressant de savoir si ce procès avait eu pour cause l'imprimerie ou la librairie, comme semblerait le faire supposer l'une des deux généalogies de la famille (2).

Il eut été intéressant de connaître les titres des ouvrages que Hugues trouva sur les rayons des de La Nouaille. Il est permis de croire que les livres de piété devaient dominer. Il devait s'y trouver entre autres un certain nombre d'exemplaires des *Heures de la Vierge* de 1559, dont il publia par la suite quatre éditions. On était dans l'habitude d'ajouter à ses *Heures* de petites plaquettes

(1) Ses livres, pendant cette période, portent la mention : « près Saint-Michel ».

(2) Voy. la première partie, p. 135, au *Bull. de la Soc. archéol.*, t. XLI.

qui en formaient comme le complément. C'est ainsi que nous avons trouvé à la suite des exemplaires que nous avons vus les cinq brochures suivantes :

Propositions, dicts et sentences contenant les graces, fruicts, proufficts, utilitez et louanges du tres sacré et digne sacrement de l'autel pour ceulx qui le reçoivent en estat de grace, extraicts de plusieurs saincts docteurs. — *Paris, Jacques Kerver, rue Saint-Jacques. A l'enseigne de la licorne : m. cccc. lx., in-8.*

Les quinze effusions de sang de Nostre Sauveur et redempteur Jesus-Christ. — *Limoges, Hugues Barbou, 1582 et 1589, in-8.*

Instruction et manière de vivre pour une femme seculière, comment elle se doit conduire en pensées, paroles et œuvres tout au long du jour pour tous les jours de la vie, pour plaire à Nostre Seigneur Jesus-Christ et à amasser les richesses celestes au prouffit et au salut de son âme, suivi de : l'Annonciation faicte par l'Ange Gabriel à la Vierge Marie de la conception du Filz de Dieu. — *On les vend à Limoges par Guillaume de La Nouaille.*

L'exercice pour jeunes gens, lesquelz veulent parvenir au bien et perfection de leur estat. Specialement pour les religieuses de Sainte Clere (*sic*), et pour toutes autres. Et se peult nommer : *L'exercice d'une jeune religieuse.* Item y ont este adjoustees plusieurs belles et devotes oraisons tant en Latin qu'en Francois, en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, lesquelles n'avoient este imprimees par ci-devant. — *Nouvellement imprimé à Limoges par Guillaume de La Nouaille, s. d., in-8.*

La vie de Madame Sainte Marguerite, vierge et martyre, avec son antienne et oraison. — *S. l. n. d. et s. n. d'imprim., in-8.*

Il est à croire que celles de ces brochures portant le nom de Barbou ne sont que des rééditions de celles imprimées précédemment par Garnier et de La Nouaille.

Sur le brouillard de 1723, on trouve à la dernière page une liste de livres in-folios. La date de quelques-uns permet de supposer qu'ils avaient figuré dans la boutique des de La Nouaille ou bien que Hugues Barbou les avaient rapportés de Lyon. Voici cette liste dont les titres trop sommaires rendent les identifications difficiles :

*Etat des livres vieux reliés qui sont dans le magasin de Manigne
portés le 6^o octobre 1728*

Opera Felini, in-folio, 4 vol. 1535.

Homilia S[anc]torum patrum, in-fol. 1537 (1).

(1) Par Saint Jean Chrysostome.

- Index operum Bartholomæi Socini Sinensis, in-fol. 1543.
 Jacobi Cujacii ad tres postremos libros Justiniani, in-fol. 1562.
 Repertorium Reverendi Ferrandat super Bart[h]olum, in-fol. 1565.
 Bartholomæi I^a pars apostolorum, in-fol.
 Pison ? lectura de Magno, in-fol.
 Repertorium super lecturis Bartholi, in-fol.
 Liber Jasonis, in-fol. (1).
 Alter Jasonis, in-fol. (1).
 Alter Jasonis, in-fol. (1).
 Manualis Sa. in totam Scripturam, in-fol.
 Francisci Suarum methaphisicarum Disputationum, in-fol. 1614.
 Titius Livius Gruteri, in-fol. 1628.
 Joannis Chrisosthomi lib. 1^{or}, in-fol. 1633 (2).
 Les hommes illustres Grecs et Romains, in-fol. 1645.
 Speculi Clarissimi Durandi, in-fol. 1647 (3).
 Cursus philosophicus authore de Arriage, in-fol. 1657.
 Commentaria Fromon in Paulum, in-fol. (4).
 Saint Augustin, de la Cité de Dieu, in-fol.
 Bible en françois, in-fol.
 Escobar, 2 vol. in-fol.
 Leo Magnus, in-fol.
 Commentaria divi Thomæ in epistolas, in-fol.
 Cursus mathematicus Leopoldami, in-fol.
 Francisci Connani, in-fol.
 Summa Theologia Becani, in-fol.
 Généalogie de l'âme fidèle, in-fol.
 Les sept sacrements, in-fol.
 Saint Bonaventure, 2 vol. in-fol.
 Les OEuvres de Corneille Tacite, in-fol.
 Saint Cyrien, in-fol.
 Aldreati in Divum Thomam, 2 vol. in-fol.
 Le Parfait Chretien, in-fol.

Elevé à l'école des typographes de Lyon, inspiré par les œuvres de ceux de Limoges, et en particulier de celles des de La Nouaille, ses prédécesseurs, Hugues ne pouvait rester en arrière. Il sut très bien tirer parti de son matériel qu'il dut augmenter à Lyon.

Ses ouvrages étaient-ils très corrects, étaient-ils marqués au goût

(1) Il s'agit du roman de Jason et Médée, par Raoul Le Fèvre, plusieurs fois réimprimé depuis le xv^e siècle.

(2) Peut-être l'édition de Cl. Morel et de Sébastien Cramoisy ?

(3) Speculum judiciale, de Guillaume Durand, dont il y a eu de nombreuses éditions depuis le xv^e siècle.

(4) Liberti Fromondi commentarii in omnes B. Pauli et septem canonicas aliorum apostolorum epistolas, in Acta apostolorum, etc. *Rhotomagi*, 1709, in-fol.

le plus parfait ? Nous n'irons pas jusqu'à le dire. Il avait comme tous les imprimeurs des caractères plus ou moins fatigués, des lettres de deux points rafraîchies par la suppression des bords ; son matériel paraît parfois insuffisant : la répétition des initiales, des gravures, des têtes de chapitres ou des culs-de-lampe en fournit la preuve.

Les ouvrages de Hugues Barbou dont nous avons recueilli les titres sont au nombre de vingt-sept, savoir : 1 in-fol., 1 in-4, 17 in-8, 6 in-12 et 2 in-16.

Comme Charles de La Nouaille, Hugues fut l'imprimeur de l'évêché. Le premier de ses ouvrages qui porte la trace de son engagement avec l'évêque est le Bréviaire de 1587. Il est dit dans le privilège (1) que Hugues Barbou, « avait promis et même avait déjà commencé à imprimer à ses frais les livres liturgiques du diocèse, mais que, pour crainte d'être frustré de ses dits fraytz, peines et vacations s'il estoit permis à aultres libraires pendant quelque temps de les imprimer et mettre en vente, il auroit différé à continuer les dits brevaires et aultres livres du service divin du diocèse de Lymoges », il demandait à être garanti par un privilège. Ce privilège daté de Paris, le 5 janvier 1587, lui fut donné pour six ans. Il eut été intéressant de connaître les conventions particulières intervenues entre l'évêque et l'imprimeur, au sujet de la forme de l'ouvrage et de son prix, comme les choses se passaient au xviii^e siècle, pour lequel nous possédons deux traités. Dans ceux-ci, tout est prévu, le format, le papier, les caractères, les gravures, le prix à vendre en feuilles ou relié de diverses manières, etc., etc.

Ce sont les livres de piété qui dominent parmi ceux sortis des presses de Hugues Barbou. Le premier en date que nous connaissons est les *Heures de la Vierge* de 1573. Nous pensons que c'est une réédition, avec les mêmes caractères, de celles données en 1559 par Guillaume de La Nouaille, dont un exemplaire figurait sous le n^o 91 dans le catalogue des livres de feu M. l'abbé Texier (2). Nous aurions voulu pouvoir vérifier le fait par l'examen de cet exemplaire, mais nous n'en connaissons pas l'acquéreur. La ressemblance qui existe entre les quatre éditions données par Hugues Barbou en 1573, 1582, 1589 et 1594, nous fait présumer qu'il en est ainsi.

Les *Heures de la Vierge*, du format in-8, ont un aspect archaïque. Le texte, comme la forme gothique des caractères, fait supposer qu'elles remontent à une date bien antérieure à 1573. Il se pourrait que la vogue de ce livre ait engagé les imprimeurs à en conserver

(1) Voy. pièces justificatives.

(2) Paris, Téchener, 1861, in-8.

la composition, pour diminuer les frais des rééditions subséquentes. Un intervalle de six à dix ans sépare les différentes éditions. Lors d'une remise sous presse on se contentait de changer le calendrier et l'almanach.

Les caractères romains employés dans le calendrier et les vers placés au bas des gravures sont plus neufs que la gothique qui forme le corps de l'ouvrage.

Indépendamment de nombreuses lettres à personnages dont quelques-unes semblent d'origine lyonnaise, l'ouvrage est orné de douze gravures sur bois de 0,072 sur 0,102 occupant toute la page. En voici la désignation dans l'ordre où elles se présentent : 1 Annonciation ; 2 Visitation ; 3 Jésus sur la Croix ; 4 Pentecôte ; 5 Nativité ; 6 Anges annonçant la naissance de Jésus aux bergers ; 7 Adoration des Mages ; 8 Circoncision ; 9 Fuite en Egypte ; 10 Couronnement de la Vierge ; 11 Annonciation (reprod. du n° 1) ; 12 Roi David. Quelques-unes de ces gravures sont accompagnées de quatrains que nous avons reproduits ailleurs (4).

D'autres gravures plus petites sont intercalées dans les suffrages des saints. Ce sont : S. Jean l'Évangéliste (reprod. deux fois), Annonciation (reprod. deux fois), Job, Crucifixion (reprod. deux fois), Trinité, S. Jean-Baptiste, S. Claude, S^{te} Valérie, la Vierge tenant l'enfant. Deux de ces gravures, Job et la Trinité, portent dans un angle les initiales F. T. Quelques-unes de ces gravures figurent dans le Missel imprimé par Claude Garnier en 1553.

Dans l'édition de 1582, les gravures de Job et de la Trinité sont plus grandes que dans celle de 1573. La gravure de la Trinité, au lieu d'être dans le texte est encadrée de petites vignettes et occupe une page entière.

Dans l'édition de 1589, il n'y a plus que neuf grandes gravures au lieu de douze. Les trois qui ont disparu sont la Visitation, l'Adoration des Mages et la Fuite en Egypte. Dans les suffrages des saints, saint Claude a disparu mais il est remplacé par de nouvelles vignettes : la Trinité, la Transfiguration, saint Martial et saint Nicolas.

Dans la dernière édition, celle de 1594, Hugues Barbou se sert d'une gothique neuve d'une forme un peu plus allongée, chassant moins. Malgré cela il s'efforce de conserver aux pages la même physionomie que celle des éditions précédentes, il va ligne pour ligne et page pour page. Il sait très bien que sa clientèle tient à la forme du livre autant qu'au fonds et c'est pour cette raison qu'il

(4) P. DUCOURTIEUX, *Manuscrits et imprimés à l'Exposition de Limoges, 1886* (Limoges, 1887, in-8), p. 64-65.

l'imprime en caractères gothiques alors qu'il utilisait les caractères romains pour ses autres ouvrages. Il a cependant imprimé en romain la *Vie de Madame Sainte Marguerite* et l'*Instruction pour une femme séculière* qui terminent le volume.

Nous avons dit plus haut qu'à la suite des exempl. des *Heures de la Vierge*, on reliait de petites plaquettes destinées à les compléter, on verra plus loin, au *Catalogue des livres imprimés par les Barbou*, celles que nous avons trouvées à la suite des différentes éditions.

En 1575, Hugues Barbou a imprimé le plus beau livre sorti de ses presses, le *Graduale secundum usum cathedralis ecclesie*... C'est un in-folio à grandes marges, sur beau papier, avec de grosses lettres gothiques neuves. Sur le titre, une belle vignette ovale avec encadrement renaissance représente la Lapidation de saint Etienne; elle a 0,111 x 0,143. Les lettres à personnages sont de plusieurs grandeurs. Les plus grandes ont 0,040 au carré, celles qui viennent ensuite ont 0,023 au carré. Pour donner plus d'importance encore à ces lettres, l'imprimeur les a encadrées de vignettes tirées en rouge jusqu'au feuillet 3 recto de la signature L; à partir de ce feuillet elles sont tirées en noir.

Le livre qui a le plus attiré l'attention des bibliophiles sur Hugues Barbou est le *M. Tullii Ciceronis Epistolarum ad T. Pomponium Atticum* édité par le lieutenant général Siméon Du Boys, suivi de Remarques dédiées à Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, publié en 1580. L'ouvrage contient dix vers grecs de Jean Dorat, deux pièces latines de Jean Bétolaud et un quatrain en latin de Jean de Beaubreuil. On a fait de grands éloges de la correction de ce livre et de la beauté de son impression. L'italique qui a servi à cet ouvrage semble être la même que celle employée par Guillaume de La Nouaille pour son *Térence* de 1553, italique qu'il aurait achetée à Paris. Il est à croire que ces éloges seraient plus modérés si l'on comparait l'édition de Hugues Barbou avec celle imprimée deux ans plus tard par Christophe Plantin à Anvers. Cette dernière est absolument remarquable par la beauté des caractères, la pureté de l'impression, la bonne ordonnance des titres et des divisions, enfin par la nuance du noir et la qualité du papier. Il est vrai que Plantin vivait dans un milieu plus éclairé, qu'il fondait lui-même ses caractères et qu'il était secondé par une pléiade de correcteurs et de typographes habiles.

C'est en 1582 que se place l'impression, par Hugues Barbou, du premier ouvrage de l'un des poètes limousins, la *Tragédie de Régulus*, par Jean de Beaubreuil, avocat au siège présidial de Limoges. L'auteur dédie son livre à Jean Dorat, poète du roi, son compatriote. Cette dédicace, datée du 15 mai 1582, est des plus curieuses. Jean de

Beaubreuil dit avoir eu pour maître Dorat, « lequel il estime avoir eu seul les délices de la langue grecque ». Plus loin, il ajoute : « ... J'en vois plusieurs (auxquelz je ne doibz rien) qui me feroient volontiers adjourner ce que j'ayme la poësie, ne considerantz que j'estime plus ce gain de contenter mon esprit, que d'estre fourni de trente balles de safren, et que je me sens plus riche d'un escu, qu'ilz ne sont de dix mille. J'en voys d'autres qui font semblant au commencement, comme ceux de Lassus, de favoriser les Nymphes du Parnasse, et qui mesme y sont tenuz, et toutes fois le gain d'un carolus leur feroit abandonner leur père... (1) » Pauvre poète, il semble bien isolé et dédaigné au milieu des riches bourgeois et marchands de sa ville. On remarque à la septième page verso des pièces liminaires une lettre I historiée d'un homme lisant qui semble provenir de l'ancien matériel de Jean Barbou de Lyon.

Un autre poète de Limoges confia l'impression d'un ouvrage à Hugues Barbou; le vénérable Bardou de Brun lui fit imprimer sa *Tragédie de saint Jacques* « représentée publiquement à Lymoges par les confreres pelerins dudict saine, en l'année 1596, le jour et feste de saint Jacques », 25 juillet (2).

Les autres poètes de Limoges, avec lesquels Hugues Barbou devait être en relation, ne se sont pas adressés à lui pour l'impression de leurs œuvres. Nous n'avons rien trouvé de Marc-Antoine Muret, Jean Dorat (3), Joachim Blanchon (4), Roland Bétolaud (5), Fr. Bou, Balthazar Du Boys, Antoine Valet, Bastier, Martial Guery, Antoine Barry, Madeleine Chastenet, Chrétien du Bourg (6).

Il existe une lacune dans les productions de Hugues Barbou de 1582 à 1587. La peste régnait à Limoges, nous dit celui-ci dans son Livre de raison, et il avait dû se réfugier chez Jean Blondeau, à Solignac, du 25 juillet 1585 à la Noël. L'année suivante, la peste reparait et Hugues se réfugie avec sa famille chez l'écu Biais, au Majude, près la Quintaine, du 4 août au mois de novembre. L'année 1587 marqua pour lui le commencement des honneurs : il fut nommé collecteur. En 1589, il est nommé capitaine du canton de Ferrerie; en 1592, de nouveau capitaine du même canton et consul du canton du Clocher; enfin, en 1594, baile de l'hôpital.

(1) Note communiquée par M. A. Claudin.

(2) Voir l'analyse de cette tragédie, par M. le chanoine Arbellot. (*Bull. de la Soc. arch. et hist. du Lim.*, t. XLII, p. 582).

(3) Muret et Dorat se sont fait imprimer dans diverses villes.

(4) Joachim Blanchon a publié divers ouvrages à Paris.

(5) Roland Bétolaud s'est fait imprimer à Bourges.

(6) Pour ces poètes, voy. Aug. Du Bois et l'abbé Arbellot, *Biographie des hommes illustres du Limousin*.



Graduale secundum usum cathedralis ecclesie, 1575

Gravure ornant la page de titre (A la Bibliothèque du Grand Séminaire de Limoges.
Reproduction photographique).

Hugues Barbou n'a imprimé, à notre connaissance, que deux ordonnances royales, en 1587. Elles ont pour titre : « Ordonnance du Roy sur le descry des espèces légères et rongnees », et « Declaration du Roy sur son edit du 23 septembre dernier contenant le descry des monnaies rongnees », toutes les deux in-12 avec figures. Nous pensons qu'il avait un concurrent de ce côté dans Hilaire Le Moyne.

C'est toujours en 1587 que Hugues imprima le *Bréviaire du diocèse* en deux volumes, avec rubriques en rouge. Ce travail important devait avoir été commencé longtemps auparavant.

L'édition est en papier fin très blanc, caractère gaillarde (corps huit), il contient les gravures suivantes : *Pars hyemalis* : f. 1 r°, David, $0,070 \times 0,032$ (signée dans l'angle inférieur de droite I. C.) ; f. 73 v°, Pentecôte $0,028 \times 0,041$; f. 80 v°, Annonciation $0,073 \times 0,103$ (la même qui se trouve dans les *Heures de la Vierge*) ; f. lim. devant le f. 100, Visitation, Annonciation, Prêtre officiant $0,044 \times 0,063$; f. 128 v°, Nativité $0,028 \times 0,044$; f. 249 v°, Pâques $0,044 \times 0,066$; f. 311 v°, Pentecôte $0,044 \times 0,063$; f. 6 v° du Commun des saints du temps pascal, monogramme du Christ, $0,030$ de diamètre. — *Pars aestivalis* : f. 1 r°, David (la même que ci-dessus) ; f. 80 v°, Annonciation (la même que ci-dessus) ; f. lim. devant le f. 100 (la même que ci-dessus) ; f. 105 v°, le Lavement des pieds et la Cène $0,043 \times 0,067$; f. lim. r° devant le f. 221 Le Christ au milieu des docteurs $0,043 \times 0,063$; même f. v° Pentecôte $0,038 \times 0,082$ (celle-ci d'une exécution plus grossière que les autres). Plusieurs de ces gravures avaient servi à Claude Garnier et à Guillaume de La Nouaille.

Son titre d'imprimeur de l'évêché désignait Hugues Barbou comme l'imprimeur des PP. Jésuites. On a vu dans la première partie qu'il figurait parmi les souscripteurs pour confier la direction du Collège à la Compagnie de Jésus. Il imprima en 1594 le *Petit catéchisme pour les catholiques* de Pierre Canisius ; en 1598, le *Martyrologe romain* du P. Solier, de Brive, et le *Traité de l'oraison mentale* du P. Ariaz, traduit par le P. Solier ; en 1599, la *Tres humble remontrance et requeste des religieux de la Compagnie de Jesus au tres chrestien Roy de France et de Navarre Henry III* (attribuée au P. Richeome), suivant la copie imprimée à Bordeaux par Simon Millanges. On a loué Hugues Barbou de la correction de cet ouvrage. Il n'avait qu'à suivre l'excellent modèle de Millanges, originaire du Limousin, qui était un savant (1). Il semble que Hugues Barbou ait eu déjà les pressentiments des avantages qu'il allait recueillir de la clientèle des Jésuites.

De 1595 à 1597, Hugues Barbou a imprimé pour quelques-uns des médecins limousins. En premier lieu, c'est le *Discours sur deux fon-*

(1) Voy. *Archives historiques de la Gironde*, t. 1, p. 39-43.

taines médicinales du bourg d'Encausse en Gascogne, par Louis Guyon Dolois, sieur de La Nauche; médecin à Uzerche (1). La peste qui sévit à Limoges en 1595 fit éclore l'année suivante trois ouvrages des médecins de Limoges. Le premier de Jean David, *Traité de la peste*, et le second de David Chabodie : *Examen cujusdam tractatus de peste...*, qui était la critique du premier, et enfin une réplique de Jean David (2).

Limoges comptait d'autres médecins à cette époque : Antoine Valet, poète, dont les œuvres n'ont pas paru, que nous sachions ; Guérin, et enfin Fayen, qui s'est illustré par la publication de la première carte du Limousin (3), publiée à Tours en 1594.

Parmi les ouvrages imprimés par Hugues Barbou, on doit signaler le suivant : *Enchiridion sive manuale Parochiorum...* (1596). C'est un petit in-4° en deux parties avec le plain-chant. Cet ouvrage présentait de grandes difficultés typographiques. Il s'agissait de repérer d'une façon exacte les notes de plain-chant en noir du premier tirage avec les portées en rouge du deuxième. L'imprimeur s'est fort bien acquitté de cette tâche.

Il semble que Hugues ait accaparé tous les travaux typographiques de la ville pendant son exercice. Sauf le : *Du saint sacrifice et sacrement du corps et sang de Jésus-Christ*, par frère Loys Gendron, imprimé en 1591 par Mauriceau, et une ordonnance royale imprimée par Hilaire Le Moyné, c'est lui qui a exécuté tous les autres travaux que nous ayons conservés.

(1) Au sujet de l'ouvrage de Louis Guyon, M. Poyet avait relevé dans l'ouvrage de Nicolas Gobet (1735 + 1783), *Les anciens minéralogistes du royaume de France* (1779, 2 vol. in-8), la note suivante :

GOBET, 121, note 9. « Louis Guyon Dolois avait fait imprimer chez Barbou à Limoges, avant 1601, une mince brochure sur les eaux d'Encausse èz Montz-Pyrénées, dans le comté de Comingés, mais celle postérieure de Pierre Gassen de Plantin, docteur en médecine, in-12, Paris 1601, était avouée par les métallurgistes Jean Dupuy de Lafage, médecin ordinaire du roi, et Jean de Mahy père, *amis de l'auteur.* »

MAHY a dit en 1600, c. xxvii : « Dans la montagne Maupas, de la ville d'Aspet et le village d'Encausse, il y avait une grande abondance de mines de plomb tenant argent, de laquelle sortent les eaux chaudes d'Encausse si renommées par toute la France, pour les grandes vertus et propriétés qu'elles ont, lesquelles elles prennent des substances minérales qui sont dans ces montagnes, par lesquelles elles passent. »

(2) Voy. sur ces médecins Aug. Du Boys et l'abbé Arbellot, *Biogr. des hommes illustres du Limousin*.

(3) Sur Jean Fayen, voy. P. Ducourtieux, *Limoges d'après ses anciens plans*, au *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. XXXI, et Ludovic Drapeyron, *Jean Fayen et la première carte du Limousin*, *Ibid.* t. XLII.

Il imprima même pour ses confrères de Poitiers. En 1585, Nicolas Courtoys, libraire de cette ville, lui confia le *Promptuaire d'unions*, par Pierre Le Gaynard, petit in-8° en caractères italiques imprimé avec soin.

Hugues Barbou a utilisé les lettres ornées de Guillaume de La Nouaille dont nous donnons ci-dessous un spécimen. Il en rapporta aussi un certain nombre de Lyon, que nous ayons vu figurer dans les ouvrages de son père (1). Celui de ses ouvrages qui en contient la plus grande variété est le *Graduel* de 1575.



Lettres ornées employées par Hugues Barbou.

Hugues Barbou a placé la typographie limousine dans un bon rang. Venant à la suite d'imprimeurs très expérimentés, il a su conserver leurs excellentes traditions en y ajoutant les connaissances qu'il avait acquises dans le milieu artistique des typographes lyonnais. Mais cette impulsion donnée à l'industrie du livre à Limoges par les Berton, Claude Garnier, les de La Nouaille et par lui, s'affaiblit peu à peu après sa mort. Après le xvr^e siècle, la typographie limousine va perdre son originalité, et ses productions ne se distingueront plus de celles des autres provinces. Imprimés en caractères romains, les livres ont un aspect banal, les titres sont lourds et disgracieux, les belles lettres ornées de la Renaissance ont fait place à d'affreuses lettres empâtées, les têtes de chapitre et les culs de lampes sont formés par de petites vignettes usées ne présentant aucun intérêt.

La dernière mention écrite sur le Livre de raison par Hugues Barbou est datée de la veille des Rois 1599. Il était déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter quatre ans plus tard, comme nous l'apprend sa belle-fille, Jeannette de Flottes. Il mourut le 29 novembre 1603, à l'âge de soixante-six ans.

(1) Voy. *Les Barbou de Lyon*, page 107.

Jacques BARBOU

(1600-1605)

Jacques Barbou était né à Limoges le 22 juillet 1570. Son père s'était appliqué à le former dans l'art typographique. En 1587, il s'était marié avec Jeannette des Flottes, dont la famille était des plus honorablement connues. En 1598, son père l'envoyait à Paris pour surveiller son procès avec son confrère Hilaire Lemoyne, procès qu'il gagna, comme nous l'avons dit plus haut.

Jacques Barbou n'a écrit que dix-sept lignes sur le Livre de raison, en avril 1601. Il nous apprend lui-même que le samedi de Pâques il est tombé malade de coliques. Pendant sa maladie il avait pris des notes sur son grand livre de comptes, comme nous le dit sa veuve qui les transcrivit après sa mort sur le Livre de raison. C'est par cette dernière que nous apprenons que Jacques mourut le 20 mai 1605, après « avoir demeuré dix-huit mois malade de coliques ». Il laissait quatre filles et un garçon.

C'est probablement à cette longue maladie que nous devons attribuer le petit nombre d'ouvrages portant le nom de Jacques Barbou. Nous n'en avons trouvé qu'un seul, dont le titre nous a été révélé par la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. C. Sommervogel (4).

Veuve de Jacques BARBOU

Jeanne DES FLOTTES (1605-1620)

La veuve de Jacques Barbou ne nous dit rien dans le Livre de raison concernant l'imprimerie. Elle se montre très soucieuse de conserver le bon renom de sa maison et tous ses efforts tendent à laisser un établissement prospère à son fils, dès qu'il sera en âge d'en prendre la direction. Elle dirigea la maison pendant quinze ans.

(4) *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus... Nouvelle édition par Carlos Sommervogel, S. J. Strasbourgeois Publiée par la province de Beigique. — Bruxelles, Oscar Schepens. Paris, Alphonse Picard et fils, 1890-95, in-10, en cours de publication, 6 vol. parus.*

Elle nous fait assister, de 1606 à 1618, aux mariages de ses quatre filles et ses affaires grandissent puisqu'elle dote bien mieux les dernières que la première. Enfin le 18 février 1619, elle marie son fils Antoine avec Péronne Guibert.

Nous avons réuni les titres de huit ouvrages imprimés par la veuve de Jacques, tous du format in-8.

En dehors des « Lettres patentes du Roy en forme d'Edict, par lesquelles il adjoint à tous les sujets d'observer et garder inviolablement les Edicts de pacification » (en faveur des protestants), de 1610, la veuve de Jacques Barbou a imprimé surtout des ouvrages religieux. En 1617, cependant, elle imprima un classique pour le Collège des Jésuites, *Aristotelis artis rhetorica*, édition grecque et latine à deux colonnes. Ce livre est à noter, car les Barbou ont imprimé très peu d'ouvrages grecs. C'est à peine si dans la période de 1524 à 1820, c'est-à-dire trois cent ans, on rencontre une dizaine de livres en langue grecque.

Les ouvrages imprimés par la veuve de Jacques Barbou ne présentent rien de remarquable. L'atelier est visiblement géré par un ouvrier habile, formé par son beau-père et son mari, mais il lui manque le génie du métier, l'instruction, le frottement avec des personnes d'un niveau plus élevé.

Nous faisons cependant une exception pour l'*Esquillon des devots à Notre-Dame du Mont-Carmel*, du frère Tuault, provincial d'Aquitaine. Cet ouvrage orné d'un beau titre gravé est imprimé avec des caractères neufs. Ses titres témoignent d'un goût typographique de bon aloi.

Particularité à noter, le titre des *Amours sacrés*, de Pierre de Marin, 1615, a le même encadrement que l'un des ouvrages de Claude Garnier. C'est une nouvelle preuve que Guillaume de La Nouaille avait acheté une partie du matériel de Claude Garnier. A moins que cet encadrement ait été acheté par Hugues ou Jacques Barbou, à Paris, car il a servi à Denis Janot, imprimeur de cette ville (1).

D'après les livres cités ci-dessus, on voit que l'imprimerie a toujours la même clientèle : celle du clergé, une partie de celle des gens du roi et de celle du collège. Nous disons une partie, parce que Michel Lemoine, Nicolas Chapoulaud et Etienne Bargeas, imprimaient de temps à autre des ordonnances royales ou des ouvrages écrits par les Jésuites.

(1) A. CLAUDIN. *L'imprimeur Claude Garnier*, dans *Bibliophile limousin*, n° 1 de 1894.

Antoine BARBOU

(1621-1652)

Antoine avait vingt-un ans lorsqu'il prit la direction de la maison. A partir de son mariage avec Péronne Guibert (18 février 1619) jusqu'à sa mort, arrivée en 1650, il n'écrivit sur le Livre de raison que les naissances et décès de ses enfants. Il en eut vingt-six dont deux seulement survécurent.

Nous possédons les titres de vingt-deux ouvrages imprimés par Antoine, dont neuf pour le collège des Jésuites

Nous sommes arrivés à une période intéressante pour l'imprimerie Barbou, celle où elle fut choisie définitivement par les Pères Jésuites pour l'impression de leurs classiques. C'était pour elle une affaire d'une haute importance, car ce choix fut une source de fortune pour la maison de Limoges, comme elle le devint plus tard pour la maison de Paris. La maison de Limoges avait dans son fonds, en 1751, cent cinquante-sept ouvrages classiques, et la maison de Paris en avait près de deux cents.

Ceux qui imprimaient pour la Compagnie de Jésus pouvaient espérer que leurs livres seraient achetés par les Collèges de la province. Les auteurs avaient eux aussi intérêt à voir leurs livres adoptés, et lorsqu'ils changeaient de ville, ils faisaient prendre leurs ouvrages dans les collèges où ils professaient.

La province d'Aquitaine, dont Limoges dépendait, comptait plusieurs collèges importants. En première ligne se plaçait celui du chef-lieu, Bordeaux. La Compagnie de Jésus avait dans cette ville une maison professe, un noviciat et un séminaire. Puis venaient les collèges d'Angoulême, La Rochelle, Périgueux, Tulle, Poitiers, etc.

Le Collège de Limoges, de 1600 à 1763, a vu grandir constamment le nombre de ses élèves : en 1622, 1,000 élèves, répartis en 6 classes à deux divisions de 83 élèves, 12 professeurs; en 1661, 1,200 élèves, répartis en 6 classes à deux divisions de 100 élèves, 12 professeurs; en 1685, 1,500 élèves, répartis en 7 classes à 2 divisions de 107 élèves, 14 ou 16 professeurs (1).

(1) *Inventaire sommaire des archives départementales*. Archives civiles-série D. Fonds de l'ancien collège de Limoges, rédigé par M. A. Leroux, Introduction, p. xvi, (Limoges, Gely, 1882, in-4^o.)

En parcourant l'œuvre considérable du P. Carlos Sommervogel, la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (6 vol. parus), on trouve quarante-cinq Pères Jésuites écrivains appartenant au Limousin. Quelques-uns seulement, ceux qui ont résidé dans le pays, y ont fait imprimer leurs œuvres. Pour les détails biographiques qui les concernent nous renvoyons au très savant ouvrage du P. Sommervogel (1). Ce sont les Pères :

Adam (Jean), de Limoges (1608 + 1684); Alcmay (Léonard), de La Croisille (1594 + 1650); Aubaile (Pardoux), de Guéret (commencem. du xvii^e siècle); Auberoche (Pierre), de Magnac (1590-1626); Aubugeois (François), 1661; Audebert (Elienne), de Bellac (1592 + 1646); Bachellerie (Jean), 1624; Beaufez (Jacques), de Tulle (1597 + 1650); Boireau (Jacques), de Confolens, 1676; Bonnet (Antoine), de Limoges (1634 + 1700); Brossard (Jean), de Tulle (1560 + 1636); Cabanis (J.-B.), 1725; Chambon, 1629; Champeils (Léonard), de Limoges (1590 + 1690); Cibot (Pierre-Martial), de Limoges (1727 + 1780); Desplasse (Jean-Léonard), de Tulle (1685 + 1757); Didier (Jean), de Limoges (1647 + 1699); Druillettes (Gabriel), de Beaulieu (1613 + 1681); Dufé (François), (+ 1703); Dumonteil (Joseph), du Dorat, 1578; Dupin (François-Bertrand) (+ 1688); Favard (François), de Limoges (1562 + 1644); Fénis (Jean-Léonard), de Tulle (1626 + 1688); Ferran (Gratien), (1640 + 1728); Garreau (Léonard), de Saint-Yrieix (1609 + 1656); Irat (François), de Saint-Junien (1590 + 1671); Jarrige (Pierre), de Tulle (1604 + 1670); Lacoste (Barthélemy), 1668-1688; Lacombe (Jacques-Claude), de Tulle, principal, 1773; Lafont (François), de Limoges (1621 + 1688); Lafosse (Henri), de Limoges (1706 + 1749); Lamy (Jacques), de Limoges (1679 + 1736); Laval (Jean), d'Ussel (1602 + 1691); Lissene (Jacques), de Limoges (1585 + 1648); Martin (Pierre), de Limoges (1665 + 1716); Martin (Raymond), de Limoges (1727 + après 1758); Machat (Jean), de Tulle (1691 + après 1761); Massoulier (J.-B.), de Beaulieu (1697 + après 1758); Maugin (Jean-Léonard), de Tulle (1728 + après 1758); Maugras (Jean), 1624; Mautas (Jean de), de Felletin (1593 + 1639); Millanges (Antoine), de Bort (1664 + 1735); Milsonneau (Louis) (1600 + 1698); Pèrière (Jean), 1746; Périgaud (Jean) (?) (+ 1693); Peyrusse (Jacques), 1658; Renaudie (Jean de La), de Brive (1588 + 1616); Sènemaud (Pierre), de Limoges (1699

(1) MM. Du Boys et Arbellot dans la *Biographie des hommes illustres du Limousin*; M. P. Leforest, dans *Limoges au xvii^e siècle*; M. l'abbé Arbellot, dans le *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XXI et XLII; M. Clément-Simon, dans l'*Histoire du Collège de Tulle*, et M. A. Leroux, dans l'*Invent. somm. des Arch. de la Haute-Vienne*, série D, fonds de l'ancien collège de Limoges, ont donné quelques détails sur les ouvrages de quelques-uns de ces Jésuites.

† après 1736); Sudour (Jean-François), 1748; Solier (François), de Brive 1560 † 1628); Verdier (du), d'Allasac (xvii^e siècle).

Nous espérons trouver dans les archives départementales les noms des professeurs du Collège de Limoges à diverses époques. M. A. Leroux, l'auteur de *l'Inventaire sommaire* de la série D, Fonds de l'ancien Collège de Limoges (Limoges, 1882, in-4), nous a dit ne pas avoir trouvé ces listes. Il ne donne que celles des recteurs. Il nous a fallu nous contenter d'une liste de professeurs très incomplète dont nous avons trouvé quelques éléments dans les papiers des Barbou, dans les ouvrages imprimés à Limoges, dans *l'Histoire du Collège de Tulle*, par M. Clément-Simon, etc. Voici cette liste, sans y comprendre les recteurs dont M. Leroux a donné les noms (1).

Agelis, 1703; Aubusson, 1680; Babaud, 1709; Balsamo (Ignace), † (2) 1618; Barbou (Jean-Baptiste), 1723 † 1755; Bouniol, 1703; Bourg (Moïse du), 1661 † 1662; Briquet (Claude), 1712; Dufé (François), 1677; Dupin (François-Bertrand), 1668; Duprat (Louis), avant 1682; Ferran (Gratien), 1709; Fonbone, 1727; Garry, 1680; Gaudin (Jean), 1661-1678; Josset (Pierre), 1650; Lafosse (Henri), † 1749; Lamy (Jacques), † 1736; Lava l (Jean), 1677; 1682 † 1691; Lemay, 1680; Levet, 1703-1708; Maschat (Jean), 1734; Massoulier (Jean-Baptiste), 1758; Mauvoisin (Thomas), 1661; Milsonneau (Louis), 1669-1678; Ministre, 1727; Montgaillard, 1598; Moysez, 1680; Perière, 1727; Petiot (Etienne), 1653; Phieusat (Jean-Baptiste), 1751-52; Pinot, 1680; Pomey (François), 1673-1683; Robin (François), 1661; Sabatery, 1598; Salvat, 1646; Sault (Nicolas du), 1641; Solier (Bernard), 1661; Solier (François), 1598, 1599, 1616; Sorlin, 1707; Texier (Claude), 1663-1666; Vertamon, 1709 (3).

Les Barbou avaient fait leur spécialité des classiques latins. C'est par exception qu'ils ont imprimé des ouvrages en grec ou des ouvrages d'histoire et de science. Les Pères Jésuites dont ils ont imprimé les œuvres sont, par ordre alphabétique : Aler, 1734; Angelis, 1686; Canisius, 1594-1667; Gaudin, 1661-1722; Gaultier, 1653; Josset, 1650-1651; Joubert, 1718; Jouvençy, 1716-1742;

(1) A. Leroux, *Invent. som.* des Arch. de la Haute-Vienne, série D, Fonds de l'ancien collège de Limoges, p. xxiii-xxiv.

(2) La croix placée devant une date indique que le Père est mort à Limoges.

(3) M. Leroux a donné la liste de ceux qui professaient à Limoges en 1762 dans la *Revue de l'ens. second. et de l'ens. supérieur*, nos 12-16, mars-avril 1893.

Leclerc, 1712-1721 ; Milsonneau, 1669 ; Moquot et Creuxius, 1629-1701 ; Pomey, 1697-1747 ; Pontanus, 1604-1698 ; Richcome, 1599 ; Rue (de La), 1734-1744 ; Sault (Nicolas du), 1648-1650 ; Sautel, 1747 ; Solier, 1598-1599 ; Suarès, 1653.

Il faut ajouter à ces ouvrages de nombreuses éditions des auteurs latins, des grammaires, des exercices et des dictionnaires, quelquefois anonymes, dont on trouvera les titres dans le catalogue ci-après.

D'après une liste relevée par les Barbou sur l'un de leurs registres et que nous donnons aux pièces justificatives, les Jésuites s'attachaient surtout à l'enseignement de la langue latine. Ils employaient dans toutes leurs classes les ouvrages de Cicéron, Virgile, Horace, Ovide ; les autres auteurs latins étaient beaucoup plus rarement suivis : Velleius Paterculus, Térence, César, Salluste, Quinte-Curce, Justin, Tursellinus, Cornelius Nepos, Aurelius Victor, Eutrope, Sénèque. Les seuls classiques grecs donnés aux élèves pendant une période de quatorze ans, et encore ne les trouvons-nous que de 1729 à 1732, sont : Lucien, Esope et saint Chrysostome. Nous ne voyons pas d'ouvrages de géographie, d'histoire et de sciences. Il se peut que la liste des classiques dressée par les Barbou uniquement pour les besoins de leur librairie ne soit pas complète. D'après l'*Histoire du Collège de Tulle*, par M. Clément-Simon, ce collège avait les mêmes ouvrages que celui de Limoges. Dans le plan d'études des Jésuites reproduit par M. l'abbé Sicard (*Les études classiques avant la Révolution*), nous voyons figurer un plus grand nombre d'auteurs latins et surtout grecs.

Les Barbou s'attachèrent les professeurs du Collège, surtout ceux susceptibles d'écrire, d'abord pour obtenir l'impression de leurs livres, ensuite pour se ménager, par eux, des relations avec les collèges de la province d'Aquitaine.

De 1604, date du premier livre classique pour les Jésuites imprimé par les Barbou, jusqu'en 1763, ceux-ci en ont imprimé une cinquantaine sans compter près de 90 *Feuilles classiques*.

Au début, les Barbou imprimèrent peu de livres pour les collèges, parce que ceux-ci avaient déjà leur imprimeur attitré. Ils durent augmenter leur matériel afin de former un fond des auteurs latins suivis chaque année dans les classes. C'est ainsi qu'ils imprimèrent en assez grand nombre les *Feuilles classiques* correspondant à ces auteurs. La *Feuille classique* était en quelque sorte le cahier de brouillon de l'écolier ; elle reproduisait dans le format in-8, tel chant de Virgile ou tel discours de Cicéron, avec un grand intervalle entre les mots et les lignes, afin de permettre à l'élève d'écrire dans l'interligne, le mot à mot de la version. Elle présentait l'avantage d'économiser le temps de la dictée, de mettre dans les mains

de l'écolier un texte plus pur que celui qu'il aurait transcrit à la hâte, oubliant des mots ou les estropiant et de permettre au professeur de revoir d'un coup d'œil si l'élève avait bien traduit le texte. C'est du reste pour cette raison, pensons-nous, que le titre des *Feuilles* porte le mot *Synopsis*, qui signifie vue d'ensemble.

M. l'abbé Sicard dit que « le xviii^e siècle, en quête de procédés expéditifs pour apprendre le latin, vit surgir une foule de systèmes qui, dans leur diversité même, offrent invariablement un point commun, à savoir : mettre en main de l'élève, dès son entrée au collège, un livre latin avec traduction interlinéaire lui permettant de placer sans efforts, sans recherches, sous chaque mot latin, le mot français correspondant. » (1).

Les Jésuites avaient, dès le commencement du xvii^e siècle, leurs *Feuilles classiques*, entre les lignes desquelles l'élève inscrivait lui-même le mot à mot.

Les traités passés par les éditeurs avec les Pères Jésuites ne nous sont pas connus, mais il est permis de penser, qu'après le paiement d'une somme à la Compagnie, l'imprimeur, assuré de la propriété de l'ouvrage pendant le temps du privilège, éditait à ses risques et périls. Il se pourrait que le chiffre du tirage et le prix de vente des ouvrages aient été fixés à l'avance par une convention particulière.

Les ouvrages classiques sont imprimés simplement, sans autre prétention que celle d'être corrects. Quelques-uns cependant ont des titres imprimés en rouge et noir ; ils n'en sont pas plus beaux pour cela.

Veuve d'Antoine BARBOU et Martial BARBOU

(1652-1657)

Bien que son fils Martial soit majeur depuis 1648, la veuve d'Antoine Barbou partage avec lui la direction de l'imprimerie pendant cinq ans. Des raisons d'intérêt et la jeunesse de son fils, peut être une clause formelle du testament de son mari, l'avaient probablement engagée à prendre cette détermination. C'est la deuxième veuve qui dirige la maison, mais au moins celle-ci a un fils en âge de la seconder.

On ne trouve dans cette période que le *Propre du diocèse* et trois ouvrages pour le Collège des Jésuites.

(1) L'abbé A. SICARD, *Les Etudes classiques avant la Révolution*. — Paris, Perrin, 1887, in-18.

Martial BARBOU

(1638-1680)

Martial Barbou est seul en nom à partir de l'année 1638. Né en 1627, il mourut le 9 avril 1680. Les deux généalogies disent de lui « qu'il était plein de savoir et d'habileté » (1).

Nous donnons dans le catalogue, vingt-trois titres d'ouvrages de Martial, qui, comme ses prédécesseurs, imprima pour le diocèse et pour les PP. Jésuites. Parmi les ouvrages de piété, nous en relevons trois du chanoine Colin, de Saint-Junien.

L'un des ouvrages qui ont rapporté le plus de bénéfices à l'imprimerie Barbou est le *Novum Dictionarium sive Thesaurus vocum et locutionum latinum*, du P. Gaudin. La réédition de ce Dictionnaire faillit amener une brouille entre les PP. Jésuites et Martial Barbou. Le P. Gaudin qui était resté seize ans à Limoges comme professeur, fut nommé à Tulle. Il trouva dans cette ville de grandes sympathies et entre autres celle d'Antoine de Lagarde, marchand, qui fournit les fonds pour rééditer son dictionnaire chez l'imprimeur Etienne Viallanes (2). Martial Barbou qui avait dû dépenser beaucoup pour la première édition du dictionnaire, crut qu'il pouvait, sans le consentement de l'auteur et sans lui faire corriger les épreuves, en faire une seconde édition. Le P. Gaudin fut très fâché de cela et il accompagne l'édition de Tulle d'une lettre du P. Louis Duprac, provincial d'Aquitaine, dans laquelle celui-ci réprovoque l'édition de Barbou et accorde à Antoine de Lagarde un privilège de vingt ans pour tous les dictionnaires du P. Gaudin (3). Les choses s'arrangèrent par la suite, car les Barbou imprimèrent les éditions de 1710, 1727 et 1730.

Veuve de Martial BARBOU

(1680-1686)

Après la mort de Martial sa veuve, continua à administrer la maison jusqu'en 1686, bien que Pierre, l'aîné de ses fils, soit majeur

(1) Voy. la 1^{re} partie, la Famille Barbou, page 27.

(2) CLÉMENT-SIMON, *Histoire du Collège de Tulle*, p. 95. (Paris, Champion, 1892, in-8.)

(3) Voy. ce privilège à l'appendice.

depuis 1678. Mais en réalité c'était son fils qui dirigeait l'établissement. Il est probable que des convenances de famille l'obligeaient à agir ainsi.

Parmi les six ouvrages qui portent son nom nous indiquerons seulement la *Grammaire grecque* de Clénard, revue par les PP. Moquot et Creuxius. Cette grammaire, dont une édition avait été faite en 1648 par Pierre Chapoulaud, avait été imprimée bien des fois auparavant et elle fut rééditée souvent par la suite, car elle était suivie dans presque tous les collèges des Jésuites.

Pierre Barbou

(1676-1714)

Pierre Barbou, né en 1657, mort en 1714, est un de ceux qui ont fait le plus pour la maison de Limoges. Il était, nous dit l'auteur de la 2^e généalogie, « savant, laborieux, d'une probité augmentée d'un grand fond de christianisme ».

Au moment où le nom de Pierre Barbou paraît sur les ouvrages, il y avait sept ans qu'il était marié avec Jeanne Mailhard. Il avait trouvé dans sa femme un collaborateur des plus dévoués. Les deux généalogies, en parlant d'elle, disent : « Femme forte, pleine de charité et d'une grande conduite. Ses successeurs lui sont redevables en bonne partie de leur prospérité. »

Une mention du Livre de raison, du 11 octobre 1686, mais écrite entre les années 1717 et 1714, nous apprend qu'« Isabeau Vauzelle, veuve de François Charbounier-Pachi, ne pouvant remplir ses engagements vis-à-vis des PP. Jésuites du Collège, suivant le privilège accordé à son mari, privilège qui n'expirait que l'année suivante (1687) (1), Pierre et sa mère achetèrent ce privilège à la veuve de Charbounier, moyennant un dédommagement de 500 livres pour la nourriture et l'entretien de ses enfants ; de plus, ils s'engagèrent à

(1) Voy. la 1^{re} partie, la Famille Barbou, page 33. Nous avons cherché les titres des ouvrages pour lesquels Charbounier-Pachi avaient pris des engagements. Nous avons trouvé les suivants : *La journée religieuse...*, par le P. J. Laval (1677, in-8) ; *Méditations pour l'année...*, recueillies des écrits du P. Gilbert Rousseau [par le P. Dufès], (1677 in-12) ; *La journée du chrétien...*, par le P. Laval (1677, in-12), qui devaient se vendre beaucoup à l'époque et que les Barbou durent peut-être réimprimer.

prendre le jeune Charbonnier comme apprenti pendant sept ans et à l'entretenir pendant cette période d'apprentissage. »

Parmi les soixante ouvrages connus imprimés par Pierre Barbou il s'en trouve trente pour le Clergé et vingt pour le Collège des Jésuites.

Pierre Barbou avait indisposé le chapitre de la Cathédrale en 1695; celui-ci, le siège étant vacant, avait qualité pour approuver et désapprouver les livres imprimés pour le clergé. Pierre Barbou ayant imprimé sans ordre ni permission l'*Ordo* pour l'année 1696, fut fortement réprimandé. Le Chapitre lui fit refaire le titre de l'ouvrage, avec l'addition de la ligne : *De mandato dominorum de capitulo, sede vacante* et des armes du chapitre, et il dut supprimer les litanies qui ne se trouvaient pas dans les *Ordo* des années précédentes (1).

Les Barbou, qui ont toujours eu d'excellents rapports avec les PP. Jésuites, sont plus que leurs imprimeurs-libraires; ce sont leurs bailleurs de fonds et leurs fournisseurs de toutes les choses nécessaires au Collège. D'après une facture conservée aux archives départementales (2), nous voyons les billets à ordre et les denrées de toutes sortes se confondre avec les imprimés et la librairie. Ce sont des morues, des poulets, des figues, des raisins, des prunes, du riz, des amandes, de l'huile, du savon, des meubles, etc., qui figurent sur ce curieux document, d'après lequel on connaîtra la valeur d'une foule de choses au commencement du siècle dernier.

Pierre Barbou ne se contenta pas de mettre à la disposition des PP. Jésuites son intelligence et son crédit, il leur donna l'aîné de ses fils, Jean-Baptiste, qui entra dans la Compagnie de Jésus vers 1696 et qui était professeur de théologie à Limoges en 1723 (3).

(1) *Archives historiques*, t. VI, p. 53. *Extraits des registres capitulaires de Saint Etienne*, par M. Alfred Leroux.

(2) Archives de la Haute-Vienne, fonds du Collège D. 162. Nous donnons cette facture aux pièces justificatives. La même liasse contient une facture de papiers fournis par Martial Lafosse, fabricant, neveu de Pierre Barbou.

(3) Le P. Barbou, né à Limoges le 24 novembre 1681, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus vers 1696. Il est mort à Limoges le 4 juin 1755. Il était professeur de théologie dans notre ville en 1723. Les Archives de la Haute-Vienne, série I, possèdent deux cahiers écrits par un élève qui renferment le cours de théologie du P. Barbou. Ces cahiers proviennent de la succession de M. l'abbé Pinot, curé de Saint-Michel-des-Lions. Ils ont été donnés aux Archives par M. Emile Harvy. Le premier est un petit in-folio de 52 ff., le second un in-4° de 83 ff. (manquent les ff. de commencement et de fin). Le premier cahier commence ainsi : *Codex matutinus reverendo admodum patre Barbou Societatis Jesu, anno domini*

D'après le Livre de raison, Pierre Barbou eut huit enfants. Le cadet devait avoir des aptitudes remarquables pour l'imprimerie et la librairie, car, dès sa majorité, nous le voyons partir pour Paris, où il créa cette maison qui a jeté un si brillant éclat sur le nom de Barbou.

Pierre Barbou fondait de grandes espérances sur l'établissement que son fils allait créer à Paris. Il pensait donner ainsi un grand débouché à ses classiques pour les Collèges des Jésuites. Elles se justifèrent. Dès 1707, il obtenait un privilège, sans limite de durée, pour dix-neuf auteurs latins demandés par son fils.

Il eût été intéressant de connaître les rapports entre les maisons de Limoges et de Paris, dès le début ; mais les documents font défaut pour les sept premières années et, si l'on possède quelque chose à partir de 1714, il faut l'attribuer à l'achat de Monimes par Jean II Barbou. Celui-ci, ou peut-être sa veuve, pour débarrasser la maison de Limoges, fit transporter dans ce château une quantité de papiers d'affaires. Ces archives furent oubliées dans les combles, lorsque Monimes fut vendu en 1788. Elles y furent trouvées en 1863 par M. Pierre Poyet, ingénieur des mines, comme nous l'avons dit.

D'après les comptes annuels entre le père et le fils, de 1711 à 1714, date de la mort de Pierre Barbou, on peut juger du genre d'affaires entre les deux maisons.

La maison de Limoges expédiait à celle de Paris des papiers et des livres imprimés par elle, payait ses fournisseurs et négociait ses valeurs. En revanche, la maison de Paris expédiait des livres, négociait des valeurs, faisait les recouvrements, les achats de matériel, les commissions et démarches de toutes sortes.

Pour le chiffre d'affaires entre les deux maisons, voici le résumé des opérations :

<i>La maison de Limoges doit à celle de Paris :</i>		<i>La maison de Paris doit à celle de Limoges :</i>	
1711.....	966 ll. 13 s.	1711.....	3.844 ll.
1712.....	42.442 ll. 7 s.	1712.....	45.972 ll. 15 s.
1713.....	9.267 ll. 2 s. 3 d.	1713.....	7.238 ll. 18 s.
1714.....	42.670 ll. 12 s. 6 d.	1714.....	47.789 ll. 13 s.
	<hr/>		<hr/>
	35.346 ll. 14 s. 9 d.		44.845 ll. 6 s.

La maison de Paris redoit 9,500 ll. 13 s. 3 d.

1723. *Tractatus de virtutibus theologis...* (30 l. de texte) *Pars prima. De fide theologica. Disputatio 1^a De essentia et ob[jecto] so[d]ali fidei. Artus 1^{us}. De essentia et divisione fidei.*

Dans les comptes annuels, il faut distinguer les marchandises et les valeurs. Pour Limoges, les fournitures les plus importantes sont celles des papiers : elles s'élèvent à 3,133 ll. pour 1,180 rames en 1711 (d'août à décembre); à 5,445 ll. pour 1,750 rames en 1712; à 5,219 ll. pour 1,404 rames en 1713; à 12,084 ll. pour 3,146 rames en 1714.

Ces papiers proviennent des fabriques de M^{lle} Leblois, à Fareboul, près Saint-Léonard; de Daniel, près Saint-Léonard; de Chaput, à Ponté, près Saint-Léonard; de Glandé, Pineaud et Montalescot.

Le papier que les Barbou de Paris emploient le plus est le format carré; c'est avec ce papier qu'ils faisaient leurs in-12. Ils en prennent de plusieurs qualités qu'ils désignent par le nom des fabricants ou par les mots : fin, couture et gros bon (1). Le prix de la rame varie de 54 s. à 4 l., ce qui fait une moyenne de 3 l. 7 s. par rame; les prix sont plus élevés en 1714 qu'en 1711. Le carré mesurait 38 sur 50 centim., format plus petit que le carré actuel (45 × 56). Il pesait de 16 à 18 livres la rame environ.

Les autres papiers expédiés étaient : le cornet fin, à 32 s.; la couronne moyen, à 32 s.; la fleur de lys fin, à 48 s.; le lombard fin, à 5 ll. 10 s.

Quelquefois ils désignaient le papier par le travail important auquel il était destiné; c'est ainsi qu'ils appellent une qualité de carré à 4 ll. la rame le *Virgile*, parce qu'il servait à ce moment à l'impression du *Virgile* du P. Catrou. Ils demandent un papier pour thèses sans marque à 25 ll.; du *Saint-Chrysostome* qu'ils fournissent à Robustel (2), imprimeur-libraire de Paris, pesant 17 et 25 livres et valant 4 ll. 15 s. 6 d. et 6 ll. 10 s. la rame.

Ces papiers sont envoyés le plus souvent par Châtellerault, quelquefois par Clermont, où ils étaient pris par le messager venant de Marseille. Le papier payait un acquit.

Pierre Barbou percevait sur son fils un droit de commission de 5 s. par rame.

Les livres fournis par Pierre Barbou à son fils s'élèvent à 205 ll. en 1711, à 1,549 ll. en 1712, à 595 ll. en 1713 et à 2,651 ll. en 1714. De même que pour les papiers, les expéditions des classiques ont

(1) Ces mots correspondent aux diverses qualités du papier.

(2) En vertu d'un privilège pour vingt-cinq ans daté du 22 décembre 1717, Robustel éditait le *Sancti Joannis Chrysostomi opera omnia græcæ et latinæ studio et opera D. Bernardi de Montfaucon, monachi benedictini à Congregatione Sancti Mauri; eadem opera Sancti Johannis Chrysostomi latinæ tantum...*

été plus considérables la dernière année. Dans cette période, les livres envoyés sont : 100 *Grammaires grecques*, de Clénard, à 8 s.; 100 *Quantités*, envoyées à M^{me} Masson, libraire à Blois; 100 *Despautère* grands à 10 s.; 400 *Despautère* 1^{re} partie à 20 s.; 400 de la 2^e partie à 15 s.; 100 *Semaine Sainte* en latin, blanc; 75 rames demi feuilles classiques à 3 l. la rame; 1,000 *Dictionnaires* papier fin blanc à 20 s.; 850 *Cicero, Pro Rege Dejotaro*; 975 *Cicero, Pro Archia poeta*; 1,500 *Rhétorique* de Suarès; 100 *Dictionnaires français* à 2 ll.; 200 *Eutropius*; 100 *Officina latinitatis*; 1,000 *Candidatus* dont 500 expédiés à M. Declaustre, à 1 ll.; 3,000 *Eutrope* in-24 à 18 d.; 2,125 *Velleius Paterculus* latin, à 4 s.; 100 *Velleius* latin français, à 8 s.; 1,000 *Cicero Epistolæ ad familiares* et 50 *liber sextius*, à 5 l. le cent.; 12 *Catéchismes* papier fin et 12 *Rubriques générales*; enfin des *Aurelius Victor, Phèdre*, etc., dont nous n'avons pas le détail.

Il eut été curieux de comparer les prix coûtants avec les prix de vente, mais les catalogues de cette époque indiquent les titres des livres sans en donner la valeur.

Il est aussi très difficile de savoir à quel nombre s'élevait le tirage de tel ou tel ouvrage. On voit cependant, d'après les chiffres ci-dessus, que certains se tiraient à grand nombre.

Limoges fournissait en outre à la maison : du parchemin (en 1711, dix douzaines de grands et neuf bottes de petits coûtent 25 ll.), des peaux noires et rouges pour la reliure, de chez Sire ou Dilhon, corroyeurs à Limoges; en 1713, Dilhon a reçu de ce chef 278 ll. 15 s.; en 1714, Joseph Barbou achète, pour la maison de Paris, deux balles peaux rouges et noires s'élevant à 335 ll. 10 s.; une autre fois, deux balles peau rouge contenant 178 douzaines à 3 ll. 15 s. la douzaine s'élevant à 591 ll. 10 s.; et enfin deux autres balles montant à 194 ll. 13; ce qui fait un total de 1,121 ll. de peaux. Cela représente un atelier de reliure considérable ou des fournitures faites à des confrères de Paris.

Pierre Barbou fournit aussi à son fils (en 1712) pour 6 ll. de bois de Brésil et 120 livres de laque à 25 s. Ce sont deux produits de teinture que les relieurs employaient pour les soies ou les peaux.

On a vu dans la 1^{re} partie qu'à deux reprises, il envoie des émaux à Paris : la première pour la somme de 48 l., et la seconde à destination de M. de Silhouettes, pour 35 ll.

Dans les valeurs qu'il reçoit de Paris, nous relevons celles qui ont trait à l'imprimerie ou à la librairie : en 1711, une lettre sur Cars, graveur de 230 ll.; en 1712, une sur Richebois, batteur d'or, de 22 ll., et une sur Tombeau, libraire à Bourges, de 175 ll.; en 1713, une sur M^{me} Critcaud, libraire à Bourges, de 264 ll.; en 1714, une lettre sur Daniel, fabricant de papier, de 219 ll. 10 s.

De son côté, Jean Barbou de Paris fait des envois de livres à son père, mais on n'en connaît pas le détail. Il en fournit pour 340 ll. en 1711; pour 1,148 ll. en 1712; pour 777 ll. en 1713, et pour 636 ll. en 1714. Ces envois contenaient des livres de tous genres que Pierre Barbou se chargeait de procurer à la commission, par l'entremise de son fils. Il y avait aussi entre autres des almanachs, un livre de langue, un Cicéron, des Quinte-Curce et des gravures du César. Il y avait aussi quelques fournitures de bureau (cire, crayons, etc.), d'autres pour la reliure (fermoirs, etc.).

Il paie les fournisseurs de son père : il verse à Cottin, fondeur en caractères, et à ses compagnons : 286 ll. en 1712; 616 ll. en 1713, plus 58 ll. pour la voiture de fonte; 618 ll. en 1714. Son père lui avait envoyé de la vieille matière pour le fondeur en 1712 et il avait payé 70 ll. 10 s. pour le port et les frais de ballots; il paie encore 404 ll. s. en 1712 à M. de Hansy, autre fondeur; M. Cars, graveur, reçoit 91 ll. en 1713 et 328 ll. en 1714.

Le nom de deux imprimeurs de Limoges paraît dans ces comptes. Jean Barbou reçoit une lettre de change de 75 ll. 6 s. sur Etienne Bargeas en 1712. Le père et le fils ont eu affaire avec la veuve Dessable, imprimeur. Pierre avait inscrit dans son compte, le 27 février 1712, une somme de 52 ll. 19 s. pour son voyage à Paris et il a écrit à côté le mot : néant. La « mère Dessables » touche à Paris, de Jean Barbou, la somme de 46 ll.; en 1713, elle reçoit 4 ll. Peut-être les Barbou avaient-ils acheté une partie de son fonds de librairie.

Parmi les libraires sur lesquels il a des billets; on relève les noms de Caranove, à Toulouse, de La Cour et de Labottière, à Bordeaux, de Faucon, à Poitiers.

En 1712, il paye 15 ll. et, en 1713, 22 ll. 10 s. pour les neuf derniers mois de la *Gazette* envoyée à Limoges.

Les Barbou de Limoges remplissent exactement leurs obligations avec la Chambre royale des libraires et imprimeurs de Paris. On trouve dans leur compte : « 1714, 23 mars, billet sur « Monsieur le syndic », 8 ll.; — 14 mai, un privilège, 16 ll. 10 s.; — 8 juillet, billet sur « Monsieur le syndic », 4 ll. 10 s.; — 14 sept., lettre de change en faveur de « Monsieur le syndic », 127 ll. 2 s.

Sans parler des dépenses particulières à la famille, les lettres de change nous donnent les noms d'une foule de personnes de Limoges : M. Dannaud, lieutenant-colonel; Descordes, Deluret, Lacombe, Beauvais, Mallebay, de Bellac, avocat au Parlement; le marquis de Saint-Jal, Dumonteil, Martin, de Saint-Bonnet, Baillot, Retouret jeune, Mallevergne du Masdoumier, son neveu; Geanty, de Bellac; Ardant, son gendre; Poylevet, Mathieu Guitard, le P. Des-

flottes, l'abbé Malledent, l'abbé de Lamaze, Constant de Beaupeyrat, Lafosse et Dorat, ses beaux-frères.

Pierre Barbou était parfaitement secondé par sa femme. Quelques feuillets du « registre longuet » que nous avons retrouvés, nous ont permis de constater que c'était elle qui s'occupait des achats de papiers et de la vente des chiffons aux fabricants. Ces feuillets vont du 11 septembre 1711 au 11 avril 1715. Ils ne comprennent que le compte avec Madame Maumot, née Dalesme; M. Tardivet, son gendre; M. Segond, de Saint-Léonard et le compte de M. Sauvage, marchand de chiffons de la même ville. Il semble que la maison de Limoges emploie des qualités de papier plus communes que la maison de Paris. En l'année 1713, Pierre Barbou a commandé 300 rames de gros bon à 31 s. la rame et 100 rames à 21., 400 rames de carré fin pesant 16 à 17 l., à 4 l. la rame, pour son fils de Paris. Le chiffon est envoyé par plusieurs millé livres; il est payé 22 et 24 l. la charge, il est expédié en *boyes* ou grands sacs par des bouviers.

Les privilèges que l'on voit figurer sur les ouvrages témoignent d'une surveillance plus sévère exercée sur les imprimeurs. Les livres doivent être imprimés sur bon papier avec de beaux caractères. On doit en déposer deux exemplaires dans la bibliothèque publique du Roi, un dans celle du Louvre et un dans celle du Garde des Sceaux. La date de l'achèvement d'imprimer et la mention de la remise de ces exemplaires sont rappelées à la suite du privilège dont on marquait le point de départ. L'enregistrement sur le livre de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris vient après. Lorsqu'il y a une amende prévue en cas de contrefaçon, un tiers doit revenir au roi, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris et le dernier tiers à l'éditeur. Sur le privilège du *Rituel* de 1698, l'évêque est averti que, suivant l'édit d'avril 1686, le débit des livres se fera seulement par un libraire et un imprimeur. Les privilèges mentionnent les nouveaux arrêts restrictifs de 1703 à 1709. Pour les ouvrages liturgiques, l'évêque indique qu'il cède son privilège à son imprimeur et pour ceux à l'usage des collèges des Jésuites, les provinciaux d'Aquitaine ne manquent pas de rappeler les privilèges accordés à la Société de Jésus par Henri III, le 10 mai 1583, par Henri IV, le 20 décembre 1605 et par Louis XIII, le 4 février 1611.

Pierre Barbou avait acheté, depuis 1686, la charge de conseiller du Roi, trésorier des ponts et chaussées de la généralité de Limoges, « charge qui fut d'un grand secours pour ses successeurs », comme le dit l'une des généalogies (1); c'est lui qui fit enregistrer

(1) Voy. la 1^{re} partie, La famille Barbou, p. 34.

les armes de sa famille, qui n'étaient autre que sa marque de libraire, le 27 février 1699 (1).

Il a acquis plusieurs propriétés pendant la dernière partie de sa vie, comme nous l'avons dit plus haut. Ces propriétés lui coûtèrent 50,000 livres environ. Son imprimerie était donc très prospère au moment de sa mort.

Trois de ses fils étaient à Paris au moment où il mourut : le cadet, Jean-Benoit, libraire ; le troisième, Jean, qui devait lui succéder, et le huitième, Joseph, que Jean-Benoit s'était particulièrement attaché et qui devait devenir son associé en 1717.

Jean BARBOU

(1714-1736)

Des imprimeurs qui nous occupent, c'est sur Jean Barbou que nous possédons le plus de documents. Né le 10 mai 1688, il avait vingt-six ans lorsqu'il succéda à son père en 1714. Au moment de la mort de son père, il était auprès de son frère aîné à Paris. Le 4 novembre 1715, il épousait Valérie Farne du Fraud et se trouvait ainsi allié à cette famille d'imprimeurs.

On peut dire que c'est entre ses mains et celles de sa femme que la maison de Limoges a atteint son plus grand développement. Cela a tenu à deux causes : d'abord à ses relations avec la maison de ses frères à Paris, ensuite à l'extension de plusieurs services administratifs de Limoges, tels que l'intendance, la direction des fermes, la trésorerie des troupes, le greffe des francs fiefs, la direction du dixième, le bureau de la guerre et des milices, la recette des tailles et le bureau des tabacs. Ajoutons que le Collège, dont il était le fournisseur, voyait grossir chaque année le nombre de ses élèves.

La librairie devait se trouver très à l'étroit dans la maison de la rue Ferrerie occupée par les Barbou depuis 1586. Afin de se mettre au large, Jean acheta, en 1718, à Moulinier de Beauvais, l'ancienne maison des Guérin, située rue Manigne, presque en face de l'Oratoire. Actuellement, la maison porte le n° 20 de cette rue et appartient à M. Paul Lagrange. Elle forme un vaste parallélogramme avec cour au milieu. Elle venait d'être reconstruite lorsque

(1) Voy. la 1^{re} partie, La famille Barbou, p. 51 et 90.

les Barbou l'occupèrent. Les ouvertures, les plafonds et les boiseries indiquent bien l'époque de Louis XV. Jean Barbou ne dut s'y installer complètement qu'en 1720, car c'est seulement à cette dernière date que les titres de ses ouvrages indiquent son nouveau domicile.

Pendant l'exercice de Jean, on relève les titres de 90 ouvrages. Sur ce nombre, les livres liturgiques ou les imprimés de l'Evêché entrent pour 76 et les livres à l'usage du Collège pour 14.

Comme son père, Jean Barbou eut quelques difficultés avec le clergé: On en retrouve la trace dans un acte passé devant M^e Dauryat, notaire, le 28 mai 1729. Jeanne Maillard, veuve de Pierre Barbou, et Jean Barbou « attestent et certifient que eux et leurs auteurs ont été depuis cent cinquante ans et davantage les imprimeurs des seigneurs évêque et du clergé du diocèse, et que par un usage constant, les évêques n'ont jamais payé d'autres frais d'impression que ceux des affiches pour leurs fermes, droits et revenus, lettres d'ordre et dispenses de bans de mariage... » (1). La chose faisait donc question ?

Cependant Jean Barbou traita le 20 juillet 1734 avec Mgr Benjamin de l'Isle du Gast et les délégués de la Chambre ecclésiastique pour l'impression du nouveau bréviaire. Dans ce traité (2) que l'on trouvera plus loin, les moindres détails sont prévus : format, nombre de volumes, caractères, rubriques, renvois, armes de l'évêque, nombre de gravures par volume, chiffre du tirage, papier, reliure, etc. On se montre très exigeant pour l'imprimeur duquel on réclame « une fonte neuve de caractères construits et fabriqués en Hollande » et dix-sept gravures. L'évêché paraît avoir été plus coulant envers François Dalesme en 1783. Ce fut le dernier traité passé entre l'évêque et les Barbou. Les Dalesme devinrent imprimeurs du clergé vers 1740 jusqu'à la Révolution et les Barbou ne rentrèrent en grâce qu'en 1807.

Parmi les ouvrages à l'usage des Collèges des Jésuites, le plus important fut le *Thesaurus trium linguarum* (1727) du P. Gaudin, qui forme un gros in-4°. Les livres des PP. Jouvency, Pomey et Gaudin étaient alors très suivis dans les collèges de la Compagnie de Jésus. La *Grammaire latine* de Despautère revue par le P. Gaudin, et la *Grammaire grecque* de Clénard, revue par les PP. Moquot et Creuxins, étaient souvent rééditées.

Dans le privilège du *Principua lingua græca* de 1717, il est dit que, « en conséquence des désordres que les différentes impres-

(1) Voyez Pièces justificatives.

(2) *Ibid.*

sions apportaient dans les classes des Collèges des Pères de la Société de Jésus, il est permis à Jean Barbou d'imprimer, vendre et débiter SEUL les feuilles et les auteurs tant grecs que latins accomodés à leur usage. » A partir de 1723, les privilèges mentionnent le Règlement sur la librairie et l'imprimerie du 28 février de la même année.

Indépendamment des ouvrages de Jean Barbou, nous possédons à peu près tous les comptes annuels qu'il échangeait avec ses frères de Paris et son registre brouillard. Voici d'abord ce que nous apprennent les comptes :

Le premier relevé embrasse la période d'août 1711 à mars 1715; il fut réglé le 13 juin 1716. Pendant le premier trimestre 1715, Limoges avait fourni pour 10,491 ll. 15 s. et Paris pour 2,061 ll. 9 s.

La fournitures de la maison de Limoges ne comportent que des papiers. L'expédition en avait été faite par Clermont, en deux cent quarante balles. Elle se composait de 2,000 rames de carré fin de M^{lle} Leblois, de Saint-Léonard, à 4 ll. la rame; de 200 rames de carré de Ponté, près Saint-Léonard, à 3 ll. 16 s. la rame; de 16 rames de carré double à 6 ll. 8 s. la rame; de 16 rames de Saint-Chrysostôme du poids de 25 livres, à 6 ll. 10 s. la rame, et de 159 rames du même papier pesant 17 livres à 4 ll. 15 s. 6 d. la rame; enfin de 68 rames de couronne à 2 ll. 8 s. la rame. Cette quantité de papiers livrée en un temps si court montre que la maison de Paris faisait le commerce des papiers en gros.

De son côté, la maison de Paris avait fourni à Limoges des livres de piété tels que : *Ordo*, *Missels*, *Antiphonaires*, *Propre de saints*, *Ange conducteur*, etc., et des accessoires pour la reliure tels que fermoirs, étuis de livres, fers à chagriner, etc. Elle avait payé à M. Hérisant, fondeur en caractères, son mémoire, 912 ll.; des canons d'autel, 67 ll. 8 s.; pour le relieur 21 ll. et pour des tableaux 108 ll.

Il existe une lacune dans les relevés pour les années de 1715 (fin) à 1723 (commencement).

Le second relevé que nous possédions embrasse la période du 13 octobre 1723 au 21 octobre 1726. Le compte de la maison de Limoges s'élève à 40,437 ll. 17 s. 3 d., celui de la maison de Paris à 46,756 ll. 5 s. 4 d. Limoges se trouve devoir par conséquent 6,318 ll. 8 s. 1 d. qu'elle s'engage à payer « à volonté ».

Les papiers forment le plus gros chiffre de la fourniture de Limoges, qui a expédié au total 2,859 rames s'élevant à 13,509 ll. 16 s., savoir : en 1722, 288 rames, 1,656 ll.; en 1724, 645 rames, 3,293 ll.; en 1725, 1,120 rames, 4,948 ll. 2 s.; enfin en 1726, 806 rames, 3,610 ll. 17 s. Ces papiers proviennent des fabriques de Sannat,

Lafosse et Chabrier. Il y a dans le nombre 1,750 rames de carré fin, collé ou non, dont le prix moyen par rame est de 4 ll. ; 586 rames de lombard sans colle à 4 ll. 10 s. la rame ; 80 rames de Saint-Chrysostôme à 6 ll. 10 s. la rame ; 324 rames moyen à 3 ll. 10 s. la rame et 162 rames grand raisin à 6 ll. 10 s. la rame..

Limoges envoie à Paris pour 2,960 ll. d'ouvrages dont nous n'avons pas le détail. Nous savons seulement qu'il y avait 3 balles de *Rudiments* et de Justin, puis 1,300 Justin expédiés sans ordre et 1 balle de Gaudin.

Parmi les valeurs tirées de Limoges sur Paris, quelques-unes ont trait aux affaires de la famille Farné. Il y en a aussi sur l'Extraordinaire des Guerres (256 ll. le 3 février 1724 et 259 ll. le 29 mars suivant).

Paris fait trente envois de librairie s'élevant au total de 1,476 ll. Nous remarquons dans ces envois un lot de livres pour Delpech, libraire à Saintes ; des *Officina*, des *Bréviaires*, etc. Le seul envoi dont nous ayons le détail, celui du 5 janvier 1726, contient des livres d'heures avec des reliures de luxe, que Limoges ne pouvait faire. Ce sont des reliures en maroquin, avec ou sans dentelles, bordées argent, en mouton de diverses couleurs, en chagrin avec fermoirs et clous.

A la suite d'un voyage de Jean Barbou de Limoges, fait en août 1726, la maison de Paris fournit 20 *Livius*, tome II, reliés ; 36 *Catéchismes du Concile de Trente*, in-24, brochés, et 6 reliés ; 3 *Missels* in-folio, reliure veau ; 4 *Oraisons* in-4° ; 2 *Dictionnaires* de Tachard in-4°, 1 de *Commiri* ; 6 *Psautiers de S. Bonaventure* in-24 ; 1 *Guide du pêcheur*, 1,038 *Sallustius*, 200 *Horatius*, 200 *Terentius* et un lot de livres achetés chez M. Josse. Elle échange 1,200 *Officina* in-8° contre 500 *Gaudin*, *Dictionnaire latin-grec* in-4°, et 500 *Gaudin*, *Dictionnaire français-latin*, 1^{re} édit., in-4°.

En ce qui concerne le matériel d'imprimerie, les Barbou de Paris paient pour leur frère de Limoges différentes sommes s'élevant à 5,940 ll. 19 s., aux fondeurs en caractères Hérisant, Briquet, Colthu (dans les fournitures de ce dernier se trouve un petit texte grec, 77 ll.), au graveur Jacqson ; ils paient à Sistorius, fondeur en caractères à Bâle, un petit texte, 822 ll. 15 s. ; et un petit romain, 1,696 ll. 5 s. ; ils font entrer en compte la vieille matière envoyée de Limoges, dont le poids atteignait 1,200 livres, à 22 ll. les cent livres. Ils paient aussi plusieurs sommes pour des reliures, des fermoirs, des clous, etc.

Parmi les valeurs payées par les Barbou de Paris pour le compte de Limoges il s'en trouve une sur Chirac, imprimeur à Tulle, de 37 ll., et une sur Meilhac, imprimeur à Limoges, de 1,500 ll.

De mars 1727 à janvier 1728, nouveau compte entre Limoges et Paris.

Limoges a expédié, en l'espace de neuf mois, 22 envois de papiers s'élevant à 41,490 ll. 14 s. Ces papiers proviennent de Lafosse, Sannat, Sabourdy, Labesse, Sauvage, Chambon et Berger. Ce compte s'élève au total de 13,316 l. 15 s.

De son côté, Paris a négocié plusieurs valeurs et a fait des envois qui comprennent des *Bréviaires de Saint-François*, des *Almanachs*, etc., 1,000 *Terentius* (750 ll.) ; pour la reliure, livrets d'or, clous, crochets, etc. Son compte est de 13,946 ll. 4 s. 1 d., en sorte que Limoges redoit 629 ll. 9 s. 1 d.

Le compte qui part de janvier 1728 à août 1732 se résume ainsi :

Fourni par Limoges		Fourni par Paris	
1728.	40.305 ll. 4 s.	1728.	40.518 ll. 4 s.
1729.	11.364 ll. 10 s.	1729.	40.590 ll. 12 s.
1730.	6.893 ll. 12 s.	1730.	4.391 ll.
1731.	6.396 ll. 18 s.	1731.	6.666 ll. 45 s.
1732.	4.071 ll. 15 s.	1732.	3.610 ll. 4 s.
	35.731 ll. 17 s.		35.776 ll. 15 s.

La maison de Limoges redoit 44 ll. 18 s. .

Pendant cette période, Jean Barbou de Limoges a envoyé à Paris 3,976 rames de papiers de divers formats, qualités et prix, s'élevant à 49,751 ll. 9 s. Ces papiers proviennent de Sannat, Chambon, Chabrier, Moréliéras, Sabourdy, Caçilhac.

Pour la librairie, il a envoyé des *Terentius* en 1728; 300 *Despautère* première partie à 5 s. et 300 deuxième partie à 4 s. en 1729; 100 *Dictionnaires des commençants* en 1730; 100 *Cornelius Nepos* à 10 s., 100 *Velleius* latin-français à 10 s., 50 *Indiculus* à 10 s., 54 *Ordo de Saint-François* à 24 s., 507 *Dictionnaires des commençants*, 300 *Despautère* première partie et 200 deuxième partie, 4,300 feuilles classiques à 4 d. et 50 *Herodicus* à 5 s., en 1731 (1)

Il a reçu de Paris des envois de livres parmi lesquels nous remarquons les titres suivants : *Turselinus*, *Titus Livius*, *Officina*, *Horatius*, *Graduels*, *Bréviaires*. Il est à remarquer que les expéditions de Paris sont plus nombreuses et atteignent des chiffres supérieurs à celles de Limoges. (1728, cinq envois, 1,434 ll.; 1729, dix envois, 1,973 ll.; 1730, huit envois, 2,817 ll.; 1731, six envois, 1,290 ll.; 1732, sept envois, 2,275 ll.). Quelques expéditions sont adressées directement à Mgr l'Évêque de Limoges.

(1). Pour plus de détails sur les titres des ouvrages, voir plus loin la liste des ouvrages imprimés par les Barbou.

Les Barbou de Paris payent pour Limoges, en 1723, 300 ll. pour la copie des augmentations du Gaudin français. Ils reçoivent du Trésor royal, pour le compte de leur frère de Limoges, le montant des impressions de l'intendance, 2,072 ll. en 1729 et 1,891 ll. en 1731.

Un dernier compte entre Jean Barbou de Limoges et son frère Jean Barbou de Paris (Joseph était mort le 18 août 1732) commence en octobre 1732 pour finir en avril 1736; il se résume ainsi :

<i>Fourni par Limoges</i>		<i>Fourni par Paris</i>	
1732.....	475 ll. 16 s.	1732.....	2.452 ll. 3 s.
1733.....	13.166 ll. 12 s. 6 d.	1733.....	20.543 ll. 9 s.
1734.....	30.632 ll. 7 s.	1734.....	40.298 ll. 10 s. 6 d.
1735.....	21.994 ll. 15 s. 3 d.	1735.....	8.397 ll. 14 s.
1736.....	4.640 ll. 16 s. 9 d.	1736.....	7.831 ll. 14 s. 6 d.
	<hr/>		<hr/>
	70.910 ll. 7 s. 6 d.		70.223 ll. 11 s.

La maison Barbou de Limoges redoit 8,313 ll. 3 s. 6 d.

Jean Barbou de Limoges envoie beaucoup moins de papiers que précédemment (3,714 ll.). Il est à croire que les Barbou de Paris achètent directement dans les fabriques de leur choix. Du reste, quelques-unes des fabriques où se fournissaient les Barbou de Limoges, telles que celles de Chambon et de Moréliéras fabriquaient des papiers inférieurs. Elles étaient visées par l'arrêt du 12 décembre 1730 (art. 9) qui interdisait d'y fabriquer d'autre papier que du moyen ou du bulle.

Nous n'avons pas le détail des envois de livres qui sont moins importants qu'autrefois.

Les Barbou de Paris au contraire envoient à Limoges beaucoup plus de librairie (3,471 ll. 17 s.).

Pour l'imprimerie, Paris envoie les 16 mars 1733 et 21 octobre 1734, une fonte de petit texte 538 ll. et 1,992 ll. ; en 1735, un ré-assortiment de ce même petit texte 438 ll. (Limoges avait envoyé pour 120 ll. de vieille fonte en 1733 et pour 276 ll. 6 s. en 1735). Il paye au sieur Hédin, compagnon imprimeur, 6 ll. en 1734 et 6 ll. en 1735. C'est peut-être un ouvrier de Limoges résidant à Paris auquel on donne des gratifications.

Après les caractères, l'or en feuilles pour la reliure est la principale fourniture : elle s'élève à 1,453 ll. pour les années 1733-34-35.

Jean Barbou a fait des impressions pour ses frères, qui s'élèvent à 4,045 ll. 16 s. en 1733. Les Barbou de Paris commandent les impressions au lieu de commander les ouvrages achevés et reliés à

Limoges. Il envoie à son frère la facture de l'intendance à toucher au Trésor royal, 2,994 ll. 3 s., en 1733.

De la part de Limoges, les affaires personnelles ont le pas sur les affaires commerciales, et c'est ce qui grossit le total du relevé de compte. En 1733, Jean compte à son frère un billet avec intérêt de 8,400 ll., sur M. Lajoumard, son parent; en 1734, il lui envoie 8,000 ll. Il lui paye pour la pension de ses trois fils, à Juilly, (Jean III, Louis-Jean et François) 1,581 ll. pour les années 1733-34-35-36. Mais les plus gros frais sont occasionnés par l'achat du marquisat de Monimes à M^{me} de Béthune. On sait que cet achat avait été fait le 28 août 1734 par Jean-Benoît Barbou de Paris pour le compte de son frère, Jean de Limoges, pour le prix de 120,000 ll., payable par une rente viagère de 10,000 ll. aux quatre quartiers de l'an, plus 6,000 ll. de pot de vin. On voit en effet dans les relevés de Paris, les mentions suivantes: 23 octobre, payé pour l'affaire de Monimes, suivant l'état envoyé 20,168 ll. 13 s. 6 d.; 25 janvier 1736, payé à M^{me} de Béthune, pour quittance jusqu'au 1^{er} janvier 1736, 2,178 ll. 11 s., et le 11 avril suivant, 2,500 ll.

En avril 1736, Jean Barbou de Limoges est à Paris et ses frères paient pour lui ses provisions de trésorier des ponts et chaussées, 1,082 ll.; sa chaise à porteurs, 656 ll.; son épée, 93 ll.; ses habits, 112 ll. 10 s.; ses autres achats et son départ, 590 ll.; total: 2,233 ll. Il fallait bien que le nouveau marquis de Monimes soit mis selon son rang.

Il nous reste à résumer un document intéressant. C'est le « brouillard de 1723 », de Jean Barbou, de Limoges. Ce registre du format raisin, recouvert d'une feuille de vélin, ayant appartenu à un antiphonaire du xv^e siècle, est incomplet; il contient 372 pages chiffrées à la main. Le précédent était désigné « journal de 1714 ». Sauf le compte des PP. Jésuites, qui était sur le « longuet », et celui de ses frères de Paris, qui étaient sur un autre registre. Jean Barbou a inscrit sur celui-ci tous ses comptes; mais sans observer aucun ordre. Le nom d'une personne était placé en tête d'une page et on laissait un certain nombre de feuillets pour les débits ou les crédits à venir. La place était-elle insuffisante, on reportait la suite un peu plus loin. Lorsque le livre se remplissait, on revenait en arrière pour utiliser les pages laissées en blanc. Un répertoire écrit sur le dernier feuillet permettait de faire les recherches. Comme on le voit, c'était l'enfance de la tenue des livres.

La première date est du 1^{er} février 1721, la dernière de juillet 1745. Les dernières pages sont occupées par des renseignements auxquels on était appelé à recourir souvent et qu'il fallait trouver

rapidement : liste des ouvrages suivis au Collège de Limoges ; ouvrages demandés à Paris ou ailleurs ; abonnés au « journal » ; anciens ouvrages en magasins, etc.

Le compte du Clergé, par lequel le registre commence, est interrompu par d'autres comptes. Il faut pour le suivre se reporter en cinq endroits. Il embrasse la période de 1721 à 1739. Du 1^{er} février 1721 à février 1736, date de la mort de Jean Barbou, le compte s'élève à 8,945 ll. On relève dans ce compte les titres de plusieurs mandements qui permettront d'ajouter à l'histoire du diocèse. Il semble que le personnel et le matériel sont insuffisants, car nous voyons souvent des travaux de nuit, de dimanches et de jours de fête.

Dans le même ordre d'idée, il convient de mentionner le compte de M. de Lépine, père du futur subdélégué, receveur des décimes du diocèse, qui eut pour successeur M. Boyer, à partir du 24 mars 1727. Puis vient le compte de M. Degain, syndic du Clergé ; celui-ci a aussi un compte personnel en 1734, dans lequel se trouve 4 bouteilles de vin d'Alicante à 3 ll. 40 s.

Le compte de l'intendance s'est élevé annuellement, au fur et à mesure que les besoins de l'administration se sont augmentés. En 1722, les impressions de toutes sortes et les fournitures sont réunies, elles s'élèvent à 1,450 ll. En 1736, date de la mort de Jean Barbou, elles sont divisées en trois chapitres et s'élèvent à 3,222 ll. (impressions, 1,540 ll., fournitures, 647 ll., guerre, 1,034 ll.)

Le compte de M. Amelot, directeur des fermes, comprend surtout des registres et des papiers pour le timbre, il s'élève d'année en année à 700 ll. environ ; — de M. Bouillé, trésorier des troupes à Limoges, dans lequel figure, en 1722, un émail de 25 ll. ; — de M. Desclme, directeur des greffes et francs-fiefs de la généralité, qui est remplacé à partir d'octobre 1723 par M. Oger ; — de M. Lachapelle, directeur du dixième de la généralité ; — enfin de M. Poisson, directeur du bureau des tabacs à Limoges.

Le compte des Jésuites n'existe que par fractions ; le reste était sur le « livre longuet ». Il indique quelques noms des Pères qui étaient au Collège en 1727 : le P. Perrière, préfet, les PP. Ministre, Fonbone, le P. Barbou, syndic et professeur de théologie, le Fr. Brousse.

Les comptes des fabricants de papier occupent une large place dans le registre. On a vu par ce qui précède que les Barbou de Limoges expédiaient de grandes quantités de papiers limousins à Paris. Le brouillard fournit de grands détails sur les sortes de papier fourni par eux.

En premier lieu viennent les fabriques des environs de Saint-Léonard.

M^{me} Gérald Lajoumard, belle-sœur de Jean Barbou, possédait le moulin du Petit Farcbout, sur la Vienne. Il semble qu'elle avait à la fois une fabrique de papier et de tissus et une mégisserie ; car nous la voyons fournir des pièces de canevas de 6 à 8 s. la livre, des parchemins grands, moyens et troisièmes à 5 ll., 4 ll. et 3 ll. 10 s. la botte. Pour les papiers, elle faisait les grands formats et les belles pâtes à en juger par les prix : Soleil, de 34 à 39 ll. la rame ; Jésus, de 25 ll. la rame ; Chapelet, de 45 ll. ; Royal, de 41 ll. ; Grande fleur de lys, Petite fleur de lys, de 8 ll. M^{me} Lajoumard passait à son beau-frère des valeurs sur ses clients de Paris, Bordeaux, Toulouse et Angers. De son côté, Jean Barbou lui fournissait toutes sortes d'objets ; parmi ceux-ci, des formes pour ses papiers (la paire de formes Lombard était de 12 ll.).

Certaines fabriques paraissent liées avec Jean Barbou par un traité d'après lequel elles devaient lui livrer toute leur fabrication. Il en était ainsi pour le moulin de la Valade ou du Chambon, situé sur le ruisseau de Bersac, affluent de l'Ardour, tout près du confluent de ce dernier et de la Gartempe. Ce moulin était géré par Gatineau, auquel Barbou fournissait les *formes* et les *tillettes*. On y fabriquait du carré pesant 24 livres à 5 ll. la rame, de 20 livres à 3 ll. 10 s. et à 4 ll., du fin à 3 ll. et à 3 ll. 8 s., du lombard à 2 ll. 9 s. et à 3 ll., du couture à 2 ll. 8 s. et du gros bon à 1 l. 17 s. et 1 l. 19 s. En somme c'était des papiers de qualité inférieure. Barbou faisait souvent des réductions sur le compte de ce fournisseur. Le moindre prétexte servait de motif à un rabais : format trop petit, défaut de colle, emballage insuffisant, etc.

Tout à côté du moulin de la Valade, sur le ruisseau de Laurière, se trouvait la papeterie de Jean Sabourdy. Barbou lui prend les papiers dont les formats suivent : lombard, raisin, carré, pantalon. Il semble que cette fabrique fait peu de fin. Elle fournit des qualités inférieures, telles que le trace et le gros bon pour le cartiers, le gros bon pour imprimerie, c'est-à-dire pour les épreuves et les passes. Barbou semble avoir fait un prix à l'avance pour toutes les sortes, car ce prix n'est pas rappelé sur le brouillard. Il est du reste en compte avec le fabricant, auquel il avance de l'argent pour acheter des *drapeaux* (lisez chiffons).

Dans la même région, se trouvait la papeterie de Sannat, sur la Gartempe, tenue par Robert et fils. Jean Barbou lui achetait des papiers qui devaient être rendus à Morterolles, où les voituriers les chargeaient. Les fournitures portent sur le carré fin grande forme, pesant 16 à 17 livres la rame et valant de 3 ll. 10 s. à 3 ll. 16 s., du carré fin ordinaire à 3 ll. 8 s. et enfin de la trace pour cartier, pesant 12 livres et valant 1 l. 17 s.

Dans la direction du sud et sans sortir de la province, Barbou prenait à Tourangeau, dont la papeterie se trouvait à Saint-Auvent, près de l'étang formé par la Gorre. Il lui recommandait expressément que le papier soit bien blanc, bien collé et bien conforme à l'échantillon donné. Tourangeau faisait du carré fin, de l'Amsterdam et du compte fin ; nous croyons qu'il faisait surtout les qualités inférieures en raison de la qualité de l'eau : le couture, le gros bon et le *toute paille*, c'est-à-dire chiffon non trié. Barbou payait ses *formes*.

Toujours en s'inclinant vers le sud, on trouve deux fournisseurs de Barbou dans le Périgord. En premier lieu c'est François Goursat, fabricant à la Bregère, paroisse de Nanteuil, près Thiviers, qui fait beaucoup de sortes fines : l'Amsterdam, l'Auvergne, la fleur de lys. Nous avons rencontré le nom de ce fabricant dans les filigranes.

Il se servait encore d'une papeterie voisine, celle de Lacoste, établie au moulin de Pissat et plus tard à Monchaty, entre Nanteuil et Nanthiat, sur l'Isle. Le nom de ce fabricant se trouve souvent dans le filigrane des papiers employés à Limoges au XVIII^e siècle. Il existe toujours une fabrique au même endroit.

Jean Barbou achetait aussi des papiers aux marchands en gros de Limoges. Les frères Grellet lui fournissaient du Saint-Chrysostôme, du grand-raisin, du grand-compte (pour le *Missel*) et du lombard.

Nous verrons plus loin les noms d'autres fabricants qui fournirent la maison de 1736 à 1750. Quelques-uns des fournisseurs n'ont pas de compte sur le livre, bien que nous connaissions leur nom : Moréliéras, Dieuaide (du Périgord), Tardif, Mathieu, etc.

Pour la reliure, Jean Barbou achète son papier marbré à M^{lle} Thevenet, mariée plus tard à Vintenac, au pont Saint-Etienne. Il fournit son papier et paye 4 ll. par rame pour la marbrure. Il vendait beaucoup de vin à M^{lle} Thevenet. Nous trouvons une fourniture du 19 juillet 1732 de 42 charges 17 cartes de vin à 11 ll. la barrique, et le 30 novembre suivant, 43 charges 10 cartes de vin à 12 ll. la barrique. Plus tard c'est un cochon du prix de 14 ll.

Ses fournisseurs de carton étaient la veuve Guérin et fils, qui, de leur côté, lui achetaient des papiers.

Il faisait des échanges d'affaires avec sa parente, la veuve de Jacques Farne, dont le frère était imprimeur à Toulouse. Il lui vendait du papier et lui achetait des livres. Parmi ceux-ci, nous relevons les suivants : *Bible*, *Imitation*, *Almanach*, *Nouveau Testament*, *Introduction à la vie dévote*, *Semaine sainte*, *Epîtres et Evangiles*, *Conduite à la confession et à la communion*, etc. D'après une facture de mai 1731 au 9 avril 1734, la veuve Farne doit à Jean Barbou 6,413 ll. et celui-ci lui doit 2,707 ll.

Jean Barbou fournit du papier à divers cartiers de Limoges : Martial Cibot, place des Bancs ; Filiâtre, place Manigne ; Lanier, rue des Petites-Pousses ; Martial Texier. Dans la période qui nous occupe, le brouillard ne renferme que le compte de Lanier. Barbou lui fournit, de 1731 à 1736, de l'Amsterdam fin et second fin, du *trasse* Goursat et Pissat et du gros bon. Les cartiers employaient les sortes communes (trace ou gros bon) pour former l'intérieur des cartes et l'impression de celles-ci se faisait sur l'Amsterdam fin.

Barbou vendait des livres et du papier à deux librairies de Limoges dont le nom est peu connu, l'une était celle de François Martin et fils, l'autre celle de Pierre Martin. Ces deux noms sont accompagnés du qualificatif « marchand ». Il vendait aussi à Guillen, libraire à Uzerche, et à Villepontoux, marchand de papier à Bergerac. Vidal, voiturier de Bellac, faisait le commerce des papiers ; il achetait à Barbou du gros bon et du lombard.

Le livre contient les comptes de divers banquiers de Limoges : Ardant (François), son beau-frère, Dorat, son autre beau-frère, associé avec Bourdeau ; Teulier v^o et fils ; Thévenin oncle et neveu. Ces comptes ne présentent d'autre intérêt que donner les noms de quelques libraires avec lesquels Jean Barbou faisait des affaires : Dupou, de Pau ; Cazanove, de Toulouse ; Lacour, La Botière, de Bordeaux ; Gouy, de Saumur ; Foureau, d'Angers ; Desbordes et Clerc du Fief, de Niort ; Brau, de Poitiers ; V^e Masson, de Blois.

Les autres comptes ont un caractère tout personnel, ce sont ceux de Borpe, greffier de l'intendance ; Breau, meunier, auquel Barbou a acheté le moulin de la Proufate en 1726 ; le P. Barbou, Jésuite, son frère ; M^{lle} Chamboursat, sa cousine ; M^{me} Croisiér, femme de l'ancien receveur des décimes ; Grandmaignac et Grellet, ses employés ; M^{me} de Labrugère ; Pabot ; Peyroche, son oncle ; Roux de Mazerolas, propriétaire de la maison où logeait Peyroche.

Jean Barbou devait être d'une prodigieuse activité pour suffire à la direction de sa maison, qui était très importante, à ses fonctions de trésorier des ponts et chaussées et de greffier de l'élection, et enfin à la gestion de ses nombreuses propriétés, de Monimes, notamment. Ses occupations multiples durent le vieillir avant l'âge, car il n'avait que quarante-huit ans au moment de sa mort, arrivée le 22 février 1736.

Veuve de Jean BARBOU

Valérie FARNE (1736-1751)



La succession de Jean Barbou devait être un très lourd fardeau. Sa veuve avait besoin de toute son intelligence et de toute son énergie pour conduire sa maison. Par bonheur pour elle, son fils aîné, Jean III, était déjà grand et pouvait la seconder. Elle pouvait compter aussi sur son beau-frère, le P. Jean-Baptiste Barbou, qui lui prêta le secours de son expérience dans son grand procès avec l'abbé de Grandmont et le curé de Bessines au sujet de la dime de Monimes. Son autre beau-frère, Jean-Benoit, libraire à Paris, s'employa de toutes ses forces pour lui aplanir les difficultés.

Parmi les ouvrages imprimés par elle, nous en avons relevé vingt, dont six pour l'Évêché et douze pour le Collège des Jésuites. Le petit nombre des ouvrages pour le clergé trouve son explication dans ce fait que l'évêque, depuis 1740, avait fait choix d'un autre imprimeur, Jean-Baptiste Dalesme.

Elle entretenait avec son beau-frère de Paris les meilleures relations d'amitié et d'affaires, comme en témoignent les comptes annuels que nous allons résumer.

Le premier compte va du 14 avril 1736 au 24 octobre 1737. Il s'élève pour Limoges à 22,819 ll. et pour Paris à 32,512 ll.

La veuve Barbou fait à son beau-frère treize envois de librairie qui s'élèvent à 2,087 ll. En 1736, elle paye 18 ll. pour port de vieille fonte, et à Fournier le jeune, fondeur en caractères, 640 ll. C'est la première fois que nous voyons paraître le nom de ce fondeur qui va être à l'avenir le fournisseur des Barbou de Limoges et de Paris, dont il était le client et l'ami. Les lettres et les fleurons que Fournier donne comme spécimen dans son *Manuel typographique* (1766) se retrouvent dans tous les ouvrages des Barbou de Limoges et de Paris.

Les affaires personnelles l'emportent sur les affaires commerciales dans ce compte. On y voit figurer les frais de maladie et de funérailles de Louis-Jean, qui mourut chez son frère le 15 octobre 1736, 416 ll. ; pour la pension de ses frères, 1,600 ll. ; pour M^{me} de Béthune, 2,000 ll. ; pour le décret de la terre de Monimes, 1,740 ll.

De son côté, son beau-frère de Paris fait différents paiements et négocie ses valeurs. Il mentionne deux paiements pour les imprimés exécutés à Limoges, l'un de 1,707 ll. 7 s., l'autre de 2,400 ll.

Le compte suivant va du 12 novembre 1737 au 14 août 1738. Celui de Limoges s'élève à 8,203 ll. 14 s., celui de Paris à 17,283 ll. Limoges redoit donc 9,079 ll. 6 s.

Comme dans le précédent, les affaires personnelles dominent. Pour la librairie nous ne relevons que quatre envois, s'élevant à 243 ll. 12 s. Pour l'imprimerie, il y a un envoi de vieille fonte et une gravure des armes de l'évêque, qui coûte 12 ll.

Dans le compte de Jean Barbou de Paris on relève : feuilles de classe, 19 ll. 10 s.; une balle *Erasmus colloquia*, 120 ll.; 24 *Pastoral* en 3 vol., 60 ll., et 236 rames carré Chambon à 4 ll. 2 s., 967 ll.

Dans le relevé suivant (du 15 septembre 1740 au 31 décembre 1741) le compte de Limoges est de 54,409 ll. 15 s., celui de Paris de 6,558 ll. 10 s. Ce qui cause la disproportion entre ces deux comptes, ce sont les nombreuses et fortes valeurs envoyées par Limoges. On ne relève que les trois envois de librairie suivants : 200 *Dictionnaires des commençants* in-8° blancs à 1 l. 5 s. (250 ll.); 1,000 *Faciliores* in-12 bl. à 5 s. (250 ll.); 2,000 *Tursetinus* in-18 bl. à 10 s. (1,000 ll.); enfin 310 rames carré fin Sannat sans cassé, sur les nouvelles formes, pesant dix-sept à dix-huit livres la rame.

Paris fait des envois de livres de plus en plus nombreux, mais sans donner de détail (douze envois s'élèvent à 661 ll.) Il paye à Fournier, fondeur, pour caractère italique, 280 ll. 18 s.

Nous arrivons au dernier compte que nous possédions entre les maisons de Limoges et de Paris, compte qui va de décembre 1742 au 28 février 1747 et se termine ainsi :

« Par le compte cy-dessus arrêté entre nous, il paroist que M. Barbou de Paris a payé pour Mad^e Descourières la somme de trente sept mille deux cent huit livres six sols neuf deniers, et que Mad^e Descourières ayant fourny à M. Barbou la somme de trente quatre mille cent cinquante sept livres quatre sols six deniers, il apert que Mad^e Descourières est débitrice envers M. Barbou de la somme de trois mil cinquante une livres deux sols trois deniers depuis le compte arrêté le 23 novembre 1742 entre le dit sieur Barbou d'une part et le Reverend Père Barbou, jésuite, stipulant pour lad. dame Descourières. Fait en double entre nous, moy sieur Barbou, oncle, et moy, Martial Barbou, neveu, stipulant pour ma mère. A Paris, ce 28^e février 1747. BARBOU. BARBOU, p. ma mère. »

Pendant cette période, Limoges a fait très peu d'envois de livres ; il a expédié en cinq fois, 500 rames carré fin Sannat à 4 ll. 10 s. la rame, faisant un total de 2,250 ll. Les autres opérations consistent en lettres de change et en paiements pour affaires personnelles.

Paris fait seize envois de livres s'élevant au total de 1,564 ll. 3 s.; il paye à Fournier, fondeur, 235 ll., plus pour les augmentations

du *Dictionnaire des commençants*, 120 ll. et pour les feuilles du même dictionnaire 66 ll.

Le registre brouillard de 1723 cité plus haut et celui de 1736 à 1751 (in-folio raisin de 469 pages numérotées à la main dont quelques-unes manquent) vont nous permettre de dire un mot des principaux clients de la veuve de Jean Barbou.

Le compte du clergé fait mention des titres de plusieurs imprimés aujourd'hui introuvables que nous reproduisons plus loin dans le catalogue.

Le compte de l'intendance fournit lui aussi quelques renseignements sur l'administration de la généralité. Les dépenses annuelles s'élèvent en moyenne à 2,500 ll. Dans ce chiffre, les frais de milice et de guerre sont de 250 ll. en moyenne par an.

Nous relevons sur le registre les noms de plusieurs employés de l'intendance : de 1732 à 1743, M. Dupin ; de 1733 à 1734, M. Laloge ; de 1743 à 1750, M. Fradet ; de 1734 à 1750, M. Maleden ; de 1744 à 1751, M. Bouillet d'Ossemont ; de 1743 à 1751, M. Le Scurre ; de 1739 à 1740, M. Bertin, subdélégué à Saint-Vaury ; de 1727 à 1740, M. Gartempe, subdélégué de La Souterraine ; de 1738 à 1741, M. de Puyjoubert, subdélégué à Saint-Léonard ; de 1743 à 1747, M. La Noaille, subdélégué à Saint-Léonard, etc.

La veuve Barbou paie plusieurs comptes pour l'intendance : Massier, fabricant de faïence (16 nov. 1728, quatre encriers de faïence, 7 ll. 4 s.) ; Deveau et Lespinay, menuisiers ; Tricaud, serrurier ; Laquintinie, relieur ; Guérin, graveur (10 oct. 1743, armes de l'intendant, gravées sur buis, 5 ll.) ; Lavallée, graveur (23 nov. et 27 déc. 1743, cachet pour les bureaux de l'intendance, 6 ll.) ; le marchand de vin, etc.

Parmi les fonctionnaires que sert la veuve Jean Barbou, il convient de citer : M. Amelot, directeur des fermes (de 1736 à 1744) ; M. Etienne, directeur du sixième (1741-1748) ; M. Touzac, receveur des tailles (1745-1750) ; M. Poisson, directeur du bureau des tabacs (registres pour les bureaux relevant de Limoges : Saint-Junien ; La Souterraine, Bellac, Eymontiers, Bourganef, Meymac, Le Dorat ; et pour les bureaux relevant de Brive : Aurillac, Mauriac, Bort, Ussel, Argental, Tulle et Uzerche), 1749.

Aux fabricants de papiers qui fournissaient son mari, la veuve de Jean Barbou en a ajouté plusieurs autres. D'abord ceux de Saint-Junien et des environs : Tardieu, aux Betouilles, près Saint-Junien, fabriquait du carré *toutes peilles*, du gros bon, du couture et du cassé, toutes sortes communes ; — Berger, et plus tard veuve Berger, dont le moulin était situé sur la Glane ; — Bernard, et plus tard M^{lle} Bernard, du moulin de Rochebrune, aussi sur la Glane, et

Grateyrolle, dont la fabrique était voisine, fabriquaient les mêmes sortes de papier.

Dans la Marche, nous voyons le nom de Caland, dont le moulin était situé sur la Mourne, près de Bourgneuf.

Dans le Bas-Limousin, nous relevons les noms de deux fabricants :

Béronie et Reigniac, possédaient le moulin du Soleil, sur la Corrèze, près de Tulle. De 1739 à 1743, ils fabriquaient les formats suivants : compte fin, grand, moyen et petit timbre, raisin fin, carré fin, Amsterdam, Auvergne. On devait faire des étoffes dans la même fabrique, car les papiers étaient accompagnés de pièces de canevas. Ces papiers étaient vendus livrables à Limoges et certaines sortes étaient envoyées en dépôt en attendant la vente. La veuve de Jean Barbou envoyait aux fabricants de la colle et des formes, mais ces dernières devaient lui être rendues.

Lacombe, au moulin de Pezat, sur la Corrèze, fournissait les mêmes formats de papier à la veuve Barbou. Il y ajoute même une pièce d'étoffe de 45 aunes à 2 ll. 8 s. l'aune.

Dans la période précédente nous n'avions trouvé que le compte d'un seul cartier, Lanier ; nous avons dans celle-ci ceux de Martial Cibot, Texier, Guérin jeune et V^e Guérin.

La veuve Barbou leur vend les mêmes sortes de papier que celles vendues à Lanier ; mais elle leur prend des jeux de cartes. C'est par centaines qu'elle achète des *sizains* (1) à 12 s. chez Martial Cibot. Guérin lui vend des *sizains de Toy* à 30 s. des *quadrille* (2) à 34 s., des *entières* (3) à 2 ll. et des *piquet* (4) à 30 s.

Plusieurs imprimeurs de Limoges travaillaient pour la maison Barbou ou lui vendaient leurs ouvrages. Martial Sardine et sa veuve imprimaient certains titres qui étaient accompagnés sur les registres du mot Sardine pour indiquer leur provenance.

La veuve Barbou faisait des affaires avec tous ses confrères de la région, mais nous n'avons pas la copie de ces comptes. Pour Chirac, imprimeur-libraire à Tulle, une feuille volante indique qu'à la date du 28 août 1748, il lui a fait quatre valeurs, payables de trois mois en trois mois et s'élevant au total de 1,254 ll.

Pour tenir le greffe de l'élection, les Barbou avaient besoin d'un homme de confiance, qu'ils rétribuaient au moyen de la retenue d'un quart sur les recettes. Le 30 décembre 1743, la veuve de Jean Barbou réglait avec M. Bettut, son commis-greffier. Il se trouvait

(1) Six jeux.

(2) Le jeu d'homme a 40 cartes.

(3) Le jeu entier se compose de 52 cartes.

(4) Jeu de 32 cartes.

lui devoir la somme de 590 ll. 17 s. 8 d., qui après la retenue du quart, 147 ll. 14 s. 8 d., se trouva réduite à 443 ll.

Le brouillard de 1723 se termine par divers renseignements, tels que les livres suivis au collège des Jésuites, reproduits en appendice; — les abonnés au journal, qui étaient en 1740 : M. Arnaud, prêtre-bénéficiaire du chapitre de Saint-Germain, chez M^{lre} Chabrol, faubourg Manigne; M. Péconnet, d'Eymoutiers; M. de La Nouaille; M. de Saint-Priest; M. François Martin; M. de La Bachellerie; — les livres de Lyon, Paris ou Toulouse, qui sont demandés :

« Pour M. Lescoux, de Ségur pour Lyon : *Lexicon medicum*, latin ou latin français (1); — *Anatomic raisonnée*, de Fauvry (?); — la *Chirurgie*, de Munich ou à défaut une autre des plus nouvelles; — *Accouchement des femmes*, de Mauriceau (2). Sur quoy j'ai reçu dix livres. »

« M. des Violettes de La Forge, paroisse de Jumilhac, m'a donné deux livres d'arres (*sic*) pour faire venir le *Dictionnaire*, de Pontas (3), 3 vol. in-folio, et ce le 14^e avril 1735. »

« Il faut faire venir de Paris la *Theologia S. Hieronimi septimus tomus* pour le Révérend Père Protay Merthier, lecteur de théologie de la communauté des Récollets, de Saint-Léonard. J'ay reçu pour avances vingt-une livres; cy reçu le livre et remis 20 s. »

« Il faut faire venir de Paris un supplément du *Bréviaire des trois ordres de Saint-François*, des plus nouveaux, pour M^{me} la Présidente d'élection; reçu le livre ci-dessus. »

« On demande le prix des livres ci-dessous, venant de Paris : *Valla de rebus Oubris* (?) (4); — *Joannis Philippi responsa et arresta* (5); — M. Lebrét, *De la Souveraineté* (6); — *Heures* de l'édition de 1708 et s'il y en a de celle qui est sous presse; — le livre intitulé : *la Philosophie des anciens rétablie en son état*, traduit en latin français; — *Les Arrests*, de M. Olive, de la meilleure édition. »

Depuis 1744, Limoges avait une chambre syndicale qui avait pour officiers un syndic et un adjoint nommés pour deux ans. Une pièce datée du 15 avril 1751, nous fait assister à la nomination du

(1) Peut-être B. CASTELLI, *Dictionarium medicum. Genevæ, 1746, in-4.*

(2) MAURICEAU, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées. Paris, 1740, 2 vol. in-4° fig.*

(3) PONTAS, *Dictionnaire des cas de conscience. Paris, P.-A. Lemercier, 1730, 3 vol. in-fol.*

(4) Peut-être : Gregorii Vallæ placentini de expetendis et fugiendis rebus opus, *Venetia, 1501, 2 vol. in-fol.* ou : Jesuis Hieronymi de Vallibus-Patavini; *passionem domini nostri Jesu Christi... Parisiis, 1510, in-4.*

(5) *Johannis Philippi, Responsa Juris, 2^e édit. — Montpellier, 1603, in-fol.*

(6) LEBRÉT (Cardin), *Traité de la Souveraineté du Roi, de son Domaine et de sa Couronne. — Paris, 1632, in-4°.*

syndic par les « marchands imprimeurs » de la ville assemblés en état de commun pour délibérer des affaires de la communauté, par devant M^e Pierre Thoumas, notaire royal à Limoges. Valérie Farne, veuve de Jean Barbou des Courières; Jacques Farne, Martial Sardine et Jean Baptiste Dalesme. Pierre Chapoulaud était absent. Jacques Farne fut nommé syndic (1).

En 1754, la veuve de Jean Barbou, sollicitée par son fils Martial, devenu majeur, de lui céder la librairie, fit dresser un inventaire du matériel et des marchandises. Le chiffre total de cet inventaire était de 449,032 ll. 15 s., ci..... 449,032 ll. 15 s.

Mais comme elle donnait à son fils :

1 ^o en avancement d'hoirie.....	10,000 ll.
2 ^o sa part dans la succession de son père.....	12,000 ll.
3 ^o sa part dans la succession de son frère aîné Jean III.....	4,000 ll.
4 ^o sa part dans la succession de son frère Louis-Jean.....	5,500 ll.

TOTAL..... 34,500 ll., ci 34,500 ll. »

Cette somme étant déduite du chiffre, de l'inventaire, il restait..... 87,533 ll. 15 s.

Pour s'acquitter envers sa mère, Martial lui souscrivit douze lettres de change de 7.250 ll. chacune, payables le 1^{er} juillet de chaque année. Il s'engagea en outre à payer 800 ll. pour sa pension et celle de deux garçons, et pour la location des magasins de la rue Manigne, mais sans y comprendre la location du magasin de Saint-Martial et le salaire des deux garçons qui formaient un compte à part.

Pour rentrer dans les 34,500 ll. qui lui avaient été attribuées par sa mère, Martial choisit dans l'Inventaire général un certain nombre d'ouvrages représentant cette valeur.

L'inventaire du matériel des marchandises et du matériel se subdivisait ainsi :

Ouvrages de fonds (237,461).....	82,877 ll. 15 s.
Feuilles classiques (77,415).....	4,850 ll. »
Livres en feuilles chez les relieurs (5,635)...	2,255 ll. »
Livres brochés dans divers magasins (20,000).	2,892 ll. »
Livres d'assortiment de Paris, Toulouse, Lyon, etc. (5,688).....	3,920 ll. »
Livres reliés en magasin (20,935).....	10,995 ll. »
Papiers d'impression ou d'écriture.....	7,241 ll. »
Imprimerie.....	4,000 ll. »

TOTAL..... 449,032 ll. 15 s.

(1) Voir ce document aux pièces justificatives. C'est M Emile Hervy qui a bien voulu nous le communiquer : nous l'en remercions.

Les ouvrages étaient répartis dans plusieurs endroits. Dans la maison de la rue Manigne, il y en avait dans la *Chambre du diocèse*, dans la *Chambre des Cicérons*, dans les *Armoires* et dans la *Boutique*. Hors de la maison, il y en avait dans le magasin de Saint Martial et le grand grenier (1), situés rue des Taules ou place du Cloître, où les Barbou de Leymarie avaient eu leur magasin de draperie ; chez les relieurs, et à Beaupeyrat chez M. Dorat, beau-frère de la veuve Barbou.

Le fonds de la librairie était constitué par cent quarante ouvrages, dont moitié pour la piété et moitié pour les classiques.

Les ouvrages se tiraient à un nombre plus ou moins grand, suivant leurs chances d'écoulement. Dans les 257,464 exemplaires révélés par l'inventaire. Nous relevons un titre à 20,000 ex. (l'ABC), un à 10,000 ex. (la *Grammaire* de Despaulère), deux à 9,000, deux à 8,090, cinq à 7,000, deux à 6,000, cinq à 5,000, quatre à 4,000, quinze à 3,000, vingt-sept à 2,000, les autres à 1,000 ex. et au-dessous.

À la suite des ouvrages de fonds, on a vu que l'inventaire mentionnait les *Feuilles classiques*. On désignait ainsi des parties de l'œuvre d'un auteur latin suivi dans les Collèges des Jésuites, comme nous l'avons dit plus haut. Ces parties avaient de trois à six feuilles petit in-4° (de 24 à 48 p.) et se tiraient à 1,500 ou 2,000 exemplaires (2). La maison éditait quatre-vingt-sept de ces *Feuilles* en 1751 ; ainsi subdivisées : 50 pour les œuvres de Cicéron, 16 pour Virgile, 13 pour Ovide, 6 pour Horace et 2 pour Sénèque. Elle avait en magasin 77,415 exemplaires, représentant 389,051 feuilles de papier, s'élevant à 4,850 livres.

L'inventaire fournit aussi quelques détails sur les prix de reliure qui variaient suivant le format et le genre.

Les reliures en plein parchemin ou pleine basane étaient évaluées par les Barbou aux prix suivants :

L'exemplaire in-24, 1 s ; in-18, 2 s. ; in-12, 3 s. et 3 s. 6 d. ; in-8, de 5 à 10 s. ; in-4°, de 10 à 12 s.

Pour l'in-12, la reliure parchemin ou basane, dorée, 4 s. 6 d ;

(1) Sur le brouillard de 1723, nous trouvons la mention suivante :

Etat des livres remis au magasin de Saint-Martial le 7 janvier 1732 : 46 balles *Apparat royal* ; 47 ballots *Dictionnaire Gaudin*, français in-4°, papier fin ; — le 8 janvier, 152 ballots *Gaudin*, in-4° français, papier commun ; — le 14 janvier, 10 balles *Gaudin*, latin in-4°, et un ballot gâté.

(2) Les exemplaires que nous avons vus ont un format carré (0,140 X 0,180) et sont tirés sur papier très blanc et bien collé, portant comme filigrane d'un côté une fleur de lis, et de l'autre AUVERGNE FIN 1740 E. D.

bordée, 6 s. 6 d. ; la reliure veau, tranches dorées, 1 l., et la reliure chagrin, tranches dorées, 2 ll. 6 d.

Les belles reliures en maroquin, tranches dorées, se faisaient à Paris. Ainsi la reliure du *Bréviaire de Limoges*, 4 vol. in-8 valait 10 à 12 ll. l'exemplaire et celle du *Misset de Limoges* in-fol., 14 ll. l'exemplaire.

L'imprimerie nous paraît évaluée à un prix inférieur à sa valeur, d'autant plus qu'elle s'était augmentée de plusieurs caractères, quelques années auparavant.

L'inventaire de 1751 montre combien les relevés d'ouvrages faits en dehors d'un document sont incomplets. Plusieurs ouvrages qui avaient échappé à nos recherches nous ont été révélés par l'inventaire, sans que nous puissions pour cela fixer leur date d'impression.

La veuve de Jean Barbou survécut treize ans à l'arrangement fait avec son fils Martial. Au moment de sa mort, l'enseignement venait d'être enlevé aux PP. Jésuites et cette mesure porta un coup funeste à la fortune de sa maison :

Martial Barbou

(1751 + 1784)

Martial Barbou, qui succéda à sa mère en 1751, lorsqu'il atteignit sa majorité, prit la maison dans d'excellentes conditions, et il pouvait espérer la continuation de cette prospérité.

Un événement inattendu vint contrarier tous ses projets et ruiner ses espérances. La direction des collèges fut enlevée aux Jésuites en 1763, et ce fut pour lui une perte énorme, car il avait accumulé dans ses magasins une quantité d'ouvrages qui étaient appelés à y dormir longtemps.

Il resta le fournisseur du Collège royal de Limoges, dirigé par des prêtres séculiers ; mais avant de se risquer à éditer les nouveaux ouvrages adoptés, il voulut attendre que les programmes fussent bien arrêtés. Il craignait de subir des pertes, et, au lieu de suivre l'exemple de ses cousins de Paris, qui eux n'avaient pas hésité à imprimer les classiques transformés, il préféra demander aux libraires de la capitale ceux qui lui étaient nécessaires. C'est ce qui ressort des factures conservées aux Archives

départementales (1). Les ouvrages demandés étaient la *Grammaire* et les *Rudiments* de Wailly, Montesquieu, *Grandeur des Romains*; les traductions de Cicéron, Horace, Saluste, Quinte-Curce, Ovide, le *Dictionnaire, abrégé d'orthographe*, le Joubert, *Dictionnaire français-latin*, le Despautère de Behourt, le Desbillons, *Fables*, le Fénelon, *Télémaque* et *Dialogue des morts*, le Ragois, *Instruction sur l'histoire de France et sur l'histoire romaine*, *l'Instruction de Toul*, le Voltaire, *Charles XII*. Quelques-uns de ces ouvrages étaient édités par les Barbou de Paris.

C'est à peine si nous relevons quelques titres nouveaux dans l'inventaire de 1819 : *Traité élémentaire du genre épistolaire*, par l'abbé Vitrac (1780); *Arithmétique*, par Le Gendre (1781); *Histoire du vieux et du nouveau Testament*, par de Royaumont (1781); etc.

Ce dut être avec un serrement de cœur qu'il imprima en 1765 les *Lettres patentes* du Collège royal de Limoges du 6 décembre 1764 (confirmation de celles de février 1763). C'est de ses presses que sont sortis les quatre discours prononcés aux distributions de prix par l'abbé Vitrac, professeur d'humanités, puis sous-principal du Collège royal; *Eloge de Marc-Antoine Muret* (1774); *Eloge de Jean Dorat* (1773); *Eloge de Baluze* (1777); *Eloge de Grégoire XI* (1779). Chacun de ces éloges est accompagné d'un portrait (2).

Depuis 1740, les Barbou n'étaient plus les imprimeurs du clergé, ils n'en publièrent pas moins un certain nombre d'ouvrages de piété dont on trouvera les titres au catalogue.

La littérature préoccupait peu les esprits à Limoges; car pendant l'exercice de Martial Barbou, de 1751 à 1784, soit trente-quatre ans, nous n'avons qu'un seul ouvrage de cette catégorie imprimé par lui, *Le Temple de Guide*, poème imité de Montesquieu, en sept chants, par M. L*** de L. (M. Liron de Limoges) (3).

Poussé par Turgot et par la Société royale d'agriculture, dont il était l'imprimeur, Martial Barbou se lança dans une voie qui dut être lucrative pour lui, parce qu'elle répondait à un besoin du public. Il publia des ouvrages de renseignements, des calendriers, des cartes et des mémoires scientifiques. C'est lui qui fit paraître en 1762 le premier *Calendrier ecclésiastique et civil de la Généralité*, qui fut continué par son fils, sous différents titres, jusqu'en 1814. Cette publication avait pour patrons les savants abbés de Vovon, Nadaud et Legros.

(1) Archives de la Haute-Vienne, fonds du Collège D. 162.

(2) Archives de la Haute-Vienne, fonds du Collège D. 475-478.

(3) M. Liron, commis aux recettes générales, est mort en 1804. Voy. dans l'*Almanach limousin* pour 1862, p. 140 et ss., l'article que M. Emile Ruben lui a consacré.

C'est encore lui qui imprima en 1763 les *Ephémérides de la Généralité de Limoges*, par Desmarests, ingénieur en chef de la Généralité. Il est dommage que cet ouvrage, qui renferme de précieux documents, n'ait pas été continué, comme l'auteur le faisait espérer. L'ouvrage est accompagné d'une carte des environs de Limoges par l'ingénieur Cornuau.

Martial Barbou publia les différentes cartes de la Généralité et du diocèse dressées par les ingénieurs Cornuau et Capitaine, dont il parut des éditions en 1781, 1782 et 1783. M. Marc Barbou des Courières possède encore le cuivre de l'une de ces cartes.

Parmi les mémoires scientifiques, nous relevons les suivants : *Des moyens que l'on peut employer pour préserver les animaux de la contagion.....*, par Vicq d'Azyr (1775); *Discours sur quelques opinions du public concernant la médecine*, par Jean-Baptiste Boyer, médecin (1776); *L'ami du peuple français*, par de Mirabeau (1776); *Essais faits par le lieutenant général de police de Limoges, pour parvenir à connaître la proportion qui doit être entre le prix du pain et celui des grains* (1776); *Rapport fait par ordre de l'Académie des sciences sur les effets des vapeurs méphitiques dans le corps de l'homme et principalement sur la vapeur, avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués....*, par M. Portal, médecin consultant de Monsieur (1776).

Martial Barbou, sur le conseil de Turgot et de Desmarests, fit construire une fabrique de papier dans sa propriété des Courières, sur le bord de l'Aurence. Il eut à soutenir un très long procès avec MM. Faulte et Grellet frères, au sujet du canal d'aménée des eaux du Moulin-Blanc jusqu'à la fabrique des Courières. Le retard apporté par ce procès dans le fonctionnement de la fabrique ne permit pas à Desmarests d'y faire les expériences qu'il avait projetées. Il voulait appliquer les procédés pour améliorer la fabrication d'après les observations qu'il avait recueillies en Hollande. Cela ressort d'une lettre écrite par lui à Turgot le 27 juin 1769, lettre que M. Poyet a reproduite dans son étude sur les Papeteries (1).

D'après les notes de Legros, postérieures de près de dix ans à la lettre de Desmarests, la fabrique qui avait le plus d'activité aux environs de Limoges, était celle de Martial Barbou de la Valette, « qui n'avait rien épargné pour lui donner toute l'activité possible » et pour égaler les belles papeteries d'Angoulême ».

Martial ne pouvait s'empêcher de remarquer que les papiers de l'Angoumois étaient supérieurs par la qualité des pâtes, la blancheur et le collage à ceux du Limousin. Peut-être espérait-il

(1) *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. XIII, p. 126.

remettre ces derniers en faveur et ramener les éditeurs de Paris qui les avaient abandonnés, ses cousins notamment, qui devaient en employer une grande quantité. Nous n'avons pas de traces de tout cela et nous en sommes réduit aux conjectures. Ce qui est sûr, c'est que l'organisation de sa fabrique du papier dut lui faire négliger l'imprimerie et la librairie et que ce qu'il gagna d'un côté, il le perdit de l'autre, car ses impressions n'offrent rien de remarquable. Les papiers fabriqués par lui portent comme filigrane : **M^e BARBOU || FIN || LIMOUSIN.**

Déjà en 1739 le gouvernement avait voulu diminuer le nombre des imprimeurs dans chaque ville, afin de pouvoir exercer sur eux une surveillance plus active et plus rigoureuse. Limoges, qui possédait six ateliers d'imprimerie, ne devait en avoir que deux. Les réclamations les plus énergiques se produisirent, de la part de ceux auxquels on allait enlever le gagne-pain et cela sans d'autre motif que le bon plaisir.

L'ordonnance du 12 mai 1759 éleva le nombre des imprimeries dans certaines villes. Le nombre fut réduit à quatre pour Limoges. Mais le difficile était de choisir parmi les ateliers existants ceux que l'on devrait frapper. On se trouvait en face d'honnêtes gens, qui, par leur travail, faisaient vivre leur nombreuse famille, et auxquels on ne pouvait reprocher de s'être rendus indignes d'exercer la profession.

C'était absolument le cas de l'imprimeur supprimé en 1758, J.-B. Voisin, qui avait six enfants. On conserva l'imprimerie de la veuve de Martial Sardine, mais seulement sa vie durant.

D'après le rapport fait à M. de Sartine en 1764, voici comment les imprimeries pouvaient se classer, suivant l'importance de leur personnel : 1° Martial Barbou, 10 compagnons, 4 presses ; 2° J.-B. Dalesme, 7 compagnons, 4 presses ; 3° J.-B. Farne, 6 compagnons, 4 presses ; 4° Pierre Chapoulaud, 5 compagnons, 5 presses ; 5° V^e Martial Sardine, 2 compagnons, 2 presses.

Voici, au surplus, un extrait des Etats de la librairie et imprimerie du Royaume en 1764 concernant Martial Barbou (1) :

(1) Etats dressés par les intendants et adressés par eux à M. de Sartine, lieutenant général de police, en vertu de sa circulaire du 10 juillet 1764.

Les renseignements généraux sur l'imprimerie à Limoges fournis par ces Etats sont les suivants :

« Il y a cinq imprimeurs-libraires : Jean-Baptiste Dalesme, V^e Martial Sardine, Martial Barbou, Pierre Chapoulaud, Jean-Baptiste Farne. Il y a de plus deux libraires non imprimeurs, Léonard Laquintinie, reçu le 12 juillet 1745, par M. le lieutenant général de police, âgé de cinquante-quatre ans

» Martial Barbou est natif de Limoges. Il est établi imprimeur-libraire par arrêt du Conseil du 27 mars 1758. Sa famille imprime à Limoges depuis 1560 (1). Il est riche et employe des fonds considérables dans son commerce, qu'il fait avec intelligence et activité. Il imprime fort bien. Il occupe dix compagnons; il possède quatre presses et les caractères suivants : 1 petit canon, 1 parangon, 1 gros romain, 1 saint augustin, 1 philosophie, 1 cicéro, 1 petit romain, 1 gaillarde, 1 petit texte, avec leurs italiques, 1 bâtarde coulée et 1 caractère grec (2). — L'imprimerie du sieur Barbou travaille pour l'intendance; elle imprime aussi beaucoup de livres de piété et classiques. »

De l'état général des imprimeries du royaume dressé en 1777 (3) il résulte que Martial Barbou jouit d'une bonne réputation et qu'il a cinq enfants. Son imprimerie est indiquée à *conserver*.

Bien que Limoges possédât une chambre syndicale, les imprimeurs n'en étaient pas moins tenus de faire enregistrer leurs privilèges sur le livre de la communauté des libraires et des imprimeurs de Paris. Du moins sur les ouvrages que nous connaissons, il en est ainsi; mais à la suite de l'arrêt du 30 août 1777 qui supprima la chambre syndicale de Limoges pour la rattacher à celle de Poitiers, les ouvrages portent, après le privilège, la mention de l'enregistrement par le syndic et l'adjoind de la chambre syndicale de cette

et le sieur Voisin, ancien imprimeur, dont l'imprimerie a été supprimée en 1758 et qui se trouve réduit par là à la profession de libraire-relieur.

» Il y a une chambre syndicale qui a pour officiers un syndic et un adjoind nommés pour deux ans. J.-B. Dalesme est syndic et P. Chapoulaud, adjoind.

» La visite des imprimeries et celle des livres provenant du dehors est faite par le lieutenant général, assisté du syndic et de l'adjoind

» Le commerce de livres qui se fait à Limoges, consiste en livres de littérature et de piété qu'on tire de toutes les villes de France, surtout de Toulouse et de Paris. Il se fait aussi un commerce assez considérable de livres classiques qui s'y impriment et se débitent à Paris, et dans les autres villes du royaume. L'imprimerie du sieur Barbou fournissoit presque tous les collèges des Jésuites.

» S'il y avait des contraventions, les imprimeurs disent qu'elles seraient constatées par eux et référées à M. le lieutenant général de police,

» Les saisies de livres prohibés ou contrefaits sont extrêmement rares. »

(1) Lisez 1568.

(2) Soit au total onze caractères; on les désigne aujourd'hui par le nombre de points de leur force de corps, ainsi on dirait en suivant l'ordre ci-dessus : un 28, un 20, un 16, un 12, un 10, un 9, un 8 et un 7 et 1/2.

(3) Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, n°21832.

dernière ville. Pour mettre le lecteur au courant des nouvelles obligations des imprimeurs, nous reproduisons la *Permission simple* qui termine l'*Histoire du vieux et du nouveau testament* imprimée par Martial Barbou en 1783 :

Permission simple

François-Claude-Michel-Benoist Le Camus de Néville, chevalier, conseiller du Roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaires en son hôtel, directeur général de la librairie et imprimerie.

Vu l'article VII de l'arrêt du conseil du 30 août 1777, portant Règlement pour la durée des privilèges en librairie, en vertu des pouvoirs à nous donnés par le dit arrêt, Nous permettons au sieur Barbou, imprimeur à Limoges, de faire une édition de l'ouvrage qui a pour titre *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament du Royaume*, laquelle édition sera tirée à mille exemplaires en un volume in-12, et sera fini dans le délai de six mois, à la charge par ledit sieur Barbou d'avertir l'Inspecteur de la chambre syndicale de Poitiers du jour où l'on commencera l'impression dudit ouvrage, au désir de l'article XXI de l'arrêt du 30 août 1777, portant suppression et création de différentes chambres syndicales, de faire ladite édition absolument conforme à celle de Paris 1772, d'en remettre un exemplaire pour la Bibliothèque du Roi, aux mains des officiers de la chambre syndicale de Poitiers, d'imprimer la présente permission à la fin du livre et de la faire enregistrer dans deux mois, pour tout délai, sur les registres de ladite chambre syndicale de Poitiers, le tout à peine de nullité. — Donné à Paris, le 24 avril 1783. NÉVILLE.

Registré par nous syndic et adjoint de la chambre syndicale de Poitiers conformément à l'arrêt du conseil du 30 août 1777, portant Règlement sur la durée des privilèges en librairie. A Poitiers, le 30 mai 1783. C. BRAUD, syndic.

La *Feuille hebdomadaire* du 19 mai 1784 mentionne la mort de Martial Barbou en ces termes : « Le 9 mai M. Martial Barbou, seigneur des Courières, imprimeur du Roi, greffier en chef de l'élection, échevin et administrateur de l'Hôpital général, est décédé âgé d'environ cinquante-cinq ans ».

Léonard BARBOU

(1784-1820)

Léonard Barbou, né en 1786, est le dernier de la famille dont nous ayons à nous occuper. Comme son père, il avait été élevé à la pension de Juilly, près Paris, dirigée par les PP. de l'Oratoire,

et il avait été à même d'étudier l'excellente organisation de la librairie de ses cousins, rue des Mathurins, à Paris. Il avait vingt-huit ans lorsqu'arriva la mort de son père, auquel il succéda. Le 10 mai 1785, il épousa Constance Bonnin de Nouic, et le 14 juin suivant il fut reçu maître-imprimeur.

C'est sous sa direction que la maison fut ébranlée par les événements politiques qui se succédèrent et qui faillirent entraîner sa ruine. Léonard Barbou fit tout au monde pour soutenir l'état de ses affaires. Il offrit ses services à la République, à l'Empire et à la Royauté. Grâce au tact commercial de sa femme, qui, pendant la période de 1815 à 1820, avait pris la direction de l'établissement, la maison put se maintenir dans une situation très honorable.

Léonard Barbou continua la publication du *Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin*, créé par son père, qui, avec des modifications dans le titre et dans le texte, se maintint jusqu'en 1814. Dans le même ordre d'idées, il publia en 1788, format in-12, l'*Indicateur du diocèse et de la généralité de Limoges*, accompagné de la carte de Cornouan. Cet ouvrage, sans nom d'auteur, est attribué au savant abbé Legros.

L'intendance lui donnait une somme assez considérable de travaux. D'après les comptes et budgets de la généralité, le compte des impressions payé à Léonard Barbou s'élevait à 3,381 ll. 18 s. en 1783, et à 5,336 ll. 15 s. en 1788 (1).

Son titre d'imprimeur du roi lui attira un certain nombre de brochures à l'époque de la convocation des Etats généraux. Nous les reproduisons plus loin d'après la *Bibliographie de l'Histoire de la Révolution*, par M. Fray-Fournier.

Lorsque la Révolution éclata, Léonard perdit la dernière source de travail qu'il eût conservé jusqu'alors, les impressions administratives. Il adressa une demande très humble aux administrateurs du département (2), pour leur demander de lui continuer les commandes qu'il recevait autrefois de l'intendance; mais ceux-ci lui préférèrent l'imprimeur du clergé, François Dalesme, père de onze enfants, que le nouvel état de choses avait complètement ruiné.

Le 23 février 1789, les imprimeurs de Limoges se réunirent chez François Dalesme, syndic de la communauté, pour la nomination d'un député à l'assemblée du tiers état qui devait se tenir le 26 du même mois dans la grande salle des Feuillants. Léonard Barbou fut choisi pas ses collègues pour les représenter à l'assemblée et concourir à la rédaction du cahier de doléances (3).

(1) Archives de la Haute-Vienne, série C, 256.

(2) Archives de la Haute-Vienne, série T.

(3) Archives communales de Limoges, AA. 7.

On trouvera dans le tome 1^{er} des *Archives historiques de la Marche et du Limousin*, publiées par M. Alfred Leroux, les doléances de la communauté des imprimeurs-libraires de la ville de Limoges, signées : BARBOU (1).

Le 6 septembre 1790, il faillit être victime du grand incendie qui dévora plus de cent maisons entre la rue Manigne et le boulevard des Ursulines (boulevard Gambetta actuel). C'est, dit-on, grâce à la bonne construction de sa maison que le quartier du Verdurier fut préservé. Barbou perdit beaucoup dans cet incendie. On lui alloua une somme de 1,196 ll. comme indemnité, d'après la répartition des 300,000 ll. accordées aux propriétaires incendiés par le décret de l'Assemblée nationale du 26 octobre 1790.

Nous avons dit déjà que Léonard Barbou sembla se mêler à la politique dès 1789 (2). Son titre de colonel de la Garde nationale lui valut les impressions nécessaires à ce corps ; il mettait au bas de ses imprimés *Imprimerie de la Garde nationale* (1790-92).

De 1793 à 1794, il se fit l'imprimeur des écrits les plus violents contre l'ancien régime, entre autres des procès-verbaux de la Société populaire, des discours de Foucaud et de Publicola Pédon, et enfin, rédigé par ce dernier, du *Journal du département de la Haute-Vienne* (6 septembre 1793 — 23 août 1794) ; — il obtint quelques impressions du département et celles du district de Saint-Yrieix (3).

Léonard Barbou n'en avait pas moins confié l'éducation de ses enfants à l'abbé Martial Dourneau, de Limoges, ancien disciple de l'abbé Sicard, ancien curé de Saint-Dizier en Champagne, avec lequel il avait passé un traité le 1^{er} fructidor an IV (18 avril 1796). L'abbé Dourneau, dans la crainte de compromettre la famille Barbou, resta peu de temps chez elle. Pendant son court séjour, il lui fit imprimer l'ouvrage intitulé : *Mes instants, recueil des poésies fugitives*, qu'il dédia à M^{me} Constance des Courières, née Bonnin de Nouic. L'ouvrage contient plusieurs pièces adressées à des personnes de Limoges (4).

(1) Archives communales de Limoges, AA. 8. Nous avons dit un mot de ces doléances dans les *Manuscrits et imprimés à l'Exposition de Limoges 1886* au t. XXXV, p. 115, de notre *Bulletin*.

(2) Voy. la 1^{re} partie, La famille Barbou, p. 82.

(3) Archives de la Haute-Vienne, registre du directoire du département, L. 77, 78, 80 et 81.

(4) Du BOYS et ARBELLOT, *Biographie des hommes illustres du Limousin*, p. 198 ; — E. RUBEN, *Catalogue de la Bibliothèque communale de Limoges*, Belles-Lettres, n^o 4076 ; — A. LECLEN, *Martyrs et confesseurs de la foi du diocèse de Limoges*, t. 1^{er}, p. 689-690.

Parmi les ouvrages imprimés par Léonard Barbou pendant la période révolutionnaire, nous devons citer ceux écrits par un des hommes les plus remarquables de notre ville, J.-J. Juge de Saint-Martin, ancien secrétaire de la Société d'agriculture, qui ajoutait modestement à son nom « cultivateur ». Celui-ci avait déjà fait imprimer à Farne et à Chapoulaud les trois premiers fascicules de ses *Observations météorologiques*, correspondant aux années 1789-90-91. Léonard Barbou imprima les fascicules 4 à 7, années 1792-97, et l'année suivante (1798) il imprimait pour le même auteur sa *Proposition d'un congrès de paix générale*. L'ouvrage le plus intéressant de J.-J. Juge est certainement celui qu'il fit paraître en 1808 sous le titre de *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années*. Le public lui fit un accueil si favorable qu'il dut en faire une seconde édition neuf ans plus tard.

Après le Concordat, Léonard Barbou imprima quelques ouvrages de piété en même temps que des brochures franc-maçonniques. Les sentiments religieux de sa femme durent l'engager à ne plus imprimer ces dernières et il essaya de rentrer en grâce auprès du clergé. Il redevint l'imprimeur de Mgr l'Évêque à partir de 1807 et c'est de ses presses que sortirent par la suite les mandements, ordo, cathéchismes, etc.

La fabrique de papiers de Léonard Barbou ne cessa pas de fonctionner pendant la période révolutionnaire. Les registres du directoire du département conservés aux Archives de la Haute-Vienne (1) disent en effet que, le 6 août 1791, Barbou avait passé un traité avec le magasin général de Limoges pour la fourniture de papier destinés au timbre et à la régie de l'enregistrement. Vers la même époque, il avait passé un traité semblable avec les magasins de Guéret et d'Angoulême.

Le 30 mars 1793, Barbou faisait une nouvelle soumission et il réclamait une indemnité de 658 ll. 14 s. 8 d. pour les pertes qu'il avait éprouvées. Cette indemnité lui était accordée le 18 avril 1794 après constatation qu'une indemnité basée de la même façon lui avait été accordée par le directoire du département de la Charente. Les traités pour les trois villes de Limoges, Guéret et Angoulême prévoyaient des papiers de mêmes poids, prix et dimensions.

D'après une mention de 25 juin 1794, Barbou déclare que le marché fait avec le citoyen Boutet, en 1793, pour fournitures de papier, ayant été résilié, il a fourni 233 rames le 19 février 1794, à

(1) Archives de la Haute-Vienne, registres du directoire du département, série L. 72, 77, 78.

la suite des sollicitations du citoyen Patrou, lui exposant la pénurie de papier que le magasin de Limoges éprouvait. Voulant se rendre utile à la chose publique, il a envoyé les susdites rames autant que le lui permettait le peu de matières premières et de colle qu'il possédait. Il demande la nomination d'experts pour apprécier la valeur de la fourniture. Le directoire nomme les citoyens Dalesme et Farne, imprimeurs.

Le 22 juillet 1794, le directeur du département et le procureur général entendus, le directoire arrête que les 235 rames fournies par Barbou au magasin des formules lui seront payées par les préposés de l'agence nationale, savoir : les 7 rames papier moyen 54 ll. la rame et les 228 rames petit papier 36 ll. la rame; mais qu'il n'y a pas lieu de lui payer les 50 ll. pour frais de voiture, attendu que d'après le cahier des charges de son adjudication il était tenu de livrer les papiers francs et quittes de tous frais de voiture.

En même temps le directoire enjoint à Barbou de fournir 235 rames de papier, comme complément de son engagement pour les années 1791-92-93, sauf indemnité à lui payer.

Le 17 octobre 1793, Barbou demande encore la nomination d'experts pour apprécier les papiers timbrés fournis par lui au magasin des formules. Dalesme et Farne, experts désignés, reconnaissent, le 9 novembre 1793, avoir trouvé dans le magasin du citoyen Boutet, présent le citoyen Patrou, 80 rames petit papier cy-devant Jésus au filigrane et 3 rames du même papier au filigrane, estimé 123 ll. la rame.

On sera certainement surpris de la valeur fantastique de ces papiers : le papier moyen 54 ll. la rame, le petit papier 36 ll. la rame, le Jésus 123 ll. la rame, au lieu des prix normaux de 5 à 10 ll. la rame; mais il faut songer que les paiements se faisaient en assignats.

Les papiers fabriqués par Léonard Barbou pendant cette période se ressentent de la pénurie des matières premières. Ils sont de mauvaise qualité et mal fabriqués. Ils portent comme filigrane, en anglaise, le nom de BARBOU.

En 1811, l'Empire qui se montrait très dur pour les imprimeurs, eut l'intention de réduire leur nombre par ville, comme cela avait été fait sous Louis XV. D'après l'ordonnance de 1739, Limoges ne devait avoir que quatre imprimeries. D'après les instructions de 1810, on voulait les ramener à ce même nombre. Or, il y avait six établissements ; ceux de Barbou, Chapoulaud, Farne, Dalesme, Bargeas et Ardant. Les deux derniers, fondés récemment, semblaient le plus menacés.

Indépendamment des notes qu'il fit prendre par la police sur chacun des imprimeurs, le préfet demanda à chacun d'eux de faire l'historique de son établissement et d'y ajouter l'inventaire de son imprimerie. Les Archives de la Haute-Vienne contiennent ces notes. Voici celle qui concerne Léonard Barbou (1) :

« LÉONARD BARBOU a été reçu imprimeur du roi au Parlement de Bordeaux en 1785 et la même année libraire à la chambre syndicale de Poitiers ; son ancienneté date du xv^e siècle. Il descend de Hugues Barbou qui a un article dans le *Dictionnaire des grands hommes*. Il est imprimeur de l'Évêché ; il a quatre presses dont il n'y en a qu'une et demie qui travaille. Il a en caractères un petit canon, un parangon, financière, gros romain, saint Augustin, philosophie plate, cicéro, petit romain, petit texte gros œil, petit texte ordinaire, mignonne, nonpareille. Il imprime des livres de piété, quelques classiques, mémoires et ouvrages de ville. Il tient des livres d'assortiment, piété, classiques, histoire, belles-lettres, romans anciens. Il ne tient pas de nouveauté ni livres étrangers. Depuis la Révolution, l'état est presque nul. Il est propriétaire d'une fabrique de papier ».

Cette observation n'était malheureusement que trop vraie, car elle était faite pour ses autres confrères, dont les presses n'étaient qu'en partie occupées. Seule, l'imprimerie de Jean-Baptiste Bargeas était en pleine prospérité.

Les choses n'avaient pas changé en 1819, si nous en jugeons par un inventaire de la maison Barbou. Ce document, qui nous a été prêté très obligeamment par M. Prosper Barbou des Courières, va nous permettre de présenter la situation à la mort du dernier imprimeur du xviii^e siècle du nom de Barbou.

L'établissement, qui avait été transporté dans l'ancien couvent des Feuillants (2) de 1791 à 1806, revenu rue Manigne après 1806, nous paraît établi en 1819 à l'endroit où il se trouve aujourd'hui, rue du Canard, mais avec entrée rue du Collège. Ce qui nous le fait croire, c'est la désignation des différentes pièces où sont réparties les marchandises : « *Grand magasin de livres en feuilles* », « *Petit magasin* », « *Magasin du grenier* », « *Magasin du garde-meuble* ». Si l'imprimerie eut été encore rue Manigne, on aurait retrouvé dans l'inventaire les anciennes dénominations de 1751 : *Chambre du diocèse*, *Chambre des Cicérons*, etc.

(1) Archives de la Haute-Vienne, série T. 378. Nous donnons en appendice l'inventaire de l'imprimerie.

(2) L'hôtel du XII^e corps d'armée a remplacé l'ancien couvent des Feuillants.

Voici le résumé de cet inventaire, d'après l'estimation de MM. Dalesme aîné et Jean-Baptiste Bargeas, imprimeurs :

Livres de fonds en feuilles (100,680 exempl.)...	30,501 fr. 35
Livres de fonds reliés (3,964 exempl.).....	3,468 fr. 10
Livres d'assortiment brochés (15,319 exempl.)	8,453 fr. 85
Livres d'assortiment reliés (2,094 exempl.)...	2,386 fr. »
Imprimerie.....	12,000 fr. »
TOTAL.....	55,809 fr. 30

Si l'on compare les chiffres ci-dessous avec ceux de l'inventaire de 1751, on est frappé de leur énorme décroissance dans l'espace de soixante-dix ans (119,000 ll. en 1751). C'est que la maison a reçu dans cet intervalle de terribles secousses : en 1763, la perte de nombreux ouvrages classiques imprimés pour les Jésuites ; en 1789, celle des impressions administratives ; et, dans les années terribles qui suivirent, l'arrêt presque complet des affaires.

Il n'y a plus, comme dans l'inventaire de 1751, les feuilles classiques, les livres en feuilles chez les relieurs, les papiers d'impressions.

Le nombre des ouvrages édités par la maison est très réduit : 107 au lieu de 140. Les chiffres des tirages sont aussi bien inférieures, 300,000 exemplaires en 1751, 104,000 en 1819. Nous n'avons trouvé que deux tirages à 4,000, sept à 3,000, trente à 2,000, les autres à 1,000 et au-dessous.

Si les ouvrages de piété et les classiques dominent, il s'est introduit une nouvelle catégorie d'ouvrages demandés par le public, tels que la *Cuisinière bourgeoise*, *Dictionnaire de la fable*, *Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, *Boileau*, *Bossuet*, *Fénelon*, *Florian*, *La Fontaine*, *Rousseau*, *Magasin des demoiselles*, *Magasin des enfants*. Il y en a même de la *Bibliothèque bleue* si chère aux Chapouland et aux Farne (*Le Souterrain ou Mathilde*, *Nouvelles Nouvelles*).

Parmi les classiques, les auteurs latins sont en très petit nombre : les Cicéron, qui étaient en si grande vogue en 1751 qu'ils avaient donné leur nom à l'un des magasins de la maison « *Chambre des Cicérons* », ne sont plus représentés que par des nombres ridicules.

Plus d'ouvrages écrits par les Jésuites ; ceux des PP. Jouvency, Gaudin (1), Pomey qui s'écoulaient avec la plus grande facilité et rapportaient de gros bénéfices, sont remplacés par Barême, Griffet, Lhomond, Tricot, qui a pris la place du vieux Despautère, tant de fois réimprimé depuis trois siècles.

Léonard Barbou, comme nous l'avons dit, n'éditait que timidement les classiques, pour ne pas s'exposer aux pertes subies par

(1) On trouve cependant dans le catalogue de 1819 les *Rudiments*, du P. Gaudin et l'*Appendix*, du P. Jouvency.

son père : il préférerait demander aux éditeurs parisiens. Aussi le chiffre des livres de réassortiment en magasin est-il, proportion gardée, plus considérable qu'en 1751.

Comme en 1751, l'inventaire de 1819 nous met au courant des prix de reliures payés par les éditeurs limousins. Ces reliures étaient très ordinaires. L'in-32 se payait 7 cent. ; l'in-24, plat papier 10 cent., pleine basane 40 cent. ; l'in-12 ou l'in-18, plat papier 10 à 20 cent., pleine basane 50 cent. à 1 fr.

La Révolution qui porta un coup si funeste à l'imprimerie, anéantit pour ainsi dire la reliure à Limoges. Les éditeurs de livres de piété de notre ville occupaient trente ateliers de reliure avant 1789 ; ils faisaient de la *camelotte*, il est vrai, mais ils gagnaient leur vie. D'après la *Statistique de la Haute-Vienne* (1), il n'y avait plus que six relieurs en 1808 et encore avaient-ils beaucoup de peine à se procurer du travail.

D'après les ouvrages brochés ou reliés en magasin, on voit que la maison ne fait plus les mêmes affaires qu'autrefois ; sauf une dizaine de livres de piété qui semblent être demandés, les autres ouvrages ressemblent à des fonds de rayon (2).

Placé à la tête de la maison en 1784, Léonard Barbou a exercé à la fin du règne de Louis XVI, sous la première République, l'Empire, la Restauration. Il s'était un peu mêlé à la vie publique : il avait été colonel de la garde nationale de 1790 à 1792, et administrateur de l'hôpital, de 1791 à 1793. Tous ces événements influèrent un peu sur ses facultés, et trois ans avant sa mort (1820), sa femme avait dû prendre la direction des affaires jusqu'à la majorité de ses fils. Prosper et Henri atteignirent leur majorité en 1821 et prirent à ce moment la tête de la maison, qui compte toujours parmi les plus importantes de notre ville.

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'histoire des Barbou de Limoges.

Nous avons essayé de montrer ce qu'était, pendant les deux derniers siècles, une imprimerie de province placée dans les meilleures conditions de prospérité, ayant à sa tête des hommes aimant leur profession et très désireux de remplir dignement leur rôle de chef de maison.

(1) *Statistique de la France. Département de la Haute-Vienne*, p. 465 (Paris, Testu, 1808, in-4°).

(2) Les Barbou de Paris avaient dû envoyer à leur cousin de Limoges un certain nombre de leurs « auteurs latins bonnes éditions ». Dans l'inventaire de 1819, on n'en voit qu'une quarantaine par deux ou trois exemplaires, au prix de 3 fr. le volume (sauf Erasme et le P. Rapin à 1 fr. 50 le vol.).

APPENDICE

I

Privilège pour le Bréviaire de Limoges de 1587

Henri par la grace de Dieu Roy de France, et de Pologne, à nos amz et feaulx Conseillers les gens tenens nos Courtz et Parlemens de Paris, Thoulouse, Rouen, Bourdeaux, Dijon, Aix, Grenoble et Bretagne, Baillifz, Prevosts, Seneschaulx, esdictz lieux, Lyon, Poictiers, Orleans, Tours, Bourges et Lymousin, ou leurs Lieutenans, et à tous autres nos Justiciers et Officiers. Salut : Nostre Amé et feal Conseiller en nostre Conseil privé, Messire Jehan de Laubespine, Evesque de Lymoges, nous à fait remonstrier qu'il auroit nouvellement de son autorité, et par le consentement et advis des Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathedrale dudict Lymoges. Faict corriger et reformer les Breviaires a l'usage du diocèse dudict Lymoges, et seroit en volonté de continuer et faire de mesme, pour les autres livres d'office et service divin dudict Diocèse, comme Missels, Manuels, Legendaires, Processionels, Psaultiers, Diurnaulx, Heures, et autres livres dudict service divin qui seront cy apres reformez. Lesquelz Breviaires et aultres livres ainsi reformez, nostre bien-aymé Hugues Barbou, Marchant Libraire et Imprimeur, demurant en nostre dictę ville de Lymoges, auroit promis et mesme auroit desja commencé à les Imprimer à ses frais, et mis en lumiere du consentement de nostredict Conseiller : mais pour crainte d'estre frustré de sesdicts frays, peines, et vaccations s'il estoit permis à aultres Libraires pendant quelque temps de les Imprimer, et mettre en vente, il auroit differé à continuer l'Impression desdicts Breviaires, et aultres livres du service divin, dudict diocèse de Lymoges, s'il ne luy estoit par-nous pourveu sur-ce de remede convenable humblement requérant iceluy. Pource est il que nous inclinant liberalement à la supplication et requeste qui nous a esté faicte par nostre-dict Conseiller, et en sa faveur avons permis, accordé, et octroyé, de noz grace speciale, plaine puissance, et autorité Royale, Et par ces présentes Permettons, accordons, et octroyons audict Barbou, qu'il puisse et luy loise imprimer ou faire Imprimer, mettre en lumiere, exposer en vente, et distribuer par ses gens, facteurs, et commis, lesdicts Breviaires et aultres livres de service divin à l'usage dudict Diocèse de Lymoges, nouvellement corrigez et reformez, de l'autorité dudit Evesque, et consentement desdicts Doyen, Chanoines, et chapitre de ladicte Eglise de Limoges. Ensemble tous autres livres dudict service divin comme

Missels, Manuels, Legendaires, Processionnels, Psautiers, Diurnaux, et Heures, qui seront cy apres reformez conformement ausdicts Brevieres, jusques au temps et espace de six ans prochainement suyvens, et consequitiz à commencer des jour et au que lesdicts Brevieres et aultres livres seront achevez d'Imprimer, sans que pendant ledict temps, aucuns Libraires ou Imprimeurs autres que ledict Barbou, les puissent Imprimer ou faire Imprimer, vendre ne distribuer, en quelque sorte que ce soit, sans le congé, licence, permission, et consentement dudict Barbou, sur paine de confiscation des dicts Brevieres, Missels, Manuels, Legendaires, Processionnels, Psautiers, Diurnaux et Heures, d'amande arbitraire, et de tous despens, dommages et interests. Si voulons et vous mandons que de uoz presentes permissions, vouloir, et intention, vous faictes, souffres, et laissez jouyr et user ledict Barbou plainement et paisiblement ledict temps durant. Et contraignant à ce faire souffrir et obeir tous ceulx qu'il appartiendra et qui pour ce seront à contraindre, par toutes voyes et manieres deues et raisonnables, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, pour lesquelles et sans prejudice d'icelles ne voulons estre difere, Car tel est nostre plaisir, nonobstant quelconques Edicts, Ordonnances, Restrincions, Mandemens, Deffences, et Lettres à contraires. Donne à Paris le cinquiesme jour de janvier, l'an de grace, mil cinq cens quatre vingtz et sept, et de nostre regne le treziesmé. Par le Roy en son Conseil. Signé : COMPAING.

II

Priviège pour le Thesaurus trium linguarum, par le P. Gaudin, de 1675.

Par grace et priviège du roy donné à Versailles le 10 aoust 1675, signé: DEVIEX; il est permis au R. P. Gaudin de la Compagnie de Jésus de faire imprimer par telles personnes qu'il voudra un dictionnaire intitulé: *Le Trésor des trois langues française, latine et grecque, etc.*, durant le temps de vingt années à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer, avec défense à toutes personnes de le faire imprimer, vendre, ni débiter sous quelque prétexte que ce soit sans son consentement, ou de ses ayants cause aux peines portées par ledit Priviège. Et aux mêmes peines il est défendu à Martial Barbou, imprimeur de Limoges, et à tous autres d'imprimer, vendre, ni débiter sous quelque prétexte que ce soit l'ancien dictionnaire composé par ledit R. P. Gaudin intitulé: *Dictionnaire nouveau François, Latin et Grec, ou Trésor des Langues, etc.* Enregistré sur le livre de la communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris le 27 aoust 1675. Signé: THIERRY, syndic.

Le R. P. Gaudin a cédé son Priviège au sr Antoine de Lagarde, bourgeois et marchand de la ville de Tulle suivant l'accord fait entre eux. — Achevé d'imprimer pour la première fois le 14 aoust 1680. — *Les exemplaires ont été fournis.*

Je Louis Duprac, Provincial de la Compagnie de Jésus en la province de Guienne, permets au sieur Antoine de Lagarde, Marchand et Bourgeois de la ville de Tulle, de faire imprimer, débiter, et faire débiter un livre intitulé : *Trésor des trois langues française, latine et grecque, divisé en deux parties, dont la première contient les mots français et latin ; la seconde les latins, français et grecs, avec l'abrégé de l'une et l'autre partie pour ceux qui ne font que commencer à apprendre.* Le tout composé par le P. Jean Gaudin religieux de notre Compagnie. Et j'accorde audit sieur Antoine de Lagarde cette permission pour l'espace de vingt ans ; en vertu des privilèges accordés à la même Compagnie par nos Roys très chrétiens Henri IV le 20 décembre 1606, Louis XIII le 14 février 1611 et le 7 mars 1618, Louis XIV, à présent régnant, le 23 décembre 1650, par lesquels Privilèges il est expressément défendu à tous imprimeurs, libraires et autres d'imprimer ni faire imprimer aucun livre composé par les Religieux de ladite Compagnie sans expressé permission des supérieurs de la même Compagnie. De plus je déclare que bien loin d'avoir donné permission au sieur Martial Barbou, imprimeur de Limoges, d'imprimer ou réimprimer, débiter et faire débiter aucun livre et en particulier le *Dictionnaire nouveau français, latin et grec avec les longues et brèves*, composé par le susdit Père Gaudin, et comme le dit sieur Barbou a mis de sa tête dans la nouvelle édition, que nous avons sceu qu'il faisait cette année *Nouveau dictionnaire ou Trésor des Langues française et latine*, j'ay même fait ce que j'ay pû par des voyes de douceur pour l'empêcher de réimprimer ce livre, ce qu'il n'a pas laissé de continuer de faire. Pour plus grande assurance de tout ce que dessus, j'ai signé de ma main propre et scellé du sceau ordinaire de la province la permission que j'ay donnée audit sieur Lagarde pour l'impression des susdits livres. A la déclaration que je viens de faire, révoquant à ces fins toutes les permissions que ledit sieur Barbou peut avoir eû de mes prédécesseurs. Fait à Bourdeaux, ce 16 décembre 1675. Signé : Louis DUPRAC.

III

Conte de ce que doit le R. Pere Levet, sindic du Collège de Limoges, à Monsieur Barbou. 1707-1709.

1703	par billet du 25 septembre 1703, cy. . .	597 ^l
1705	par un autre billet du 28 février 1705, cy. . .	300 ^l
novembre 10	donne aux bouchers suivant son ordre, cy	60 ^l
—	17 fourny deux bony d'huile, cy.	54 ^l 8 ^s
—	argent que nous avons fait conter au Père Bouniol, par ordre du R. Pere Levet, cy.	6 ^l
	<i>A reporter</i>	1 047 ^l 8 ^s

		<i>Report</i>	1.017 ^l 8 ^s
novembre	17	pour un prône du Pere Jolly, livres à M ^r Lacombe par ordre du R. Pere Levet, cy.....	6 ^l 10 ^s
décembre	27	donne au frere Pardailant, par ordre du Pere Levet, cy.....	30 ^l
—		pour le louage d'un cheval, paye à Adrien 43 journées à 12 sols par journé, monte.....	25 ^l 16 ^s
1706	janvier	18 pour 12 chaises tapisserie.....	24 ^l
—	—	argent donne au Pere Levet.....	94 ^l
—	—	pour une lestre fournie sur La Rochelle de.....	13 ^l 10 ^s
—	—	22 donne sur le billet du R. Pere Levet...	100 ^l
—	—	pour un quintal prunes de S ^t Catherine pour le Collège.....	8 ^l 10 ^s
—	—	23 pour 17 livres et demy savons à 5 s. la livre.....	4 ^l 7 ^s 6 ^d
—	—	24 pour 60 livres amandes à 4 s. 6 d.....	13 ^l 10 ^s
—	—	30 paye à M. Baillet, suivant le billet du frere Bassetesre.....	34 ^l 16 ^s
—	—	31 paye à Bachelier, potier destain, sui- vant le billet du mesme.....	20 ^l
février	3	fourny pour 86 livres raisin à 17 ll. 15 s. le cent.....	15 ^l 2 ^s 6 ^d
—	—	8 pour un cabas de figues pesant 27 ll... payé à M. Chavepeyre, suivant le billet du frere Bassetesre.....	80 ^l 8 ^s
mars	6	pour 26 livres raisin.....	6 ^l
—	—	15 pour 22 livres figues.....	4 ^l 8 ^s
—	—	pour un billet de M. Poirier de Fontenay, fourny au Pere Levet pour le Pere Braquelange.....	25 ^l 7 ^s 6 ^d
—	—	29 pour chapelet ou médaille fourny.....	14 ^s
juin	29	pour 11 paires poulet à 7 s. paires fourny	3 ^l 17 ^s
juillet	2	donne à Janot sur un billet du Pere Levet.....	40 ^l
—	—	27 pour 14 poignées morue à 30 s. poi- gnées fourny.....	21 ^l
août	9	donne au R. Pere Agelis, par ordre du Pere Levet, des livres montent.....	18 ^l 19 ^s
—	—	de plus fourny pour chapelet ou mé- daille.....	12 ^l 8 ^s
—	—	donne au frere Bassettesre 6 d. canti- ques à 10 s. la douz.....	3 ^l
—	—	pour une imitation que le Pere a pri...	1 ^l 10 ^s
—	—	de plus un <i>Regia Parnassi</i>	2 ^l 15 ^s
—	—	de plus deux contes de Barcsme.....	4 ^l
<i>A reporter</i>			4.636 ^l 4 ^s 6 ^d

		<i>Report</i>	1.636 ^l	4 ^s	6 ^d
1707	janvier	18 pour deux bouy d'huile fourny.....	35 ^l		
	—	le R. Pere Sorlin ayant baille quarante-huit livres au R. Pere Levet pour n/ remettre, il ne nous a donné que 40 ll. partant reste.....		8 ^l	
	février	18 pour différents livres au Pere Levet....	7 ^l	40 ^s	
	—	20 pour soissante livres d'amandes fourny...	15 ^l		
	—	pour 57 livres raisin fourny.....	9 ^l		
	—	pour 48 livres figues.....	8 ^l	8 ^s	
	—	28 donné à Mirre par ordre du Pere Levet un dictionnaire en 2 vol.....	6 ^l	40 ^s	
	—	fait compter au Frère Collinet à Bourdeaux, par ordre du R. Père Levet, un louis d'or valent.....	13 ^l	5 ^s	
	may	7 pour 2 bouy d'huile.....	53 ^l	18 ^s	
	août	8 pour chapelet ou médailles.....	9 ^l	17 ^s	
	—	9 pour differans petits livres.....	7 ^l	18 ^s	
	septembre	24 fourny suivant le billet du R. Pere Levet	50 ^l		
	—	le R. Pere Verthamon m'a donné à prendre par un billet la somme....	78 ^l	42 ^s	
	—	j'ay fait compter à un procureur à Paris par ordre du P. Levet.....	20 ^l		
1708	avril	12 pour 5 cantiques notés à 40 s.....	2 ^l	40 ^s	
	août	6 pour livres et chapelet pour mission...	4 ^l		
	novembre	6 pour un bouy d'huile pesant 138 ll. à 28 ll. le cent.....	38 ^l		
	—	donne au crochepteur.....		4 ^s	
	—	20 pour 73 livres prunes Sainte-Catherine à 2 s. 6 d.....	9 ^l	2 ^s	6 ^d
	décembre	18 pour 106 livres figues à 20 ll. le quintal	21 ^l	4 ^s	
1709	janvier	31 pour 6 petits livres.....	4 ^l	16 ^s	
	—	7 pour 36 ll. ris à 5/6 d.....	9 ^l	18 ^s	
	juin	1 ^{er} pour une pognée morue.....	1 ^l	45 ^s	
	—	pour une autre pognée morue.....	1 ^l	13 ^s	
	—	11 pour 12 pognée morue à 30 s. que j'ay fait venir.....	48 ^l		
	—	pour l'emballage.....		16 ^s	
	—	28 pour un bouy d'huile pezeant 125 à 46 ll. le cent.....	57 ^l	45 ^s	
	—	17 argent que le Pere Ferrand m'a donné à prendre sur le Pere Babeau qui ne m'a donné.....	28 ^l		
TOTAL.....			2.447 ^l	6 ^s	

Ouvrages suivis au Collège des Jésuites de Limoges, 1720-1744

Abréviations : C. Cicéron ; — H. Horace ; — O. Ovide ; — V. Virgile.

<p>1729-30 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Archia. O. Metamorph. 13. Velleius Patercul. 1.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro rege Dejotaro. H. Ars poetica. Cæsar. commentarii. S. Chrysost. de jeju.</p> <p><i>Troisième</i> C. De senectute. V. Æneïdos 5. Justinus. Æsopi Fabulæ 1 à 6.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 8. V. Georgicon 1. Aurelius Victor.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. O. Cydippe Acontio.</p>	<p>1731-32 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Milone. V. Æneïdos 11. Salustius ex Græcis epig.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro Archia poeta. H. Odarum 1. Quintus Curtius. S. Chrysost. de diab.</p> <p><i>Troisième</i> C. De senectute. O. Metamorph. 3. Justinus.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 2. O. Tristibus 2. Eutropius.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. O. Tristibus 1.</p>	<p>1732-33 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro lege Manilia. V. Æneïdos 9. Terentius.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan 1, 2. V. Æneïdos 5. Cæsar. commentarii.</p> <p><i>Troisième</i> C. De officiis 2. V. Georg. 4. Cornelius Nepos.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 14. O. de Tristibus 4. Phædri fabulæ.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 1. O. de Ponto 1.</p>	<p>1733-34 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Philippica 2. V. Æneïdos 9. Velleius Patercul. 1.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro Archia poeta. V. Æneïdos 5. Quintus Curtius.</p> <p><i>Troisième</i> C. De senectute. V. Æneïdos 1. Tursellinus.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 12. O. de Tristibus 9. Aurelius Victor.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. V. Epist. Did. Æneæ.</p>	<p>1734-35 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. In Catilinan 1. V. Æneïdos 10. Terentius.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro rege Dejotaro. V. Æneïdos 12. Cæsar. commentarii.</p> <p><i>Troisième</i> C. De officiis 3. V. Æneïdos 2. Vita S. Ignatii.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 14. O. de Tristibus 4. Eutropius.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 1, 3. O. de Tristibus 1.</p>	<p>1735-36 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Milone. H. Odarum 4.</p> <p><i>Seconde</i> C. Philippica 2. V. Æneïdos 6.</p> <p><i>Troisième</i> C. De senectute. V. Æneïdos 1.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Ad. Quintum fra. O. de Tristibus 3.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. O. de Ponto 4.</p>
<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Milone. Luciani Dialogus 10.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro Marcello. H. Odarum 1. Æsopi Fabulæ 1, 2, 3, 4.</p> <p><i>Troisième</i> C. De officiis 2. V. Æneïdos 6. Æsopi Fabulæ 1, 2, 3.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Ep. fam. 14. V. Georgicon 4.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. de Ponto 2.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Ligario. V. Æneïdos 12.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro Marco Marcello. H. Odarum 3.</p> <p><i>Troisième</i> C. De officiis 1. V. Æneïdos 1.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 5. V. Eglogæ 1 à 5.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. Dido Æneæ.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro rege Dejotaro. H. Ars poetica.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan 3, 4. H. Odarum 1.</p> <p><i>Troisième</i> C. Paradoxa. V. Æneïdos 3. Canisius.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 15. V. Eglogæ 1 à 5.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. V. Eglogæ 1 à 5.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Ligario. V. Odarum 4.</p> <p><i>Seconde</i> C. H. Odarum 3.</p> <p><i>Troisième</i> C. De officiis 3. O. Metamorph. 13.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 13. O. de Tristibus 2.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. V. Quin. post. Eglogæ.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. In Catilinan 2. H. Ars poetica.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro lege Manilia. H. Odarum 1.</p> <p><i>Troisième</i> C. de Amicitia. V. Æneïdos 3.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 16. O. Metamorph. 2.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. O. Phillis Demophoon.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Marco Marcello. H. Ars poetica.</p> <p><i>Seconde</i> C. Post reditum. V. Æneïdos 9.</p> <p><i>Troisième</i> C. Paradoxa. V. Æneïdos 6.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 12. V. Æneïdos 4.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Epist. fam. 7. V. Bucolica.</p>
<p>1736-37 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. In Pisonem. V. Æneïdos 12.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan 1. V. Æneïdos 11.</p> <p><i>Troisième</i> C. Somnium Scipionis. V. Georgicon 4.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. V. p. Didonis Æneæ.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum. O. De Tristibus.</p>	<p>1738 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro lege Manilia. H. Odarum 1.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro Archia poeta. V. Æneïdos 3.</p> <p><i>Troisième</i> C. de Amicitia. V. Æneïdos 1.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 16. V. Eglogæ 1 à 5.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. O. de Tristibus 4.</p>	<p>1739-40 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. In Pisonem. H. Odarum 1, 2.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro rege Dejotaro. V. Æneïdos 2.</p> <p><i>Troisième</i> C. De officiis 2. V. Æneïdos 5.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Ep. ad Brutum. V. p. Didonis Æneæ.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. O. de Tristibus 4.</p>	<p>1740-41 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Marco Marcello. H. Odarum 2.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan 2, 3. V. Æneïdos 2.</p> <p><i>Troisième</i> C. Paradoxa. V. Æneïdos 3.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 4. O. Metamorph. 2.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. O. de Tristibus 1, 2.</p>	<p>1742-43 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Milone. H. Ars poetica.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan 1, 2. V. Æneïdos 4.</p> <p><i>Troisième</i> C. Pro rege Dejotaro. V. Æneïdos 9.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 9. V. Medea Jasoni.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 7. O. de Tristibus 1.</p>	<p>1743-44 TOUSSAINT</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Sextio. H. Odarum 1. Velleius Patercul. 1.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Pisonem. V. Æneïdos 3.</p> <p><i>Troisième</i> C. De officiis 1. V. Æneïdos 6. Tursellinus.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 3. V. Bucolica. J. Appendix de diis.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. de Tristibus 2.</p>
<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro rege Dejotaro. H. Ars poetica.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan 2. H. Odarum 4.</p> <p><i>Troisième</i> C. Pro Archia poeta. V. Æneïdos 6.</p> <p><i>Quatrième</i> Epist. ad Mem. 13. V. Quinq. post. Eglogæ.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. V. Medea Jasoni.</p>	<p>1742 PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Ad. Quinto Ligario. C. Ad Cæsar. Oratio 43. Seneca Cordub. trag.</p> <p><i>Seconde</i> C. In L. Calp. Pisonem. H. Carminum 4.</p> <p><i>Troisième</i> C. Paradoxa ad Marc. V. Æneïdos 1.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 7. O. de Ponto 2.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. de Tristibus 4.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Marco Marcello. H. Odarum 3, 4.</p> <p><i>Seconde</i> C. Pro rege Dejotaro. H. Ars poetica.</p> <p><i>Troisième</i> C. De senectute. V. Æneïdos 9.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 7. O. de Ponto 2.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 1. O. de Tristibus 3.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Archia poeta. H. Odarum 4.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan 4. H. Odarum 1.</p> <p><i>Troisième</i> C. De amicitia. V. Æneïdos 6.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 3. O. Metamorph. 13.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. C. de Tristibus 2.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i></p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan 3, 4. H. Odarum 7.</p> <p><i>Troisième</i> C. Pro Archia poeta. V. Æneïdos 1.</p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. ad fam. 16. O. Dido Æneæ.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. De Tristibus 2.</p>	<p>PAQUES</p> <p><i>Rhétorique</i> C. Pro Marco Marcello. H. Ars poetica. Salustius.</p> <p><i>Seconde</i> C. In Catilinan. H. Carminum 4.</p> <p><i>Troisième</i></p> <p><i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 1. O. Metamorph. 13. Aurelius Victor.</p> <p><i>Cinquième</i> C. Selectarum 1. O. de Ponto.</p>

V

Déclaration de M^{me} Pierre Barbou et de M. Jean Barbou relativement aux impressions de l'Eccl^é, 1729.

Aujourd'hui vingtième mai mil sept cent vingt-neuf, après midy, par-devant le notaire royal à Limoges soussigné, furent présents : dame Jeanne Maillard, veuve de feu Pierre Barbou, imprimeur dud. Limoges, et Jean Barbou, seigneur des Courières; conseiller du roy, greffier en chef de l'élection dud. Limoges, trésorier des ponts et chaussées dud. Limoges, y habitants rue Maigne, paroisse de Saint-Pierre-du-Queyroy.

Lesquels ont dit, attesté et certifié que eux et leurs auteurs ont été depuis cent cinquante ans ou davantage les imprimeurs ordinaires tant de nos seigneurs les évêques que du clergé du présent diocèse et que, par un usage constant, lesd. seigneurs évêques n'ont jamais payé d'autres frais d'impression que ceux des affiches pour leurs fermes, droits et revenus, lettres d'ordres, et dispenses de bans de mariage, mais que pour tout le reste comme mandemens, avis, ordonnances, permissions publiques et autres actes généralement quelconques concernant le temporel ou spirituel des diocésains et de ceux qui les dirigent, pour l'ordre, discipline ou police ecclésiastiques, les frais d'impression ont toujours été payés par le clergé et sur les mandemens de M^{rs} de la chambre.

Laquelle attestation lad. dame Maillard de Barbou et le seigneur des Courières son fils ont affirmé et certifié véritable.

Dont acte d'eux signé et par moy rédigé à leur requisition pour servir à qu'il appartiendra, en présence des s^{rs} Jean Martin et Pierre Declareuil, habitans dud. Limoges à ce appelés. Signé à la minute : Maillard, veuve de Barbou, Barbou Descourières, Declareuil, J. Martin et Dauryat. Contrôlé à Limoges le 24 may 1729, f^o 90, v^o, reçu douze sols. Signé : BARRÈGE. 20 mai 1729. M^e DAURYAT, notaire.

VI

Nomination de la personne du S^r Jacques Farne pour syndic des imprimeurs du 15 avril 1751

Aujourd'hui quinze avril mille sept cent cinquante un, après midy, par-devant Pierre Thoumas, notaire royal à Limoges, et temoins soussignés furent présent Dame Valerie Farne veuve de M. Jean Barbou des Courières, s^r Jacques Farne, s^r Martial Sardine, et s^r Jean-Baptiste Dalesme, tous marchands imprimeurs de cette ville icy assemble en état de commun pour deliberer des affaires de leur communauté, lesquels ont dit que pour vacquer aux affaires de leur corps il est nécessaire de nommer un syndiq. A ces fins, ayant entre eux deliberé, ils ont par ces presentes nomme pour leur syndic controlleur et inspecteur la personne dud. s^r Jacques Farne auquel ils donnent pouvoir et parrance de faire toutes diligence dans les affaires mûes et a mouvoir consernant leur communaute et par expres de toucher et percevoir de M^r le Receveur des Tailles de l'Electon de Limoges les arrearages echus et a echoir de nouveaux gaiges et interêts a eux dûs et qui sont et seront employes en les Etats du Roy de l'Electon dud. Limoges pour raison de la finence qu'ils ont paye a Sa Majeste pour la reunion des offices d'Inspecteurs et Controlleurs, des Jures de leur communaute portés en la quittance de finence du 30 juillet 1748, signé Berthin. — Enregistree et controllee ou besoin a ete des regus. Donnes quittances et decharges valable et en par luy jouissant des privilege accordés par Sa Majesté, promettant avoir le tout pour agreable, obligeant, etc. Fait et passé a Limoges dans l'estude en presence des sieurs Jean-Baptiste Deschamps et de Simon Petit, clers habitant aud. Limoges, temoins. Signé : FARNE DE BARBOU, M. SARDINE, J.-B. DALESME, FARNE, PETIT, DESCHAMPS, THOUMAS. Contrôlé à Limoges le 16^e avril 1751. — Reçu douze sol. — Signé : BAGET.

VII

Catalogue de la veuve de Jean Barbou d'après l'inventaire dressé en 1751

	PRIX		NOMBRE	
	en feuilles	relié	en f ^{os}	relié
A				
A B C..... le cent.	1 l.		20000	20000
— de Niort..... —	1 l.		2000	2000
Abbeli Medulla philosophiæ (1695).....		18 s.	3950	288 4332
Aurelius Victor, in-24 latin (1723)....	18 l.	1 s.	1400	557 1957
Amaltheum Poeticum..... —	5 l.		1200	1200
Amour de Jésus..... —	10 l.		1600	1600
Antiphonaire, in-folio (1736).....				
Apparat royal, in-8 ^o		11.4s.6d.	1563	141 1704
B				
Bibl., in-12..... —	30 l.		1950	307 2257
Bibles de Noël..... —	4 l.		1200	1200
Billets de Cicéron, in-24 (1747).....	20 l.		4675	4675
Bréviaires du diocèse, in-8 ^o , 4 v. (1736) l'exemp.	4 l. 10 s.	12 l.	1256	39 1295
C				
Canisius, Petit catéchisme (1667).... le cent.	5 l.		1950	1950
Cantiques des missions..... —	5 l.		800	800
Cantus..... l'exemp.		14 s.	100	103 203
Catéchisme de Limoges..... le cent.	12 l. 10 s.		700	274 974
— du Concile de Tremie, fr., 2 v. —	55 l.		500	500
César, in-24 (1738)..... —	30 l.		800	401 1201
Ciceronis, Epist. select. lib. 1 ^{us} 3 ff. 1/2 —	8 l.			1108
— — — 2 ^{us} 4 ff.....				854
— — — 3 ^{us} 4 ff.....				1693
— Ad familiares, 1 ^{us} 5 ff.....				360
— — — 2 ^{us} 5 ff.....				650
— — — 3 ^{us} 6 ff.....				1575
— — — 4 ^{us} 4 ff.....				1950
— Epist. ad Quint. frat. 1 ^{us} 5 ff.....				150
— — — 2 ^{us} 5 ff.....				780
— — — 3 ^{us} 4 ff.....				200
— — — 5 ^{us} 5 ff.....				256
— Ad Torquatam, 6 ^{us} 5 ff.....				229
— In Verronem, 9 ^{us} 5 ff.....				1746
— Epist. Marcus Célius, 8 ^{us} 6 ff.....				228
— Ad Cassium, 12 ^{us} 5 ff.....				1750
— Ad Memmium, 13 ^{us} 6 ff.....				1440
— Ad familiares, 14 ^{us} 4 ff.....				250
— — — 16 ^{us} 5 ff.....				600
— In Verrem, 15 ^{us} 4 ff. 1/2.....			2000	2000
— Ad Senatum, 15 ^{us} 5 ff.....			150	150
— Ad Brutum, lib. singularis 6 ff.....			640	640
— Paradoxa, 4 ff.....			348	348
— De Amicitia, 7 ff.....			617	617
— De Senectute, 7 ff. 1/2.....			1863	1863
— Somnium Scipionis, 3 ff.....			401	401
— De officiis lib. 1 ^{us} 6 ff.....			123	123
— — — 2 ^{us} 9 ff.....			782	782
— — — 3 ^{us} 6 ff.....			1573	1573
— Post reditum, 7 ff.....			850	850
— In Catilinam, Oratio prima, 4 ff. in-12 1741			575	575
— — — secunda 3 ff. 1/2 —			653	653
— — — tertia, 3 ff. in-12 1751			2000	2000
— — — quarta, 3 ff. in-12 1749			2000	2000
— Pro domo sua, 6 ff. 1/2.....			425	425
— Pro Milone, 6 ff.....			1060	1060
— Pro Manilia, 6 ff.....			1600	1600

	PRIX		NOMBRE		
	en feuilles	relié	en f ^{os}	relié	Total
<i>Ciceronis</i> , De finibus, 6 ff.			300		300
— De Natura Deorum, 7 ff.			180		180
— Pro Ligario, 4 ff.			1172		1172
— Pro Marcello, 3 ff.			910		910
— In Pisonem, 5 ff.			1095		1095
— De provinciis, 5 ff.			1350		1350
— In Valinium, 3 ff.					352
— Pro rege Dejotaro, 5 ff.					1306
— Philippica secunda, 9 ff.					705
— Ad Marcum Brutum lib. 2 ^{us} 7 ff.					678
— — — — — 3 ^{us} 7 ff.					275
— — — — — 4 ^{us} 7 ff.					205
— — — — — 5 ^{us} 6 ff.					207
— Pro Archia poeta, 3 ff. 1/2.					2000
<i>Clenardi</i> grammatica (1701)..... le cent.	15 l.	10 s.	700	13	713
<i>Codret</i> Rudiments nouveaux.....	10 l.		2400		2400
— — — — — vieux.....		71. 10 s.	2800		2800
Conduite de Bevelei.....	25 l.		400		400
<i>Cornelius Nepos</i> , in-24.....	18 l.	7 l.	1800	339	2139
D					
<i>Dictionnaires</i> des commenç. pap. fin l. lat. in-8 l'ex.	1 l.	4 s. 6 d.	600	103	703
— — — — — comm. — — — —	1 l.		5700		5700
— — — — — de Gaudin, français in-8 ^o . in-4 ^o	1 l.	4 s. 6 d.	2750	154	2904
— — — — — pap. fin fr. et lat. — —	2 l. 10 s.	9 s.	750	95	845
— — — — — comm. — — — —	2 l. 10 s.	3 s.	2955		2955
— — — — — latin in-4 ^o	1 l. 10 s.	12 s.	3450	45	3495
— — — — — trois lang. in-4 ^o (1727) —					
<i>Despautère</i> gram. nouv. in-12 (1722). le cent.	30 l.		9600	270	2870
— — — — — vieille (1704).....	28 l.		2400		2400
— — — — — rudiments nouveaux.....	12 l.		4800		4800
— — — — — vieux.....	10 l.		2400		2400
— — — — — quantités (1715).....	10 l.		800		800
<i>Diurnaux</i>	25 l.		300	50	350
E					
<i>Éléments de rhétorique</i> (P. de la Rue ?) —	12 l.		2700		2700
<i>Élien</i> , latin in-24 (1699).....	12 l.		3850		3850
<i>Entretiens</i> , in-12.....	30 l.		1200	157	1357
<i>Épîtres et évangiles</i>				57	57
<i>Erasmus</i> , latin in-24.....	18 l.		2500		2500
<i>Eutrope</i> , in-24.....	18 l.		3000	248	3248
— — — — — avec notes (1751).....	18 l.		600		600
— — — — — sans notes.....	18 l.		150		150
F					
<i>Florus</i> , latin in-24 (1696).....	18 l.		600		600
— — — — — français in-24.....	18 l.		250		250
<i>Flos latininitatis</i> , in-12 (du P. Pomey) (1699) —	20 l.		1400		1400
G					
<i>Gaudin</i> , Epigrammes in-12 (1661).....					
<i>Grammaire grecque</i> (par le P. Labbe) (1714) —	10 l.		625		625
<i>Gradus ad Parnassum</i> , in-8 ^o (du P. Aler). l'ex.	1 l. 12 s.		76		76
<i>Guide des pêcheurs</i>	45 s.		980		980
H					
<i>Heures à trois offices</i> le cent.	15 l.		5200	864	5064
— — — — — à filets.....	10 l.		1200		1200
— — — — — latin-français gros romain in-32.....	15 l.		250		250
— — — — — pap. commun in-18.....	20 l.		2200		2200
— — — — — Sardine pap. fin in-13.....	20 l.		2475	460	2935
— — — — — — pap. com. in-18.....	20 l.		1750		1750
— — — — — français cicéro in-18.....	20 l.		4524	100	4624
— — — — — Dauphines, in-32.....	8 l.		6400	100	6500

	PRIX		NOMBRE	
	en feuilles	relié	en f ^o	relié Total
Heures du Petit Chrétien, in 32 le cent.	12 l. 10 s.		1800	50 1850
— de la Congrégation, in-16.	50 l.		176	38 214
— de Notre-Dame com. lat.	3 l.		8500	8500
— — français.	3 l.		3000	3000
— — lat. petites	1 l. 40 s.		8000	8000
— de Court.	6 l.		2000	2000
<i>Hérodien</i> , histoire, livre 8, in-42 (1686).				
<i>Horatii</i> , <i>Satyrae</i> lib. 1 ^{us} 7 ff.				1212
— — 2 ^{us} 6 ff. 1/2.				1350
— <i>Odarum</i> lib. 1 ^{us} 5 ff.				2098
— — 2 ^{us} 4 ff.				575
— — 3 ^{us} 5 ff.				825
— — 4 ^{us} 4 ff.				898
<i>Horace</i> , de <i>Tarteron</i> , in-12 (à <i>Beaupeyrat</i>) l'ex.	18 s.	3 s. 6 d.	1460	186 1586
— du <i>Hamel</i> , in-12 (1720).	1 l.	3 s.	80	80
— de <i>Jouvençy</i> , 1 vol.	1 l. 4 s.		41	31 72
I				
Imitation de <i>J. C.</i> , latin, in-12. le cent.	30 l.		6225	7303
— de <i>Gonnelieu</i> , in-12.	50 l.		1320	2727
— français, in-24.	10 l.		1000	1000
— latin, in-24 (<i>Thomas A. Kempis</i>)	12 l. 10 s.		71	71
Introduction à la vie dévote.	12 l. 10 s.		1400	1400
J				
Journée du chrétien, in-24.	12 l. 40 s.	8 l.		
<i>Jouvençy</i> , <i>Oraisons</i> , 2 vol. in-12 (1715).			2000	1724 4080
— <i>Candidat</i> (1737).	20 l.	10 l.	900	236 1136
<i>Justin</i> , in-24 (1698).	25 l.	7 l.	6030	187 6217
L				
<i>La Fontaine</i> (dc), <i>Fables</i>	38 l.		4350	4370
<i>Lettres choisies de St-François Xavier</i> in-12 (1699)				
M				
<i>Massouli</i> , <i>Nouveau missionnaire</i>	30 l.	6 s. 6 d.	2600	353 2953
<i>Messe des morts</i> , petit in-fol. (du <i>Missel</i>) l'ex.	10 s.		500	500
<i>Méthode pour converser avec Dieu</i> . . . le cent.	4 l.		300	300
<i>Missel de Limoges</i> , in-folio (<i>Graduale</i>) l'exemp.	8 l.	14 l.	893	51 944
N				
<i>Novum testamentum</i> le cent.	30 l.		1000	1000
O				
<i>Ovidii Metamorphoseon</i> lib. 2 ^{us} 4 ff.				1878
— — 15 ^{us} 6 ff. 1/2.				796
— <i>Jasonis in quendam</i> 5 ff.				543
— <i>Oënonis epistola</i> 2 ff.				650
— <i>Paris Helenæ epistola</i> 3 ff.				750
— <i>Laodamiæ epistola</i> 2 ff.				350
— <i>De Nuce elegiæ</i> 3 ff.				200
— <i>De Ponto</i> lib. 1 ^{us} 7 ff. 1/2.				1557
— — 4 ^{us} 6 ff.				250
— <i>De Tristibus</i> 1 ^{us} 5 ff.				1465
— — 2 ^{us} 4 ff.				1050
— — 3 ^{us} 5 ff.				1359
— — 5 ^{us} 5 ff.				272
<i>Ordonnances synodales</i>	25 l.		400	102 502
<i>Ordonnances de Louis XV</i>	12 l. 10 s.		800	68 868
P				
<i>Pastoral</i> , 3 vol. in-12 (1731). l'exemp.	2 l.		380	380
— 3 ^{me} vol. seul, in-12.		10 s.	600	15 615
<i>Pensées édifiantes et chrétiennes</i> (1713). le ce t	5 l.		1600	1224 2824
<i>Pensez-y bien</i>	7 l. 40 s.		250	588 838
<i>Phèdre</i> , <i>Fables</i> , in-12 (1736).	25 l.		1300	1300
<i>Pomey</i> , <i>Candidatus rhetoricæ</i> (1699).	15 l.		1080	1080

	PRIX		NOMBRE		
	en feuilles	relié	en f ^{ms}	relié	Tota
<i>Pomey</i> , Particules, in-16. le cent.	18 l.		8600		8600
— Particules, in-24 (1747). —	18 l.		6000	700	6700
— Flos latinisatis, in-12 (1699) . . . —	20 l.		1400		1400
Poutificale romanum.	20 l.		300		300
Praticien français. l'exemp.	4 l. 5 s.	10 l.	600	43	613
Propre des saints, in-12 (1727).				171	171
Psauines de David, in-12 (1743).				96	96
Psautier, in-24				26	26
Psautier de St-Bonaventure.					
<i>Principes de la langue grecque</i> à l'usage des Collèges des Jésuites (1717).					
Q					
<i>Quinte-Curce</i> latin, in-24 (1741). le cent.	25 l.	8 l.	1100	638	1758
R					
<i>Regia Parnassii</i> l'exemp.	4 l. 4 s.		90		90
Règlements de vie. l'cent.	10 l.	7 l.	7000	300	7300
Rituels des sacrements, in-8 ^o (1717). . . —	1 l.		540		540
Rubriques générales, in-12 1718. —	20 l.		1200		1200
S					
Sacré-Cœur de Jésus. —			63		63
Sages entretiens. —	12 l. 10 s.	7 l.	5726	632	6378
<i>Salluste</i> latin, in-24 (1743). —	18 l.	12 l.	3000	354	3354
— — in-12. —	18 l.		2000		2000
<i>Sancti Ignatii</i> (Vita) in-24 —	18 l.		600		600
<i>Selectæ e profundis</i> latin, in-12. —	36 l.	12 l.	1500	61	1561
<i>Selectæ e veteri testamenti</i> latin-français —				536	536
<i>Seneca</i> tragedia Medea, 8 ff. 1/2. —					500
— tragedia quinta 7 ff. —					122
Sentiments de piété. —	10 l.		350		350
Series ordinationem, in-12 (1707). —				239	239
Souffrances de Jésus. —	1 l.				
T					
<i>Tursellini</i> historiæ, in-16 (1726). —	28 l.	16 l.	1400	435	1235
V					
Véritable sagesse (PP. Le Jay et Segneri) —	5 l.		100		100
— motifs de confiance (P. Le Clerc) —					
Vespéraux. —	15 s.		700	350	1050
<i>Velleius Paterculus</i> , latin in-12 (1712) —	28 l.		1800		1800
— — français in-12 (1707). —					
<i>Virgilii</i> Bucolica, 4 ff. 1/2 in-12 (1688). —					1298
— Bucolicarum lib. 5 ^{us} 3 ff. —					1175
— Georgicarum 1 ^{us} 5 ff. —					1387
— — 2 ^{us} 4 ff. —					713
— — 4 ^{us} 5 ff. —					370
— Encidos 1 ^{us} 5 ff. 1/2. —					2115
— — 2 ^{us} 6 ff. —					100
— — 3 ^{us} 6 ff. —					100
— — 4 ^{us} 6 ff. —					1065
— — 5 ^{us} 7 ff. —					180
— — 6 ^{us} 6 ff. —					262
— — 7 ^{us} 6 ff. —					550
— — 9 ^{us} 5 ff. —					448
— — 10 ^{us} 6 ff. 1/2. —					1650
— — 11 ^{us} 7 ff. —					1925
— — 12 ^{us} 6 ff. —					1005
<i>Virgile</i> latin, (pap. com. et pap. fin) in-24 —	28 l.	9 l.	8000		8000
— in-18. —	18 l.	9 l.	800	619	1419
— Bucoliques, in-12 (1750). —	20 l.		950		950
Vie des saints de Limoges, in-12. —	25 l.		200		200
Voltaire, Henriade. —	38 l.		2700	12	2712

VIII

*Inventaire du Matériel de l'Imprimerie de Léonard Barbou
(16 janvier 1811)*

Cinq (1) presses. Il n'y en a qu'une qui travaille.

Caractères :

Mignonne demi-usée (corps 7).....	4 casses.	500 kilos
Petit texte deux crans assez bon (corps 7 1/2).	4	1.000
Petit texte gros œil (2) (corps 7 1/2).....	6	1.100
Petit romain usé (corps 9).....	4	1.200
Philosophic plate assez bonne (corps 10).....	3	600
Cicéro deux crans bon (corps 11).....	4	1.200
Cicéro assez bon (corps 11).....	3	1.000
Saint-Augustin deux crans assez bon (corps 12).	3	1.200
Saint-Augustin un cran (corps 12).....	6	1.600
Gros romain assez bon (corps 16).....	6	1.600
Parangon assez bon (corps 20).....	3	600
Financière demi-usée (3) corps 24 (?).....	1	150
Petit canon (corps 28).....	3	600
Vignettes.....	1	100
Grosse [ou moyenne de] fonte (caractères pour affiches) (corps 40).....	»	200
Nonpareille pour faire des fractions (corps 6)...	1	30
Vieille fonte.....		2.000
Filets doubles pour les tableaux.....		60
— simples.....		100
— d'encadrement in-12.....		50
— d'encadrement in-24.....		100
Accolades.....		40
Interlignes in-4°.....		40
— in-8°.....		30
— in-12.....		20
— in-18.....		30
— in-24.....		25

Différentes gravures en bois sur tous les formats.

58 chassis, savoir : 12 ramettes, 12 chassis in-12, 14 chassis in-4°, 18 chassis in-24 et in-18, 2 chassis petits (4).

Mon intention est de conserver l'état de mes pères, qu'il ont exercé avec honneur depuis plusieurs siècles.

Limoges, ce 16 janvier 1811.

BARBOU.

(1) L'état de 1764 et l'inventaire de 1819 disent quatre presses (dont une démontée). Barbou comptait comme cinquième presse sa presse double pour satiner le papier.

(2) L'inventaire de 1819, comme l'état de 1764, ne mentionne pas la mignonne, mais indique une gaillarde (corps 8).

(3) Tous les imprimeurs de Limoges possédaient une financière, que nous croyons du corps 24.

(4) L'inventaire de 1819 dit 70 chassis ou ramettes (54 carrés), un bac en plomb pour le trempage du papier, quatre marbres pour imposer, une presse double pour presser le papier, deux tables pour l'assemblage.

Nous ne voyons pas figurer dans cet inventaire la bâtarde coulée et le caractère grec dont parle l'état de 1764.

IX

Catalogue de Léonard Barbou dressé d'après l'inventaire de 1819

	PRIX		NOMBRE		Total
	en feuilles	relié	en P ^{tes}	relié	
A					
Ange conducteur.....	» 50		800		1800
B					
Barème Arithmétique.....	» 50		340		340
Bernard, Œuvres in-18.....	» 25		1800		1800
Bernardin de St-Pierre, Paul et Virginie, 2 v. in-12	1 »		400		400
Bertaut, Abrégé.....	» 05		300		300
Bibles, in-12.....	» 50	9 25 la d	2700	216	2916
Boileau, Œuvres, in-12.....	» 25		1500		1500
Bossuet, Oraisons funèbres.....	» 20		1800		1800
C					
Catéchisme du diocèse.....	» 25	5 » la d	3000	480	3480
— de Fleury.....	» 50		2300		2300
— — in-12.....	» 10	» 20	1500	100	1600
— — latin.....	» 10	» 20	1000	50	1050
Comptes faits, in-12.....	» 50		1200		1200
Conduite pour la Pentecôte.....	» 50		275		275
Connaissance de la mythologie.....	» 40		260		260
Cornélius Nepos latin, in-18.....	» 25		140	12	152
Cuisinière bourgeoise.....	» 50		1150		1150
D					
De viris illustribus, latin, in-24 (Lhomond)....	» 15	» 20	100	24	124
Dictionnaire de la Fable, petit papier.....	» 40		2000		2000
— — grand —.....	» 25		800		800
E					
Ecolier vertueux.....	» 40		150		150
Entretiens.....	» 50	9 25 la d	400	72	472
Épîtres et évangiles.....	» 50	9 25 la d	4000	288	4288
Erasmus, latin, in-24.....	» 15		250	24	274
Eutrope, latin.....	» 10		400		400
F					
Fénelon, Télémaque.....	» 50	9 25 la d	60	180	240
— Dialogue des morts.....	» 30		1800		1800
— Fables.....	» 05		500		500
Florian, Galathée, in-18.....	» 05		1500		1500
— Fables, in-18.....	» 05		1500		1500
— Nouvelles, in-18.....	» 05		1500		1500
— Numa Pompilius, 2 vol.....	» 10		1200		1200
Formulaires de prières amples.....	1 »		83		83
— Lisle.....	» 75		1100		1100
G					
Gaudin, Rudiments.....	» 04		700		700
Griffet, Exercices.....	» 40		1200		1200
H					
Heures, latin, in-32.....	» 05		1500		1500
— du diocèse, in-18.....	1 20	18 » la d	2000	84	2084
— — papier fin.....	1 50		120		120
— à trois offices latin.....	» 25		200		200
— — —.....	» 10	3 75 la d	300	36	336
— latin-français, in-12.....	» 50	3 75 la d	500	264	764
— françaises, in-12.....	» 50		1400		1400
— de Notre-Dame, latin.....	» 05		1000		1000
— latin-français, in-18.....	» 40	5 75 la d	2700	600	3300
— françaises, in-18.....	» 40	5 75 la d	2700	304	3204
Histoire profane, latin-français, 2 vol.....	» 60	1 50	620		2 622
— — français.....	» 40	» 90	375	6	381
Horace, éd. Jouveney, latin, in-12.....	» 75	1 »	400	24	424
I					
Imitation de J.-C., édit. Gonnelieu.....	» 40		400		400
— — édit. de Beuil, in-12.....	» 50	9 25 la d	2000	180	2180
— — — in-24.....	» 10		1000		1000

	PRIX		NOMBRE		
	en feuilles	relié	en 1 ^{re}	relié	Total
Imitation de J.-C., édit. A. Kempis, in-32	» 25	» 32	2400	24	2424
— de la Vierge, in-24	» 05		600		600
Instructions pour la première communion	» 40		140		140
J					
Jouvençy, Appendix de Diis, latin, in-24	» 05		4000	12	4012
L					
Lafaye, Principes	» 30		1800		1800
— — — — —	» 08		150		150
La Fontaine, Fables	» 50		1600		1600
Le Gendre, Arithmétique	» 50		455		455
Lhomond, Rudiments	» 10	» 50	1200	36	1236
Lois des bâtiments, in-8 ^o	» 25		100		100
M					
Magasin des demoiselles	» 10		1100		1100
Magasin des enfants	1 »		1625		1625
Missel des morts	2 50		250		250
Mort d'Abel	» 05		1200		1200
N					
Nouvelles nouvelles	» 05		1000		1000
Nouveau testament, in-12 (Sardine)		9 25 la d		60	60
Novum testamentum, latin, in-24	» 50		150		150
O					
Ovide, Art d'aimer, in-18	» 05		1800		1800
P					
Parfait adorateur	» 50		144		144
Paroissien, in-18	» 60		280		280
Pensées chrétiennes, in-18	» 05		1000		1000
Phédre, Fables, latin	» 15	» 32	2800	6	2806
Pieux chrétien	» 40	9 » la d	180	72	252
Préparation à la mort	» 05		1000		1000
Psalmodies		9 25 la d		60	60
Psaumes de David	» 05	9 25 la d	1400	192	1592
Q					
Quantités du Petit Behourt	» 05		700		700
Quinte-Curce, latin	» 30		450		450
R					
Règlement de vie, in-24		3 75 la d		60	60
Rousseau, Contrat social	» 05		300		300
S					
Sages entretiens, in-24	» 05		1200		1200
Selectæ e novo testamento, franç.-lat	» 20		600		600
— — — — — latin	» 20		150		150
— — — e veteri, franç.-lat.	» 20		1000		1000
— — — latin	» 20		900		900
— — — e profanis scriptoribus	» 50		650		650
Semaine sainte, in-12	» 50	9 25 la d	40	60	100
Souterrain ou Mathilde, 4 vol. in-18	» 25		200		200
Stations de Jérusalem	» 10		1500		1500
T					
Tableau de la messe	» 05	1 75 la d	400	384	784
Tacite latin, in-12	» 75	1 »	80	4	84
Testament, in-24	» 50	» 75	860	48	908
Tite-Live, Ab urbe condita, in-12	» 25		200		200
Tricot, Rudiments à 10 c.	» 10	» 50	800	12	812
— Méthode	» 60	» 32	500	6	506
V					
Velleius Paterculus	» 05		600		600
Vie des saints	» 60		850		850
Virgile, latin, in-24	» 05	» 25	600	24	624
— Bucoliques, latin-franç	» 01		1800		1800
Visite au Saint-Sacrement	» 40		1450		1450

X

Traité fait entre l'Evêque de Limoges, etc., et Jean Barbou, imprimeur pour l'édition du Bréviaire de ce diocèse faite en 1736

Par devant le notaire royal à Limoges et témoins soussignés, furent présents Illustrissime et Révérendissime Seigneur Monseigneur Benjamin de l'Isle du Gast, conseiller du roi en ses conseils, évêque de Limoges, et MM. M^{rs} Pierre de Guains, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'église de Limoges; Etienne Segond, prêtre, docteur en théologie, chanoine de de l'église royale de Saint-Martial de Limoges, et Léonard de Rameru, prêtre, curé de la paroisse de Beaune, tous conseiller députés de la Chambre et Bureau ecclésiastique du diocèse dudit Limoges, et M. M^{rs} Jean-Baptiste-Martial Marchandon, prêtre, docteur en théologie, chanoine de la même église cathédrale de Limoges et syndic général du clergé dudit diocèse, d'une part; et M. M^{rs} Jean-Baptiste Barbou, seigneur des Courières, imprimeur du roi et du clergé de Limoges, y demeurant, rue Manigne, paroisse de Saint-Pierre, d'autre part; lesquelles parties ont, par ces présentes, volontairement fait les pactes et conventions suivantes : Savoir, que ledit sieur Barbou promet et s'oblige de faire l'impression du nouveau Bréviaire à l'usage du diocèse de Limoges dans le temps et espace de dix-huit mois, à commencer du jour de la Toussaint 1734, et en état d'être vendu au premier mai 1736; que le Bréviaire sera imprimé en 4 volumes in-12, de petit texte à gros œil [corps 7/12]; que les rubriques seront noires, en italiques, qu'il sera garni d'étoiles ou astérisques et de chiffres partout où besoin sera, qu'on en tirera trois mille exemplaires; qu'il ne pourra en être vendu aux ecclésiastiques de ce diocèse que la somme de sept livres en blanc et neuf livres rellé en basane et marbré sur tranche; sans pouvoir le refuser en blanc à ceux qui voudront l'acheter de cette sorte.

Que pour faire l'impression dudit Bréviaire, ledit sieur Barbou sera tenu d'avoir une fonte neuve de caractères construits et fabriqués en Hollande (1), dont il a déjà donné un essai ou empreinte de caractère; laquelle empreinte sera signée et paraphée dudit sieur Barbou, contresignée et paraphée par Monseigneur l'Evêque et Messieurs du clergé, cachetée du sceau de Monseigneur l'Evêque et déposée dans les archives du clergé; que le Bréviaire sera orné des estampes suivantes :

Pars hiemalis, une image de Saint-Etienne, en tête; un David à la tête du Pseautier; une Nativité de N.-S. Jésus-Christ, la Dévotion des trois rois, la Présentation de N.-S. au temple, la Purification.

Pars verna, un saint Etienne à la tête, un David à la tête du Pseautier, une Résurrection de N.-S. Jésus-Christ, une Ascension, une Pentecôte, une Annonciation de la sainte Vierge.

Pars aestiva, un saint Etienne à la tête, un David à la tête du Pseautier, la Sainte-Trinité, une Cène pour la Fête-Dieu, un saint Martial apôtre, un saint Etienne différent de celui qui sera à la tête au trois août, une Assomption de la sainte Vierge.

(1) Dans le traité, pour le Bréviaire de 1783, passé avec François Dalosme, le caractère choisi est la gaillarde petit œil conforme aux n^{os} 16 et 17 (p. 15 et 16) du *Manuel typographique*, par Fournier le jeune. (Paris, 1764, 2 vol. in-8).

Pars autumnalis, un saint Etienne à la tête, un David à la tête du Pseautier, avec une Nativité de la sainte Vierge, une Toussaints (1).

Qu'au commencement de chacun des quatre volumes du Bréviaire il y sera mis les armes de Mgr l'Évêque de Limoges.

Que ledit Bréviaire sera imprimé sur du beau papier carré fin, dont le sieur Barbou fournira dans un mois deux feuilles ou épreuves, signées et paraphées de lui, contresignées et paraphées de Monseigneur l'Évêque et de Messieurs du clergé; et cachetées du sceau de mondit seigneur l'Évêque et déposées dans les archives du clergé; et si le papier dont le Bréviaire sera imprimé n'est pas conforme et de la même qualité que lesdites deux feuilles ou épreuves, les exemplaires qui ne seront pas de la même espèce et qualité dudit papier seront rejetés en pure perte pour ledit sieur Barbou.

Qu'il sera tiré du Bréviaire en quatre volumes trois mille exemplaires, dont il sera justifié à Monseigneur l'Évêque et à Messieurs du clergé; que jusqu'au jour du temps convenu que le Bréviaire doit être fait et parfait, et être mis en vente, qui est le premier mai mil sept cent trente-six, s'il arrivoit que ledit Bréviaire fut supprimé, le clergé payera audit sieur Barbou la somme sept mille livres, moyennant quoi il remettra audit clergé les caractères et fonte, avec le papier destiné à former et à faire les trois mille exemplaires sus-mentionnés.

Que lesdits trois mille exemplaires seront paraphés et signés par l'un de Messieurs de la Chambre, qui sera commis par Monseigneur l'Évêque; que le clergé et ledit sieur Barbou ayant connaissance que la vente des premiers mille exemplaires suffit pour remplir les fournitures et frais de toute l'impression, il a été aussi convenu que pendant les quatre premières années du jour de la vente, lesquelles commenceront audit jour premier mai mil sept cent trente-six, si ledit Bréviaire était supprimé, le clergé payera audit sieur Barbou, par forme d'indemnité et de remplacement, pendant lesdites quatre premières années, la somme de sept livres pour chaque Bréviaire en quatre volumes qui n'auroit pas été vendu, jusqu'au nombre de mille; et les deux mille Bréviaires de surplus seront remis en blanc au clergé, avec les fontes et caractères.

Et à l'extirpation de toutes les susdites clauses et conventions, les parties ont respectivement obligé, affecté et hypothéqué: savoir, Monseigneur l'Évêque et Messieurs du clergé, tous les biens temporels du clergé du diocèse de Limoges; et ledit sieur Barbou, tous ses biens présents et à venir.

Fait et passé dans le palais épiscopal de Limoges, après midi, l'an mil sept cent trente-quatre, et le vingtième juillet, en présence de Martial Brissaud et Joseph Fournier, clerks, habitants de cette ville, témoins.

Signé: † B..., évêque de Limoges; DEGAINS, SEGOND, DE RAMERU, MARCHANDON, syndic; BARBOU, BRISSAUD, FOURNIER, et BARDY, notaire royal.

Contrôlé à Limoges, le 24 juillet 1734. — Reçu quarante-deux livres douze sols. — Signé: BARESGE.

(LEGROS, *Mélanges manuscrits*, III, 220.)

(1) C'est un total de 17 gravures; Saint-Etienne et David étant les mêmes pour les quatre volumes.

En 1783 le frontispice, Saint-Etienne dans la gloire et Saint Martial à genoux lui présentant son troupeau, et David (conforme à celui du Bréviaire de Poitiers) étaient les mêmes pour les quatre volumes; mais le nombre de gravures exigées était de onze au lieu de dix-sept.

OUVRAGES IMPRIMÉS

PAR LES BARBOU DE LIMOGES

Hugues Barbou (1568-1600)

1573

1. A l'honneur de Dieu ¶ et de la Vierge Marie, ¶ Cy commencent les heures ¶ de Nostre Dame : a l'usage de ¶ Lymoges, toutes au long, ¶ avec plusieurs belles orai- ¶ sons nouvellement adjoutées. (Marque des Barbou à la devise : *Longuo labore eximius honor*). ¶ On les vend à Lymoges ¶ chez Hugues ¶ Barbou ¶ 1573. — Titre encadré ; dans le bas de l'encadrement, les initiales H B en rouge ; du rouge aussi dans les bases des colonnes.

In-8°. Car. gothiques. 166 ff. chiffrés. Impr. en noir et rouge. 28 ll. à la page. Signatures : A-X. Almanach de 1573 à 1586. Papier sans filigrane. Edition encadrée ; plusieurs gravures sur bois. Le livre se termine ainsi : « ¶ Cy finissent les heures de ¶ Nostre Dame a l'usage de Lymoges, ¶ toutes au long, sans rien requerir. Avec ¶ les grans suffrages accoustumez. Et ¶ y a este adjousté plusieurs Oraisons ¶ en latin et en francoys et des hym- ¶ nes nouvellement imprimez. (Marque des Barbou sans devise, un croissant en chef ; en pointe, une mer dans laquelle des poissons nagent). A Lymoges ¶ ¶ par Hugues Barbou. ¶ M. D. LXXIII ». L'ouvrage contient douze gravures, mesurant 0,072 × 0,102, occupant toute la page (celles de l'Annonciation et de la Crucifixion se répètent) et suivies de quatrains : Annonciation, Visitation, Crucifixion, Pentecôte, Nativité, Anges annonçant la Nativité, Adoration des Mages, Circoncision, Fuite en Egypte, Couronnement de la Vierge, le roi David, Job. On trouve en plus dans les suffrages des saints, six gravures plus petites insérées dans le texte : Trinité, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, saint Claude, sainte Valérie, Vierge et Enfant Jésus.

On a relié avec l'ouvrage ci-dessus, le suivant :

Propositions dictis et sentences ¶ contenant les graces, fruicts prouffictz, ¶ utilitez et louanges du tres sacre et di- ¶ gne sacrement de lautel pour ceulx ¶ qui le recoivent en estat de gra- ¶ ce : extraicts de plusieurs ¶ sainsctz docteurs. (Marque de l'imprimeur). *Par Jacques Kerver, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Licorne.* M CCCC LXXIII. In-8°. Car. gothiques. 134 ff. non chiffrés. Impr. en noir. 29 ll. à la page. Signatures : A-R. Au recto du dernier feuillet, même marque que sur le titre. Pages réglées.

Au Grand Séminaire de Limoges.

1574

2. Concion de joie et action de grâce pour la bienvenue du Roy Henri III faite au monastere de l'abbaye de Grandmont, en laquelle est demonstré s'il est loisible de faire la guerre à son prince, ores qu'il soit tyran, par l'expresse parole de Dieu, exemple et doctrine des premiers chretiens. [Par François de Nefville]. — *Limoges, Hugues Barbou, 1574, in-8°.*

« La Croix du Maine et du Verdier, qui ont indiqué plusieurs ouvrages de cet abbé de Grandmont et entre autres un *Droguier de l'âme chrestienne* (Paris, Gilles Gourbin, 1577, in-8°, livre recherché à cause de son titre) n'ont pas parlé de celui-ci, lequel est porté dans le catalogue de Lavalère-Nyon, n° 22, 377. » (BRUNET, IV, 34)

1575

3. Graduale ¶ secundum usum cathedralis ecclesie ¶ totius que dio- ¶ cesis Lemovicensis, continens planum cantum omnium ¶ que diebus dominicis ¶ feriis et festis sanctorum per ¶ totum annum in missa cantantur. ¶ Reverendi in Christo Patris ¶ et Domini, ¶ Domini Sebastiani de Laubespine, Dei ¶ gratia Lemovicensis Episcopi jussu impressum, ¶ ac fideliter emendatum. (Belle vignette ovale avec encadrement renaissance représentant la lapidation de saint Etienne). *Lemovicis. ¶ apud Hugonem Barbou. ¶ 1575.*

Grand in-folio. Car. gothiques. 166 ff. non chiffrés. Impr. en rouge et noir. 9 portées à la page. Signatures : A-Z, Aa-Ss. Nombreuses lettres de deux points de 0,041 et 0,023, au carré, encadrées de vignettes. (Voy. la reproduction de la gravure du titre p. 29).

Au Grand Séminaire de Limoges.

L'imprimeur a résolu le difficile problème de la composition du plainchant. Pour cela il a fait fondre les notes par tranches verticales, avec des épaisseurs variables, suivant que ces notes embrassent deux ou trois portées. Les lignes verticales de séparations de mesure et les clefs se combinent de la même façon par tranches verticales et produisent un effet harmonieux. On est obligé de regarder soigneusement pour se rendre compte du travail d'assemblage qui est très habile et très satisfaisant.

4. Regulæ perpetuæ ad instructionem Divini officii, secundum usum Cathedralis ecclesiæ totiusque Diocesis Lemovicensis. Reverendi in Christo Patris et Domini, Domini Sebastiani de Laubespine, Dei gratia Lemovicensis Episcopi jussu, et consilio venerabilium Dominorum Docani et capituli ejusdem ecclesiæ editæ. — *Lemovicis, apud Hugonem Barbou, 1575, in-12.*

5. Ordo du diocèse de Limoges. — *Lymoges, Hugues Barbou.*
On attribue cet ordo à Guillaume Malerbaud.

1579

6. Heures à l'usage de Limoges.

M. Laforest de Saint-Lazare les possède. — *POYET, Bibliogr. limous.*

1580

7. M. Tullii || Ciceronis || Epistolæ || ad || T. Pomponium Atticum || Ex fide vetustissimorum codicum emendatæ, || studio et opera Simeonis Bosii || Prætoris Lemovicensis. || Eiusdem animadversiones || Ad amplissimum virum || Philippum Hvraltum Chivernum || Galliæ Procancellarium. (Marque à la devise : *Meta laboris honor*). *Ratiasti Lemovicum, || Apud Hugonem Barbovm, || Anno CIO IO XXC. || Ex privilegio Regis.*

In-8°. Car. italiques. 4 ff. lim. non chiffrés, 622 pages chiffrées et 24 ff. non chiffrés pour l'interprétation des mots grecs. 30 ll. à la page. Signatures : *A-Z, Aa-Tt.

Puis viennent les *Commentaires de Siméon Du Boys, adressées à Ph. Hurault de Chiverny*, précédées de ce titre : Simeonis Bosii || Prætoris Lemovicensis || Animadversiones || In || Epistolas M. T. Ciceronis ad || T. Pomponium Atticum, || Ad amplissimum virum || Philippum Hvraltum Chivernum || Galliæ Procancellarium. (Même marque que ci-dessus). *Ratiasti Lemovicum, || Apud Hugonem Barbovm. || 1580. || Ex privilegio Regis.*

In-8. Car. italiques. 2 ff. lim. non chiffrés pour le titre, les vers grecs de Jean Dorat et les vers latins de Rolland Bétolaud et de Jean de Beaubreuil ; 372 pages chiffrées, sauf la dernière. Signatures : a-z, Aa. Le colophon est au bas de la page 364, ainsi conçu : « *Excudebat Ratiasti Lemovicum || Hugo Barbovs || Anno salutis humanæ CIO IO XXC. »*

Sur le titre, l'ex-libris ms. de l'auteur : « Sum Simeonis Bosii ».

A M. Raoul Barbou des Courières.

« Édition peu connue, mais dont le texte a été corrigé d'après des manuscrits interpolés, et sur des conjectures qui ne sont pas toujours heureuses. » (BRUNET, II, 48.)

D'après les *Annales de la Haute-Vienne* de 1812 (n° VIII, p. 29) « l'abbé d'Olivet faisait grand cas de cette édition parce qu'elle est belle et surtout correcte, et des notes de Du Boys, parce qu'elles sont instructives et savantes ».

1582

8. Heures de Nostre || Dame, à l'usage de Limoges toutes au || long avec plusieurs belles oraisons || en latin et en français. Et y a este || adjouté la Confession gene- || rale, les hymnes plus communs de || l'année || et les Quinze effusions de Notre Seigneur. || Avec le pseume de In exitu Israel et || la prose Iusto Index et le || Calendrier reforme. (Marque à la devise : *De long travail fruct et honneur*, et dans la vignette *Meta laboris honor.*) A *Lymoges*, || par Hugues Barbou, || 1582.

In-8°. Car. gothiques, sauf les quatrains sous les gravures, qui sont en car. romains. 240 ff. non chiffrés. 28 ll. à la page. Impr. en noir et rouge. Signatures : A, e, i, A-Z. Les douze gravures sont les mêmes que dans l'édition de 1573. Les gravures de Job et de la Trinité mesurent 0,043 × 0,065 ; elles sont signées F. T. Les gravures de saint Claude et de la Vierge ne s'y retrouvent pas ; mais on trouve celles de Jésus et les disciples d'Emmaüs, saint Martial et saint Nicolas. Chacun des mois est précédé d'une gravure (0,029 × 0,057) reproduisant les travaux de la campagne. Le livre a une riche reliure à la fanfare un peu fatiguée et porte devant et derrière le plat le nom du propriétaire : MARIE d'un côté, ALESME de l'autre.

A. M. Nivet-Fontaubert.

On a relié à la suite les deux suivants :

9. ¶ Les quinze effusions de sang de nostre || Sauveur et Redempteur Jesus || Christ.

In-8°. Même car. gothique que celui des Heures. 8 ff. non chiffrés. 17 ll. à la page. Chacune des quinze effusions est précédée d'une gravure mesurant 0,052 × 0,033 ; quelques gravures se répètent. A la fin du dernier feuillet : « On les vend à Lymoges. Par || Hugues Barbou, demeurant || pres Saint Michel. || 1582. »

10. ¶ Instruction et Maniere de vivre pour || une femme seculiere, comment elle se doit || conduire en pensees, parolles et œuvres || tout au long du jour pour tous les jours || de sa vie, pour plaire a Nostre seigneur || Jesus Christ et a amasser richesses || celestes au prouffit et salut de || son Ame.

In-8°. Car. gothique plus petit que celui des Heures. 24 ff. non chiffrés. 34 ll. à la page. Signatures : A-C. — A l'avant-dernier feuillet, verso, et dans la même gothique que celle des Heures : « ¶ De l'annonciation faicte par l'ange Gabriel à la vierge Marie

de la conception du filz de Dieu ». Au dernier feuillet recto : « Des cinq pains et deux poissons dont Jesus repeut cinq mil hommes ». A la fin de ce feuillet : « *On les vend à Lymoges, en la maison de Hugues Barbou : || pres Saint-Michel. || 1582.* »

11. *Regulus* || Tragedie || Dressée sur un fait des plus notables, qu'on puisse || trouver en toute l'Histoire Romaine. || Par Jehan Debeaubreuil || Advocat au Siege Presidial || de Limoges || (Marque à la devise : *Meta laboris honor*) || A Limoges, || *De l'imprimerie de || Hugues Barbou* || 1582. Petit in-8° de 8 ff. prélim. non chiff. et 74 pag. chiff.

Dédicace de l'auteur « à M. Dorat, poëte du Roy, datée de Lymogès, le 15 may 1582 ».

« Tragedie en 5 actes, avec des chœurs, et sans femmes : les exemplaires en sont fort rares. 34 fr. de Soleinac. » (BRUNET, I, 714.)

1585

12. *Promptuaire* || d'unisons ordonné et || disposé Methodiquement. || . : . || Pour tous ceux qui voudront composer || promptement en vers François. || . : . || par Pierre Le Gaynard, seigneur de la || Chaume et de la Vergne sur Seure. || Avec quelques autres poësies de son invention. (Marque de Nicolas Courtois avec la devise : *Bene facere nihil pollicitante*). A Poitiers. Pour Nicolas Courtoys. || M. D. LXXXV. || Avec Privilege du Roy.

In-8°. Car. italiques. 20 ff. lim. non chiffrés, 437 pages, plus 47 pages chiffrées « pour quelques sonnets et poemes pris aux œuvres de l'auteur ». Derrière la page 437 : « A Limoges || *De l'imprimerie de Hugues Barbou.* || Pour Nicolas Courtoys. || M. D. LXXXV. » Derrière la page 47, la marque de Nicolas Courtoys qui figure sur le titre.

A M. Richard, archiviste de la Vienne.

« La rareté de ce volume en fait à peu près tout le mérite. Il a été vendu 9 fr. 80 Pressac ; 15 fr. 50 Veinant ». (BRUNET, III, 934)

1587

13. *Breviarium* || insignis ecclesie Lemovicensis || juxta formam concilii Tridentini || restitutum et emendatum. || Reverendi in Christo Patris D. Iohannis de Lavbepine || Lemovicensis Episcopi autoritate ac ejusdem Ecclesie || capituli consensu œditum. (Armes de Mgr Jean de Laubespine et au-dessous marque à la devise : *Meta laboris honor* avec deux lions pour supports). *Lemovicis* || *Apud Hugonem Barbou.* || Cum Privilegio Regis.

2 vol. in-8°. Car. romains. Imp. en noir et rouge. 2 col. de 38 ll.

Pars Hyemalis : 35 ff. lim. non chiffrés, 432 ff. chiffrés, plus 55 ff. chiffrés pour le Commun des saints et les commémorations, 4 ff. non chiffrés pour la bénédiction de l'eau. Le privilège du roy occupe le verso du 3^e f. et le recto du 4^e f. Le colophon est au verso du 4^e f. : « Finis Breviarii ad ¶ vsum Ecclesiæ Lemovicensis, accu- ¶ rate excussi, majore industria reformati, ¶ et correcti, quam antea Impensis. ¶ Hugonis Barbou. (Marque à la devise : *De long travail fruict et honneur* et dans la vignette : *Meta laboris honor*). Lemovicis, ¶ Per Hugonem Barbou ¶ Anno a Nativitate Domini. ¶ 1587 ».

Pars Estivalis : 20 ff. lim. non chiffrés, 432 ff. chiffrés, plus 58 pour le Commun des saints, les commémorations et la bénédiction de l'eau ; 1 f. non chiffré pour le privilège du roi. Au verso, le colophon comme ci-dessus.

A la Bibliothèque communale de Limoges, MM. Marc et Prosper Barbou des Courières, M. l'abbé Arbellot, MM. Mariaux et Balmet.

14. Ordonnance du Roy sur le Desery des espèces légères et rougnées. — *Limoges, de l'imprimerie de Hugues Barbou, 1587.* In-12.

15. Déclaration du Roy sur son édit du 23 septembre dernier contenant le Desery des monnaies rougnées. — *Limoges, de l'imprimerie de Hugues Barbou, 1587, in-12 avec figures.*

1589

16. Heures de Nostre ¶ Dame a l'usage de Lymoges toutes au ¶ long avec plusieurs belles oraisons ¶ en latin et en françoys. Et y a esté ¶ adjouste la confession gene ¶ ralle et les hymnes plus ¶ communs de ¶ l'année ¶ Avec le pseume *de in exitu Israel* : et ¶ la prose de *Juste Judex*. Et le ¶ Calendrier réforme. (Marque avec le croissant et la devise : *De long travail fruict et honneur*). A *Lymoges*. ¶ Par *Hugues Barbou*. ¶ 1589.

Petit in-8°. Car. gothiques. 24 ff. lim. non chiffrés et 178 ff. chiffrés. Impr. en rouge et noir. 28 ll. à la page. Signatures a, e, i et a-z. Almanach de 1589 à 1611. Mêmes gravures que dans l'édition de 1582. Papier avec filigrane : Bourse avec glands. Reliure de l'époque, à petits fers dorés.

Au Grand Séminaire et à la Bibliothèque communale de Limoges.

A la suite de l'exemplaire appartenant au Grand Séminaire se trouve l'« Exercice pour jeunes gens ». Dans l'exemplaire de la Bibliothèque communale se trouve l'« Instruction et Manière de vivre » et l'ouvrage suivant :

17. La vie de Madame Sainte Margue ¶ rite vierge et martyre

avec son an || tienne et oraison. || Apres la sainte Pas || sion de Jésus... Finissant : O mater Dei memento mei.

In-8°. Car. gothique, le même que celui des *Quinze effusions* qui terminent les *Heures de Nostre Dame* de 1582. Un cahier signé a, de 8 ff. Au recto du f. 1, vignette représentant sainte Marguerite. (S. l. n. d. ni nom d'imprimeur, mais sûrement de Limoges; Hugues Barbou).

18. Les quinze effusions du sang de notre sauveur et redempteur Jesus Christ. — *Lymoges, Hugues Barbou, 1589, in-8° de 16 ff. gothiques.*

Une gravure sur bois en tête de chaque effusion.

1594

19. Heures de Nostre || Dame, à l'usage de Lymoges, toutes au || long : avec plusieurs belles oraisons || en latin et en francois. Et y a esté || adiousté la Confession gene- || rale et les hynnes plus || communs de l'année. || † || Avec le Pseaume de *In exitu Israel* : et || la prose de *Juste Judex*. Et le || Calendrier reformé. (Marque à la devise : *De long travail fruit et honneur*, et dans la vignette : *Metu laboris honor*). A *Lymoges*. || Par *Hugues Barbou*. || 1594.

In-8°. Car. gothiques. 208 ff. non chiffrés. Impr. en rouge et noir. 28 ll. à la page. Signatures : A-Z et Aa-Cc. L'Extrait du privilège, l'Avertissement pour entendre le Calendrier nouvellement Réformé, la Table des fêtes mobiles, sont en car. romains. Les quatrains qui suivent les mois sont en car. italiques. Almanach de 1594 à 1611. Les gravures sont les mêmes que dans l'édition de 1589. Privilège pour dix ans daté de Chartres, 7 décembre 1592, signé Rancher.

A M. Marc Barbou des Courières.

On a relié avec cette édition les deux ouvrages suivants :

20. La Vie de Madame Sainte Marguerite. (Le titre manque).

In-8°. Car. romains. 8 ff. non chiffrés. 30 ll. à la page. Pages encadrées. Une vignette représentant sainte Marguerite au-dessous du titre. A la fin du dernier feuillet, marque des Barbou à la devise : *Meta laboris honor* et deux lions pour supports.

21. Instruction, || et maniere de vi-|| vre pour une femme || Seculiere, comment elle se doit conduire || en pensees, parolles, et heuvres tout au || long du jour pour tous les jours de || sa vie, pour plaire a nostre Sei- || gneur Jesus-Christ et a amasser || richesses Coelestes, au profit || et salut de son Ame.

In-8°. Car. romains. 24 ff. chiffrés. 31 ll. à la page. Pages encadrées. Signatures : A-C. — S. l. n. d. ni nom d'imprimeur, mais sûrement de Limoges, Hugues Barbou.

22. Petit catéchisme pour les catholiques. Très nécessaire au temps présent, pour instruire la jeunesse, composé en Latin par M. Pierre Canisius [S J], Docteur en Théologie, et depuis mis en François, avec le Latin correspondant l'un à l'autre. — *A Lymoges, Par Hugues Barbou, 1594, in-16 de 95 p. sll.*

« La préface est de Jacques Frogé ». (P.-C. SOMMERVOGEL, *Bibl. de la Comp. de Jésus*, II, 650.)

1595

23. Discours sur deux fontaines medicinales du bourg d'Encausse en Gascogne, par Louys Guyon Dolois, sieur de La Nauche, médecin à Uzerche. — *Lymoges, Hugues Barbou, 1595, in-8°.*

Voy. *Nouv. biogr. générale*, et René FAGE, *Dictionnaire des Médecins du Limousin*, p. 400-401.

1596

24. Saint || Jacques, || tragédie, || représentée publiquement || à Lymoges par les confreres || Pelerins dudict saint, en l'année 1596. Le Jour et Feste Saint || Jacques 25 juillet || Par B. Bardon, de Brun. (Marque des Barbou sans croissant ni devise). *A Lymoges, || Par Hugues Barbou. || 1596. || Avec permission.*

In-8°. Car. italiques. 12 ff. lim. non chiffrés et 180 pages chiffrées. Nombreuses lettres de deux points, quelques-unes d'origine lyonnaise. Papier avec les filigranes : bourse posée sur un socle ayant un cœur au centre ; fleurs de lis, étoile à six rais.

A M. l'abbé Arbellot.

Voy. *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Lim.*, t. XLII, p. 582.

F 1^{vo} Permission signée Deboulezat, vicaire général, Boyol, chanoine et official de Lymoges. Au-dessous vignette de saint Jacques du Missel Garnier, 1540, autour S. Iacq. | *Calicem* | *Quidem meum* | *Bibetis* et un quatrain. — F 2^{ro} Dédicace : A tres grand, tres illustre, et tres cœleste prince : lieutenant du Roy des Roys sur toute la Terre Universelle et particulièrement es Provinces, Royaumes, et Climats de Judée, Samarie et Hespaigne : Monseigneur Saint Iacques le Grand. — F 5^{ro} Au lecteur. — F 5^{vo} Argument. — F 6^{vo} L'auteur a son livre sur le nom de Mathieu de Petiot, Sien Amy et Frere. — F 7^{ro} Aux Pelerins qui ont représenté ceste Tragédie et particulièrement à M. Guibert, pour l'avoir faicte mettre en lumiere. Sonnet par l'auteur. — F 7^{vo} A Monsieur Bardon, sonnet, par P. Guibert, Pelerin. Sonnet à Pierre Guibert sur sa devotion a faire imprimer la tragédie Saint Iacques. — F 8^{ro} Sonnet a Monsieur Bardon sur sa Tragédie de Saint Iacques par I. Granaud, Bayle l'An 1596. Sonnet acrostiche au lecteur sur B. Bardon, Aucteur par L. D. Pelerin. — F 8^{vo} A Monsieur Bardon, sonnet, par De Julien, Pelerin. A Monsieur Bardon, sonnet, par Math. Petiot, son Frere. — F 9^{ro} Sonnetz et epigrammes subsequemment donnés par aucuns Amys de l'Auteur. comme ladicte Tragédie estoit

presque imprimée. quatrain latin par Io. Belbroeus. Sonnet sur la Tragedie de Saint Jacques faite par Monsieur Bardon, par I. Debeaubreuil. — F 9 v° Sonnet par le même. Aux Pelerins de S. Jacques. In Tragœdiam Domini Bernardi Bardoni causarum patroni disertissimi, iuris utriusque peritissimi, Epigramma par M. Pin, cog. — F 10 r° Ad Dominum Bardonium Patronum Doctissimum par Io. David. Ad D. Bardonium Epigramma cuius nomen literæ capitales versuum demonstrant, par Iosephus Chalardus. De mœrore voluptas. — F 10 v° A Monsieur Bardon sur sa Tragedie de Saint Jacques, sonnet, par Joseph Chalard, De pleur liesse. De Authore hujus tragœdiæ, sixain latin par L. Romanet. Idem de eadem, quatrain latin. — F 11 r° A Monsieur Bardon de Brun sur son œuvre de Saint Jacques. Ode par François Bonin. F 17 v° Eiusdem eidem Epigramma, quatrain en grec. Ad eundem de Divo Iacobo, par Mart. Dub. — F 12 r° In Tragœdiam Bardonianam, sixain latin par G. Colin. Sonnet a Monsiènr Bardon, par I. Dubois. — F 12 v° Personnages (ils sont au nombre de dix-sept, plus cinq chœurs).

« Le dimanche 8 juin 1597, la tragédie de S. Jacques fut jouée dans la » rue des Bancs pour la réception du duc d'Epéron (2° *Reg. consul.* ; » *Bonav.*, III, 809) ».

« Cette pièce rare se compose de 180 p. non compris 12 ff. prélim. 40 fr. m. r. La Vallière et même prix de Solcinne. » (*BRUNET*, I, 654).

25. Enchriridion sive manuale Parochiorum accuratissime recognitum, restitutum suisque absolutum numeris ex S. Rom. Ecclesiæ, nec non insigniorum Ecclesiarum Galliæ, Ritualium collatione, in duas sectum partes; quarum prima unius cuiusque eorum sacramentorum quæ Sacerdos perficere potest sacram administrandi formam et ritum adhibet nunc primum editum, rever. in Christo Patr. D. Henrici De La Marthonie, Lemovicensis episcopi permissione, ac venerabilium decani et canonicorum insignis Cathedralis consilio assensu. *Lemovicensis, Hugo Barbou, cum privilegio, 1596, 2 part. en 1 vol. pet. in-4°, musique notée.*

N° 18 du Catalogue de la Bibl. Rosvieux. — A M^{me} Baju.

26. Traicté de la peste, contenant les causes, signes, præcaution et cure d'icelle; ensemble des causes et cure de la maladie populaire qu'a regnee l'annee derniere passee 1596, par Jehan David, docteur medecin. — *A Lymoges, par Hugues Barbou, 1595, 1 vol. in-16 de 112 pages sans compter la dédicace, la préface et les vers adressés à l'auteur qui occupent 20 pages non chiffrées.*

« Traité rare qui a été signalé comme un des meilleurs qu'on eût alors sur cette maladie contagieuse. » (*BRUNET*, II, 535.)

Nouv. Biogr. général., t. XIII, 221 : « Jehan David né à Limoges vers 1560. — Cet ouvrage, dédié au comte Jean d'Escars, reçut les plus grands éloges de Jean de Beaubreuil, Balthazar du Bois, Bardon de Brun, Jean Mestre, Bastier et autres beaux esprits contemporains. David ne se contenta pas de

faire imprimer leurs éloges en tête de son livre, il y écrivit cet avis au lecteur :

En temps de peste un médecin,
Si veux avoir que rien ne coste,
Tu l'auras soir et matin
Si de mon livre fais ton hoste. »

D^r BARDINET, *Compte-rendu des travaux de la Soc. de méd. de la Haute-Vienne*, p. 70. — *Biogr. des hommes illustres du Lim.*, p. 172. — René FAGE, *Dict. des médecins*, p. 62-63.

1597

27. Examen cujusdam tractatus de peste, novissime in lucem editi, eum accuratissima præservatione et curatione pestis, par David Chabodie, médecin de Limoges. — *Lemovicis, apud Hugonem Barboum*, 1597; in-12.

Nouv. Biogr. génér. et René FAGE : *Dictionnaire des Médecins du Limousin*, p. 46-47.

1598

28. Traicte || de l'Oraison || mentale, || ou meditation des mystères de || la vie et la passion de Nostre || Sauveur Iesus || CHRIST || divisée en trois parties || par || le R. P. François Ariaz || de la compagnie de Iesus || et nouvellement mis en François. [Par le P. Solier.] (Marque des Jésuites). A *Lymoges*, || par *Hugues Barbou*, || 1598. || Avec privilege.

In-8° de 7 ff. lim. non chiffrés au comm. (sign. a), 519 pages chiffrées (sign. A à Z), plus 7 ff. lim. non chiffrés à la fin (sign. Aa) pour la table, les corrections, l'approbation et la permission d'imprimer. Reliure parchemin de l'époque.

A M. Schmitt.

Le livre commence par la dédicace : « A reverend pere en Dieu Messire Henry de La Martonie, évesque de Lymoges », signée : « Le Traducteur Limousin » (9 p.); puis « Au Traducteur, sur quelques-unes de ses traductions spirituelles. Ode. » Signée : « Fr. Bon. Ch. Recollet de l'ordre de S. François. » (3 p.) « Sur l'Oraison mentale ou Meditation. Sonnet. » Signé : « B. Bardon, advocat. » (1 p.)

A la fin : « Table alphabétique des principales matieres contenues en ce divin traicté. » (12 p.); « Corrections de la presse » (il y en a neuf), se terminant ainsi : « Le reste est aisé et fort excusable. » (1 p.); Approbation, signée : « M. Mauclere, docteur en theologie. Peyroche. » (1 p.); Permission, datée du 26 juin 1598 et signée : « H. DE LA MARTONIE, *episc. Lemovicensis.* »

« La dédicace est signée : « Le Traducteur Limousin ». Cet ouvrage a eu d'autres éditions, celle de Douai, 1603, entre autres, n'est pas anonyme. » (P. C. SOMMERVOCEL, *Dict. des anonymes*, p. 977).

Sur le P. Solier, voy. ARBELLOT, *le P. Solier, de Brive*, au *Bull. de la Société des sciences, lettres et arts de la Corrèze*, 1887; LAFOREST, *Limoges au XVII^e siècle*, p. 170; LEROUX, *Invent. des Arch. dép.*, série D, fonds du Collège, Intr., p. xxii.

1599

29. Tres humble || remonstrance || et || requieste || des religieux || de la Compagnie || de Jesus || au Tres Chrestien Roy de France || et de Navarre Henri III. (Marque des Jésuites). A *Lymoges* || Par *Hugues Bar bou, suyvant la || coppie imprimée à Bourdeaux || par S. Millanges, 1599. || Avec permission.*

In-32. Car. romain. 236 pages, les deux dernières non chiffrées. La page 97 est sautée, le cahier C commence à la page 98. Signatures : A-P. Pages réglées.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

L'approbation est signée : « P. Cybot, docteur en theologie et soubz chantre de Limoges. Boyol, chauoyne et official de Lymoges. » La permission est signée : « H. La Martonic, évêque de Lymoges. »

La première édition parut à Bordeaux, chez Simon Millanges, en 1598, in-8° de 138 p. (par le P. Louis Richeome). Il y a eu plusieurs autres éditions, (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, col. 988).

Dans la *Bibl. de la Comp. de Jésus* (VI, 1818), le P. Sommervogel dit que l'édition de Hugues Barbou est un in-8° de 142 p. Celle que nous indiquons ci-dessus serait donc une seconde édition de Limoges, en 1599.

Sur Simon Millanges, voy. *Arch. histor. du dép. de la Gironde*, I, 39-43.

30. Le || Martyrologe || romain || distribué pour tous || les jours de l'annee suivant || la nouvelle reformation du || Kalendrier. || Mis en lumiere par le commandement de feu no || stre S. Pere le Pape Gregoire XIII. || (Par le P. François Solier de Brive). (Marque des Jésuites). A *Lymoges, || Chez Hugues Barbou. || Avec privilege du Roy.*

In-8°. Car. romains. 8 ff. lim. non chiffrés, 266 ff. chiffrés 1-266. Signatures : a, A-Z, Aa-Kk.

La dédicace au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, primate d'Aquitaine, et l'avis au lecteur sont signés F. S. L. — Les initiales signifient : François Solier, Limousin ; Barbier le nomme à tort Soulier (III, 79, c). Dans les *Supercheries* (III, 71, d) on attribue au P. Willot, traducteur lui aussi du *Martyrologe*, mais qui ne publia sa traduction qu'en 1642 et sous son nom, une édition de Douai, 1624, qui parut sous le nom d'*un Père de la Compagnie de Jésus* ; elle est encore du P. Solier. La traduction faite par le P. Willot est postérieure à la réforme d'Urbain VIII (1630). (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, 977).

Jacques Barbou (1600-1605)

1604

30 bis. Iacobi Pontani de Societate Iesv, Poeticarvm intiltvtionvm libri III. Editio tertia emendatio. — *Lemovicis, Iacobi Barbou, 1604. In-8°.*

(P. C. SOMMERVOGEL, *Bibl. de la Comp. de Jésus*, VI, 1014.)

Veuve de Jacques Barbou (1605-1620)

1610

31. Lettres patentes du Roy en forme d'Edict, par lesquelles i enjoint à tous les sujets d'observer et garder inviolablement les Edicts de Pacification (en faveur des Protestants), nommément celui de Nantes, et reiglements faits suivant iceluy, avec l'arrest de la Cour. *A Limoges, par la veufve de Jacques Barbou. In-8°.*

N° 124 bis du Cat. de la Bibl. Bosvieux.

1615

32. Les || amours || sacrees || avec quelques hymnes canti- || ques et meditations. || Par || Pierre de Marin, || Lymosin. *A Limoges, || par la veufve de Jacques || Barbou. 1615.* — Petit in-8° de 117 pages.

Le titre a le même encadrement que les livres de Denis Janot, imprimeur à Paris en 1540, et que l'*Extraict de plusieurs sainctz docteurs*, imprimé à Limoges par Claude Garnier vers 1550. (A. CLAUDIN, *L'imprimeur Claude Garnier*, dans le *Bibliophile limousin* de 1894, p. 5.)

1616

33. La verité triomphante pour les papes sur cinquante faulsetés et autres inepties de l'antichristianisme du Ministre Mars. Avérées en la conférence faicte entre le V. P. F. Marcellin Montouzon, Récollet de l'ordre de S. François, et lecteur en theologie; et ledict Mars, Ministre des églises prétendues Reformes du Haut-Limozin, par ledict P. F. Montozon recollet. — Narraverunt mihi iniqui falsitates, et non secundum legem tuam : omnia mandata tua veritas P. s. 118... Avec permission et approbation, 1 vol. in-12 de 276 p., plus 2 p. de table et 1 p. d'errata.

L'ouvrage est dédié à Mgr Henri de la Martonie, évêque de Limoges.

N° 117 du Cat. de la Bibl. Bosvieux. Livre très rare.

1617

34. Aristotelis artis rhetoricæ libri tres, correctiores multo quam autca latina versione e regione græci sermonis posita... In-8°.

Édition grecque-latine à 2 col.

N° 697 du Cat. de la Bibl. de Limoges (Polygraphie).

1618

35. La victoire et triomphe de Jesus-Christ mort et resuscité. Stances... In-8° de 8 p.

1619

36. Lesguillon || des dévots || a la vierge || Marie du Mont || Carmel ||
 Dedie a la Mesme || Vierge || Par || le Reverend Pere Frai || re Iean
 Tuaut Carme || D'aurillac en Auvergne || Docteur En teologie et ||
 Provincial en la provin || ce Dacquitaine. || *A. Limoges* || par la veufee
 de || *Jacques barbou* || 1619 || Avec privilege. — In-8° en deux parties :
 la première, de 176 pages, a un titre gravé sur cuivre, signé *G. Pei-*
tant excudit ; la seconde, de 80 pages chiffrées, plus 13 pages pour
 les tables, le formulaire des lettres d'association, une explication au
 lecteur, la licence du général de l'ordre, Fr. Sébastien Fanton
 (7 avril 1610), donnée à Fr. Pierre de La Cousture, docteur en
 théologie et prieur des Carmes de Morthemart, pour examiner le
 livre, l'attestation de ce dernier (15 juillet 1618), celle de l'abbé
 Gayon, docteur en théologie et chanoine théologal de la cathédrale
 de Limoges (4 mars 1619), et celle de l'abbé Maledent, chanoine
 théologal de Saint-Martial de Limoges, et enfin les errata.

1620

37. Statuts synodaux du diocèse de Limoges faicts et publicz au
 synode d'après la S. Luc en l'année mil six cent dix-neuf, Par Reve-
 rend Pere en Dieu Messire Raimond de La Martonie, évêque dudict
 Limoges. De l'avis et conseils des venerables doyen et chanoines
 de son église. (Armes de l'évêque)... In-8°.

Antoine Barbou (1621-1682)

Qualités : Imprimeur du Roi et de Monseigneur de Limoges, 1638-1643, Regis Collegiique
 typographum, 1650.

Domicile : rue Ferrerie devant Saint-Michel, 1629-1648 ; — Devant Saint-Michel, 1629 ; —
 Viâ Ferrariâ, prope S. Michaelen, 1650.

1622

38. Solemnité de la canonization de S. Ignace de Loyola, fonda-
 teur de la compagnie de Jésus et de S. Fr. Xavier, apostre des
 Indes, faicte à Limoges, au Collège de la Compagnie de Jésus,
 depuis le 7 d'aoust jusqu'au 13 du mesme mois... In-12 de 44 p.

39. Reglement pour les religieuses de S. Claire urbanistes dressé
 par ordonnance de la congrégation provinciale tenue à Libourne
 l'an 1621 le 17 octobre y presidant nostre R. P. F. Benigne a Genua,
 general de tout l'ordre... In-16.

1623

40. L'Apologie chrétienne pour vingt-cinq articles de la doctrine catholique débattus par les hérétiques de notre temps et nouvellement agités par ceux de l'église prétendue réformée et envoyés à l'auteur par P. de M. [par François de Fagnon]... In-8° de plus de 400 p.

Dédié à Mgr de La Marthonie, évêque de Limoges. *Biogr. des hommes illustres du Limousin*, p. 242. NADAUD et VITRAC, ms. Bibl. de Pau, A 20, B, comm. de M. A. Claudin.

1624

41. Mandement de Mgr l'évêque de Limoges [Raymond de la Marthonie] sur les mariages... Placard.

1625

42. Bréviaire du diocèse de Limoges... 2 vol in-8°.

Par contrat passé avec Barbou, imprimeur, et signé de deux députés de la Cathédrale, Raymond de La Marthonie, évêque de Limoges, fit marcher pour imprimer un nouveau bréviaire du diocèse en deux gros volumes in-8° (LÉGNOS, *Mélanges*, I, 568).

1628

43. Mandement de Mgr l'Évêque de Limoges [Raymond de la Marthonie] pour les indulgences... Placard.

1629

44. Nicolai Clenardi Grammatica græca. A Sthephano Moquoto e Societate Jesu recognita, ad usum Collegiorum ejusdem Societatis. Addita est Syntaxis cum iis partibus Grammaticæ quæ adhuc in Clenardo desideratæ fuerant Una cum Compendio Regularum. Editio ultima... In-8° de 320 p. et 40 p. pour le *Compendium Regularum*.

44. Statuts et règlements du diocèse de Limoges publiez au Synode d'après la Saint-Luc, en l'année mille six-cent dix-neuf. Seconde édition, revue, augmentée et confirmée par Reverendiss. Père en Dieu messire François de La Fayette, évêque dudict Limoges. A laquelle sont adjoutez les Règlements des paroisses pour l'Ordre du service Divin, Administration des Sacrements, Droicts des Curez et Prestres d'icelle. (Armes de l'évêque François de La Fayette... In-12 de 12 ff. lim. non chiff. et 336 p.

45. Statuts et reglements des églises paroissiales de Saint-Pierre-du-Queyroir et de Saint-Michel-des-Lions, de la ville de Limoges. Pour l'ordre du divin service et administration des saints Sacre-

ments. Ausquels se conformeront les autres esglises paroissiales du Diocèse de Limoges, hormis se qui sera de l'usage propre et particulier des dictes paroisses. Faictz et dressez de l'autorité de reverendissime pere en Dieu Messire François de La Fayette evesque de Limoges, Conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et premier aumosnier de la Royne. (Sans marque)... In-12 de 81 p. plus 12 p. non chiffrées. — Armes de l'évêque François de La Fayette au verso du titre.

46. Bulle d'Urbain VIII... In-8°.

1636

47. Breviarium insignis ecclesiæ Lemovicensis recognitum et emendatum reverendi in Christo patris D. Raymundi de la Martonie, Lemovicensis episcopi, autoritate ac ejusdem ecclesiæ capituli consensu editum. A reverendum in Christo Patre D. Francisco de La Fayette, episcopo Lemovicensis confirmatum. (Armes de Mgr de La Fayette).. — In-8°. 2 vol. Impr. en rouge et noir sans gravures.

48. Ordonnance de Mgr François de La Fayette, sur les mariages... — In-4°.

1638

49. Traite de la dévotion des anciens chrestiens à saint Martial, apostre de la Guienne, premier evesque de Limoges, par Jean Bandel, docteur en théologie, de la Société de Sorbonne, chanoine en l'église cathédrale, official et vicaire général de l'évêché de Limoges. (Armes de Mgr de La Fayette). — In-16 de 23 et 227 pages, plus 4 pages pour les Prières de chaque jour de la sepmaine durant l'ostension en l'Eglise de S. Martial.

Réédité en 1806 et en 1858, par M. l'abbé Texier.

1640

50. Ordonnances de Mgr l'évêque de Limoges... In-4°.

1641

51. Elegantiæ poeticae... In-8°.

1643

52. Statuts et Règlements pour les frairies et congrégations érigées et instituées dans le diocèse de Limoges, faits par illustrissime et reverendissime Père en Dieu Messire François de La Fayette, conseiller du roi en ses conseils et evesque du dit Limoges. Publiées au synode tenu le jedy après la fête de S. Luc, de l'année mil six cent quarante-trois. (Armes de l'évêque)... In-8° de 20 p.

1644

53. *Lusuum poeticorum sylvæ. Ad usum collegiorum Societatis Jesu.* (Marque des Jésuites). — In-12 de 156 pages, les 40 dernières, pour la table et l'Index, non chiffrées.

Dans son *Dict. des ouvrages anonymes* (p. 531), le P. Sommervogel ne mentionne que cette édition et une autre de *Rothomagi, Nic Loyselet, 1655, in-12*. Il ne parle pas de la réimpression de Barbou de 1752.

1645

54. *Elegantia poeticæ in locos communes digesta et ex optimis Auctoribus collectæ Opera Joannis Blumerel Lotharingi. Sectâ hac Editione multis additionibus locupletata Quibus ab incerto Authore Insignis lusuum poeticorum sylvæ facta est Accessio. Ad usum collegiorum Societatis Jesu.* (Marque à la devise : *Meta laboris honor*, avec deux lions pour supports)... In-12 de 4 ff. lim. non chiffrés et 622 pages chiffrées.

1650

55. *Rhetorice Placidam quam Pieris irrigat undam grandia facundæ reserans Præcepta Loquelæ Hæc etiam Logicæ præcludia docta sagacis, Strictaque grammaticæ compendia digerit Artis.* Authore P. Petro Josseto e Societate Jesu. (Marque des Jésuites)... *Cum privilegio regis.* In-8° de 414 p. sllct.

Bibl. com. de Limoges, Polygraphie, n° 968.

L'approbation de Jean Pitard, provincial d'Aquitaine, conformément au privilège accordé à la Société par Henri III le 10 mai 1583, Henri IV le 20 décembre 1606 et Louis XIII le 14 février 1614 pour tous les livres écrits par les membres de la Société de Jésus, permet au P. Pierre Josse de choisir un imprimeur pour sa Rhétorique qui sera seule imprimée et vendue à Limoges. Celui-ci choisit Antoine Barbou. Fait à Limoges, le 8 mai 1650.

« C'est une rhétorique en vers ; le titre lui-même forme quatre vers. » (*Bibl. de la Compagnie de Jésus*, IV, 824).

Voy. LAFOREST, *Limoges au XVII^e siècle*, p. 171 et LEROUX, *Ino. des Arch. dép.*, série D, fonds du Collège, introd., p. xxii.

1651

56. *Dictionnaire nouveau, Latin, François et Grec, divisé en deux parties : Dont la Première Partie comprend l'ordre alphabétique, Des mots Latins expliqués en François et tournés en Grec. Doctement et soigneusement recueilli des escrits de Robert Estienne et de G. Morel. Avec la Citation des bons Autheurs, comme Caton, Varron, Cæsar, Cicéron, Tite-Live, Virgile, Horace, Ovide et autres.*

Et la Seconde Partie enseigne le Thresor des Mots François Mis en Latin. Enrichy de tous les moyens necessaires et profitables à la Jeunesse pour apprendre facilement l'usage de la Langue Latine. Remply et fourny d'Exemples et Phrases choisies tant de mots Latins que François, avec la Déclinaison et le genre des Noms : la Conjugaison et la Construction des Verbes. Et un Recueil des Noms des Provinces, Pays, Villes, Montaignes, Mers, Isles, Fleuves et Rivières, Où sont les remarques pour bien composer en Latin, avec l'Abbrégé des Concordances. Dernière Édition Reveuë et augmentée derechef par un des Peres de la Compagnie de Jésus... In-8° de 792 p.

« Je n'ai pas vu la seconde partie. — La préface à cette dédicace : « Adoléscentibus Latinæ Linguæ Studiosis Collegiorum Societatis Jesu » P. I. S. I. S. D. » J'interprète ainsi les initiales : *Petrus Iosset Societatis Iesus Salutem Dat.* — Cet ouvrage ne serait-il pas une nouvelle édition du *Dictionarium novum Latino Gallico-Græcum* du P. Pajot, S. J. (1645)? » (*Bibl. de la Comp. de Jésus*, IV, 825).

1632

57. *Lusus poeticorum sylvæ ad usum collegiorum Societatis Jesu...*
N° 1871 du Catalogue de feu M. l'abbé Texier.

58. Nicolai Glenardi *Grammatica Græca cum observationibus* P. Stephani Moquoti e Societate Jesu, A. P. Francisco Crenxio eiusdem Societatis Sacerdote recognitis. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu... In-8°.

59. *Missæ Propriæ Sanctorum ecclesiæ Lemovicensis...* In-folio.

Grande gravure au frontispice signée Patigny. Relié à la suite d'un *Missel romain* imprimé à Paris en 1658 par Jean Hénault.

Veuve d'Antoine Barbou et Martial Barbou (1652-1657)

Qualités : Regis Collegique typographos, 1653, 1656; — Regis prædictique D. D. Lemovicensis episcopi typographum, 1652.

Domicile : Viâ Ferrariâ, prope divum Michaelen, 1653, 1656.

1653

60. *Prosodiâ Henrici Smetii, Alostani Med. D. promptissima, quæ syllabarum positione et diphthongis carentium quantitatis, solâ veterum poetarum auctoritate, adductis exemplis demonstrat. Ab auctore reformata innumerisque locis emendata, et quarta sui parte adaucta. Editio postrema, emendatiof. Cum Appendice aliquot vocum ab ecclesiasticis poetis aliter usurpatorum.* (Marqué avec deux lions



pour supports)... In-8° de 16 ff. lim. non chiffrés et 643 p. chiffrées.

En tête : « Methodus cognoscendarum syllabarum ex Georgii FARRICI de re poetica lib. I. » — Catalog. de la Bibl. com. de Limoges. Polygraphic, n° 865.

61. De arte rhetorica Libri tres. Ex Aristole, Cicerone et Quintiniano præcipuè deprompti ad exemplar Romanum ipsius auctoris, omnibus mendis et purgati, plurimorum locorum citatione locupletati. Auctore Cypriano Soario Sacerdote Societatis Jesu. Addito rerum notabiliorum auctiore indice. Subticiuntur etiam ejusdem Rhetorices tabulæ per abrevés, qua singulis horum librorum capitibus respondent quo faciliùs præcepta discantur. — (Marque des Jésuites)... In-8°.

62. Elegantiæ Aldi Manutii, auctæ, gallicæ factæ et in accomodiora capita distributæ. Auctore Jacobo Gaulterio, Anno nænsi artium liberalium in Academica Turnonia Societatis Jesu Magistro ... In-12.

1656

63. Epitheta Joannis Ravisi Textoris Nivernensis. Opus veriùs quam antehac absolutissimum... Opera Andronici Thalæi, ex Societate Caldoriana... (Marque à la devise : *Meta laboris honor*, avec deux lions pour supports)... In-8° de 930 pages.

1660

64. Lemovici multiplici eruditione illustres. Hoc est, elogia eorum Lemovicum qui aliqua Dicendi, Docendi, Scribendive Laude floruerunt. Ex lib. 10. Synopsis Exegeticæ. Authore I. Collino S. T. Doctore. Regis Christ. à Conf. et Eleemosinis, Canonico Theol. in Ecclesiæ Coll. Sancti Juniani. Ad Eruditissimum Virum Salomonem Priezacum, Sacr. Conf. Senatorem ... In-8° de 4 ff. lim. non chiffrés et 74 pages.

« C'est le premier essai de biographie des hommes illustres du Limousin ». A. DU BOYS et ARBÉLLOT, *Biographie des hommes illustres du Limousin*, p. 139.

65. Table chronologique des évêques de Limoges, par le chanoine Collin. ... In-plano.

1664

66. Ioan. Gaudini Pictaviensis e Societate Jesu Epigrammatum libri III... In-12 de 102 p. sidelt.

Martial I Barbou (1664-1680)

Qualités : Imprimeur ordinaire du Roy et de Monseigneur de Limoges, 1664, 1674; — Regis Collegiique typographum, 1665, 1671, 1672, 1674; — Imprimeur ordinaire du Roy et du Collège, 1667, 1672; — Regis, DD episcopi collegiique Lemovicensis typographum et bibliopolam, 1673, 1679.

Domicile : rue Ferrerie devant Saint-Michel, 1666; proche Saint-Michel, 1667, propè divum Michaelen, 1671, 1672, 1679; viâ Ferraria propè divum Michaelen, 1674.

1664

67. Histoire du martyr de saint Rustique, saint diacre, et de ses compagnons, qui souffrirent dans Carthage, sous Hunneric roi des Vandales, tirée de Saint-Victor. évêque d'Utique. (Armes de l'évêque.) ... In-12.

Catalogue Emeric David, 1862, n° 2355.

1665

68. Nicolai Clenardi Grammatica Græca cum observationibus P. Stephani Moquoti e Societate Jesu, A P. Francisco Creuxio eiusdem Societati sacerdote recognitis. Ad usum Collegiorum Societatis. Editio nova et postrema cæteris facilior et correctior. ... In-8° 4 ff. 249-31 p.

« Une grammaire semblable a été imprimée en 1670 par Jean Dalvy à Tulle, in-8° de 260 p. » (*Bibl. de la Comp. de Jésus*, II, 1658.)

1666

69. Table chronologique et historique contenant un abrégé fidèle de tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans la province de Limosin depuis les conquêtes des Romains jusqu'à l'année courante 1666. A tres illustres et tres honorables personnes Messieurs Barthelemy Juge, sieur du Mashillier, Prevost; Michel Periere, sieur du Vignaud, Conseiller du Roy en ses Conseils et President au siege Presidial de Limoges; Estienne Martial Vidaud, receveur des tailles; Jean Vidaud, sieur du Garreau; Jean Boyol, sieur d'Henrau; Simon La Fosse, sieur du Gaillau, Consuls magistrats de la ville de Limoges. Lettre dédicatoire signée I C. P C. T. (Jean Collin, Prêtre Chanoine Théologal)... In-plano en deux feuilles de 0,80 de largeur sur 1 m. de hauteur.

1667

70. Petit catéchisme catholique composé par M. Pierre Canisius, docteur théologien, de la Compagnie de Jésus, et depuis mis en

françois avec le latin correspondant l'un à l'autre. Marque avec deux lions pour supports... In-16 de 112 p.

1669

71. *Proprium sanctorum diœccesis Lemovicensis...* (Par le P. Milsonneau.) In-8°.

Bibl. de la Compagnie de Jésus, V, 1603. « Cet ouvrage doit être écrit en latin ? Dans une vie manuscrite de Mgr de la Fayette, évêque de Limoges, on dit que ce prélat publia ce livre, qui était l'œuvre du P. Louis Milsonneau. » — P.-C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 761.

1671

72. *G. Velleii Paterculi Historiæ Romanæ. Libri Duo. Ex emendatione et recensione Justi Lipsii...* In-16 de 238 p. chiff., plus 62 p. non chiff. pour l'Index et la *Vita Velleii Paterculi*.

1672

73. Récit de ce qui s'est passé à Limoges durant la célébration de la canonisation de saint François de Borgia, quatrième duc de Gandie, et troisième général de la Compagnie de Jésus, au mois de juillet 1672... In-4° 24 p.

Bibl. com. de Limoges : Histoire, n° 1232, p. 284 ; Polygraphie, n° 809.

74. Histoire sacrée de la vie des Saints principaux et autres personnes plus vertueuses, qui ont pris naissance, qui ont vécu, ou qui sont en vénération particulière en divers lieux du diocèse de Limoges. Tirée fidèlement des archives de plusieurs anciennes abbayes de Limosin, ou autre documents authentiques de la même province. Par M. J. Collin, doct. en théol. con. aumosnier du Roy, chanoine théologal de l'église collégiale de Saint-Junien. (Monogramme du Christ)... In-12 de 708 p.

N° 1183, *Bibl. com. de Limoges*, Histoire ; n° 1846 du cat. de feu M. l'abbé Texier.

75. *Analecta Breviarii seu Officia Sanctorum Quorundam Recentium*, in *Breviario Romano apponenda Ex mandato SS. DD. N Urbani VIII, Alexandri VII, Clementis IV et Clementis X, Ab sacra Rituum Congregatione Recognita et approbata. Editio Novâ. In multos Consequentes annos perutilis et percommoda...* *Cum permissu superiorum.* — In-12 de 118 p.

1673

76. *Series ordinationum ex pontificati romani, cum eis quæ ab Ordinatis presbyteris in prima sua ordinatione cum episcopo promuntianda sũnt.* (Monogramme du Christ)... In-12.

1674

77. M. T. Ciceronis epistolarum ad familiares libr. VII, ad usum Collegiorum Societatis Jesu... Petit in-4°.

78. Discours funèbre sur la vie et la mort du R. P. Le Jeune, appelé communément le *Père Aveugle*, prestre de la Congregat. de l'Oratoire de Jésus, prononcé par ordre et en présence de Monseigneur l'Evêque de Limoges, dans la principale paroisse de son diocèse. Par Monsieur G. Ruben, docteur en théologie, prieur de Ville-Neuve. (Armes de l'évêque Louis Lascaris d'Urfé)... In-8° de 216 p.

Autre édition avec le même titre, précédée d'un portrait du P. Le Jeune. A Toulouse, chez Jean Boude, 1690; 1 vol. in-8° de 213 p.

1675

79. Nouveau dictionnaire ou Thresor royal des deux langues françoise et latine, [par le P. Gaudin]... In-4°.

1676

80. Novum dictionarium sive Thesaurus Vocum et locutionum latinarum quibus Gallicæ et Græcæ pariter respondent. Collectus opera et studio P. Johannis Gaudini è Societate Jesu. In gratiam et ad usum studiosæ Juventutis. A. M. D. C. B. Q. V. M... In-4° à 2 col. de 271 p. sldell.

(Barbou a publié cet ouvrage sans y être autorisé par la Compagnie de Jésus. Voy. l'Appendice).

A la p. 671 : « Finis primæ partis. » — D'après l'approbation du P. Raimond Baile, datée de la Rochelle, 27 août, sans indication d'année, mais de 1665 à 1667, années de son provincialat, on voit que ce n'est qu'une partie du *Nouveau dictionnaire français et latin* : « cum jam... permissu Martialis Barbou typis suis vulgaret librum P. Jo. Gaudin qui hanc inscriptionem præfert : *Nouveau*... Nunc eidem M. Barbou permitto ut librum alterum qui quidem illius prioris operis pars est posterior et qui inscriptus est *Novum*,... recudere possit. » Après le privilège : Achevé d'imprimer pour la 2^e fois, le 15 février 1667.

1678

81. Rituale seu Manualè Lemovicense. Auctoritate Illustrissimi, ac Reverendissimi D. D. Ludovici d'Urfe, Episcopi Lemovicensis, Editum. (Armes de Mgr Louis d'Urfé)... 2 vol. in-8°. 1^{re} partie : 7 ff. lim. non chiffrés et 332 pages chiffrées ; 2^e partie : 6 ff. lim. non chiffrés, 120 et 268 pages chiffrées.

82. De Sacrificio Missæ autore Joa Bona... In-12.

N° 40 du catalogue de la Bibliothèque Bosvieux.

1679

83. *Regulæ et instructiones Ad sacramenta ministranda sacrasque functiones peragendas... Autoritate illustrissimi et reverend. D. D. Ludovici d'Urfe, Episcopi Lemovicensis editæ... In-12.*

84. *La Grammaire de Despantere abrégée pour la commodité de la jeunesse, [par le P. Gaudin]... In-12.*

Veuve de Martial I Barbou (1680-1686)

Qualités : Imprimeur du Roi et du Collège, 1681; Regis typographum, 1682, 1683, 1686; — Imprimeur ordinaire du Roy, 1685.

Domicile : Viâ Ferrara propè divum Michaellem, 1683, 1686.

1681

85. *La sainte psalmodie ou livre d'église, savoir... Le tout selon le Saint Concile de Trente... In-12.*

1682

86. *Amaltheum poeticum et historicum. Recenter emendatum et recognitum, plurimisque Historiis ac Vocabulis Poeticis, quæ in eò desiderabantur, auctum ac in ordinem optimum redactum: Quinta editio. Ad majorem Dei Optimi, Maximi gloriam, et studiosæ Juventutis utilitatem... In-32 de 4 ff. lim. et 333 pages chiffrées.*

1683

87. *Nicolai Clenardi grammatica græca, cum observationibus, P. Stephani Moquoti e Societate Jesu, a P. Francisco Creuxio, ejusdem Societatis sacerdote recognitis. Editio nova et postréma cæteris facilior et correctior. (Marqué avec deux lions pour supports)... In-8° (titre rouge et noir) de 249 p. chiffrées plus 8 p. non chiffrées pour le titre, l'avis au lecteur et le privilège, et 32 p. pour le *Compendium Regularum*.*

La permission d'imprimer est accordée pour dix ans par le R. P. Nicolas Rogon, provincial d'Aquitaine. le 9 avril 1651.

Le privilège est accordé pour cinq ans le 21 août 1651. Signé : Morlon.

1685

88. *Règle de S. Augustin et Constitutions pour les religieuses de la Providence... In-12 de 234 p., la table non comprise.*

89. La manière de recevoir les sœurs de la Providence à l'habit et à la profession... In-12 de 48 p.

1688

90. Herodiani historiae de imperio post Marcum, vel de suis temporibus... Libri VIII. Angelo Politiani interpreti... In-12 de 351 p.

Pierre Barbou (1686-1714)

Qualités : Illustrissimi ac Reverendissimi DD episcopi typographum, 1688, 1689, 1695, 1698, 1700, 1710; — Collegii typographum, 1688, 1698, 1699, 1701, 1709; — Imprimeur de mondit seigneur l'évêque, 1689, 1690; — Imprimeur de l'Hôtel de Ville et du Collège, 1696; — Imprimeur de Monseigneur l'évêque, 1703, 1706, 1709, 1712; — Imprimeur du Roy et du Collège, 1704; — Imprimeur du Roy, 1705; — Typographum et bibliopolam, 1707; — Imprimeur libraire, 1703; — Imprimeur du Collège, 1710.

Domicile : viâ Ferrariâ prope divum Michaellem, 1688, 1698, 1699, 1701; — viâ Ferrariâ, 1699, 1707; — proche Saint-Michel, 1703, 1704; — rue Ferrerie, 1705, 1706, 1708.

1688

91. Statuts et règlements synodaux du diocèse de Limoges, publiés en l'an 1619, par Mgr Raymond de La Marthonie; revus, corrigez et confirmez par Mgr François de La Fayette en 1629, et par Mgr Louis de Lascaris d'Urfé en 1683... In-12.

92. Rubricæ generales missalis. (Sans marque)... In-12 de xxxii-92 p., les cinq dernières non chiffrées.

Privilège daté de Saint-Germain-en-Laye, 24 avril 1680, signé Desvieux, accordé pour dix ans à Mgr Louis Lascaris d'Urfé qui cède son privilège à Pierre Barbou.

93. Publ. Virgilii Maronis bucolica. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... In-4o.

1689

94. Le Pastoral du diocèse de Limoges, où l'on explique les obligations des ecclésiastiques et des pasteurs, et la manière de s'acquitter dignement des fonctions sacrées. Composé par l'ordre de Monseigneur l'illustr. et révérend. Louis d'Urfé, évêque de Limoges. (Armes de l'évêque Louis d'Urfé)...

(N° 4143, Bibl. com. de Limoges, Histoire).

Privilège daté de Saint-Germain-en-Laye, le 24 avril 1680, signé Desvieux, accordé à Mgr Louis de Lascaris d'Urfé pour dix ans, lequel cède son privilège à la veuve de Martial Barbou et à Pierre Barbou, son fils. — Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 août 1689. Les exemplaires ont été fournis.

95. *Proprium Sanctorum Diocesis Lemovicensis juxta Breviarium diocesarium, autoritate Episcopali de consensu capituli, editum, denuo recognitum anno 1683, autoritate illustrissimi ac reverendissimi D. D. Ludovici Lascaris d'Urfé, Episcopi Lemovicensis...* In-8° de 237 p. plus 2 p. non chiffrées.

1690

96. Le pastoral du diocèse de Limoges... (*Armes de l'évêque*)... In-12 de 692 p.; les vingt-quatre premières (pour le titre, le mandement et l'avertissement) et les vingt dernières (pour la table et les errata) non chiffrées.

Première partie. — Privilège de douze ans pour les livres liturgiques, daté du 3 mai 1690 et signé Boucher, accordé à l'évêque qui cède son privilège à Pierre Barbou. — Registré sur le livre de la communauté le 9 mai 1690. Signé : P. Trabouillet, P. Aubouyn et C. Coignard, adjoints. — Achevé d'imprimer pour la première fois le 5 juillet 1690. Les exemplaires ont été fournis.

97. *Illustrissimo viro D. D. Antonio Goudin, equili, regia consilijs, generalis galliarum quæsturæ præsidii, ærarii domini et viarum publicæ directioni judicioque in Lemov. ditione. Suas theses D. D. D. Leonardus Monier, Lemovix, et Petrus de La Farge de Sirieux, Treignacensis...* M. DC. XC. *Cum privilegio regis.* (0^m.72 × 0^m.86). Sujet : Vierge en extase, *Steph. Gantrel excudit.* Au bas de la thèse, armes : d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux pigeons ou corbeaux affrontés de..., en pointe un navire voguant sur une mer; cimier, un casque taré orné de lambrequins. Impr. sur satin.

A M. G. Demartial.

1694

98. Justinus... In-24.

99. Le pastoral du diocèse de Limoges... 2^e partie... In-12.

1695

100. *Ordo divini officii recitandi juxta ritum breviarii Lemovicensis pro anno bissestili 1696...* In-12.

Voy. *Archives histor.*, t. VI, p. 53.

101. *Rubricæ generales breviarii ac missalis romani et regulæ computi ecclesiastici ex prædictis libris, et ex Martyrologio Romano excerptæ. Cum privilegio Regis...* In-12 de 79 ff. lim. et xxviii-114 pages, les trois dernières non chiffrées.

102. *Medulla totius philosophiæ* auteur P. Valade, presbytero Lemovico... In-12.

N° 932 du Catalogue de la Bibl. Bosvieux.

1696

103. Lucii Annæi Flori... In-24.

104. Oraison funebre de Tres Haute, Tres Illustre et Tres Puissante dame Madame Marie de Fumel, Epouse de Messire Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Anlaire, et autres places, Lieutenant de Roy dans le haut et bas Limousin. Prononcée dans l'Eglise de Saint-Michel des Lions le trentième avril 1696. Par le P. Joseph David, Prêtre de l'Oratoire de Jésus... In-4° de 20 pages.

1697

105. Pomarium latinitatis, elegantiori consitum cultu, longaque peritiori descriptum manu, in quo locutiones synonymæ bene multæ, carum omnium fere rerum, quæ quotidianum veniunt in usum, meliorem in ordinem utilioremq; formam digeruntur. Auctore P. Franc. Pomey, e Societate Jesu. Editio postrema ac nova... In-12 de 406 p.

Bibl. de la Comp. de Jésus, VI, 979.

1698

106. Justinii historarum ex Pompeio Trogo Libri XLIV, ex Musco Io. Isaaci Pontani. (Marque à la devise : *De long travail plaisir*)... In-24.

107. Indiculus universalis. Rerum ferè omnium, quæ in Mundo sunt, Scientiarum item, Artiumque nomina, Aptè, breviter que colligens. L'Univers en abrégé, où sont contenus en diverses listes presque tous les Noms des Ouvrages de la Nature, de toutes les Sciences, et de tous les Arts, avec leurs principaux Termes. Par le P. F. P. de la Compagnie de Iesus. Edition IV. Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur... In-12 de 336 p., s'pelt.

Bibl. de la Comp. de Jésus, VI, 987.

1699

108. Rituale seu manuale Lemovicense auctoritate illustrissimi ac reverendissimi D D Francisci de Carbonnel de Canisy, Episcopi Lemovicensis, recognitum ac denuo editum. (Armes de Mgr de Carbonnel de Canisy)... In-8° en deux parties : la première de 8 ff. lim. non chiffrés et 400 pages, les dix dernières non chiffrées ; la deuxième de 242 pages, les huit dernières non chiffrées.

Privilège accordé le 5 mai 1690 à Mgr Louis de Lascaris d'Urfé pour douze ans. — Registré sur le registre de la communauté le 9 mai 1690. L'évêque est averti que suivant l'édit d'avril 1686 le débit des livres se fera

seulement par un libraire et un imprimeur. Signé : Trabouillet, Auboüyn et Coignard, adjoints.

Par lettres signées Carpot, Mgr de Carbonnel permet à Pierre Barbou d'imprimer les ouvrages liturgiques pour dix ans à commencer du jour de l'expiration du privilège de 1690. — Registré sur le livre de la communauté le 29 mai 1697. Auboüyn, syndic.

109. *Æliani variæ historiæ*. (Marque à la devise : *De long travail plaisir*)... In-24 de 192 p.

110. *Flos latinitatis, ex Auctorum linguæ latinæ principuæ monumentis excerptus, Et Tripartito Verborum Nominum et Particularum Ordine, in hunc digestus Libellum. Cui prima editio nuper inscripserat, pro Titulo, POMARIOLUM LATINITATIS. Auctore P. F. P. et societate Jesu (P. François Pomey). (Sans marque)*... In-12 de 374 p.

« Dans un avis (p. 4) l'auteur indique que l'ouvrage s'appelait autrefois *Pomariolum*, mais qu'ayant été augmenté de deux tiers, il se nomme maintenant *Flos latinitatis* ». (*Bibl. de la Comp. de Jésus*, VI, 979.)

111. *Novus candidatus rhetoricæ, altero se candidior, comptiorque non Aphthonii solim Progymnasmata ornatiùs concinnata, sed Tullianæ etiam Rhetoricæ Præcepta clariùs explicata repræsentans, studiosis Eloquentiæ Candidatis. Accessit nunc primum Dissertatio de Panegyrico. Auctore P. Francisco Pomey, è Societate Jesu. (Sans Marque)*... In-12 de 8 p. non chiffrées au commencement pour le titre et l'avert., 427 p. chiffrées et 13 p. non chiffrées pour l'index.

Cat. de la Bibl. de Limoges. Polygraphie, n° 731.

Bibl. de la Comp. de Jésus, VI, 982.

112. *Lettres choisies de S. François-Xavier, traduction nouvelle avec le latin à côté, par un Père de la Compagnie de Jésus. — Suivant l'imprimé à Tulle, à Limoges, chez Pierre Barbou, imprimeur et libraire du collège, rue Ferrerie, 1699. In-12 de 375 p. sll.*

« L'édition de Tulle est de 1682, chez Jean-Léonard Chirac. Ce n'est pas la même qui a été publiée à Varsovie, chez Maurice-George Weidunam, 1739, in-12 de 242 p. sous le titre : *Lettres choisies de S. François-Xavier, traduction nouvelle, par un Père de la Compagnie de Jésus*. Dans l'avertissement, on voit clairement que c'est une nouvelle traduction ». (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 507.)

113. *Æliani variæ historiæ*. (Marque à la devise : *De long travail plaisir*)... In-24 de 192 p.

114. *C. Julii Cæsaris, quæ extant, ex emendatum Jos. Scaligeri*... In-24 de 510 p.

115. *Collegii Lemovicensis Societatis Jesu ob illustrissimi viri*

Caroli Boucher equitis Torquati Domini D'Orsay ad Lemovicensem præfecturam reditum festi plausus. *S. l. et a.* In-4° de 14 pages (vers 1700).

Bibl. de la Comp. de Jésus, IV.

1701

116. Nicolai Clenardi Grammatica græca, Cum observationibus P. Stephani Moquoti à Societate Jesu. A P. Francisco Creuxio ejusdem Societatis Sacerdote recognitis. Editio nova et postrema, Cæteris facillior et correctior. (Marque à la devise : *Meta laboris honor*, avec deux lions pour supports)... *Cum privilegio Regis.* — In-8° de 4 ff. lim. non chiffrés, 249 p. et 2 à 32 pages.

Approbation de Nicolas Royon, provincial d'Aquitaine, datée de Bordeaux le 9 avril 1651.

Privilege pour cinq ans, daté de Paris le 21 août 1651, signé Morlon accordé à ANTOINE Barbou.

Il y a eu un grand nombre d'éditions de cette grammaire, en particulier chez Sébastien Cramoisy, à Paris, en 1619 et années suivantes. Le nom du P. Moquot qui ne figurait pas sur le titre des premières éditions s'y trouve à partir de 1629. (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict des anonymes*, col. 621.) Il y avait eu précédemment des éditions revues par I. L. B. (Le P. Philippe Labbe) imprimées à Paris (*Gaspard Meturas*, 1643 et *Louis Boulanger*, 1647).

1703

117. Ordonnances synodales du diocèse de Limoges Revisées et imprimées de nouveau par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime François de Carbonnel de Canisy, Evêque de Limoges. (Armes de Mgr de Canisy)... *Avec privilège du Roy.* — In-12 de 6 ff. lim., 259 pages, et 4 ff. non chiffrés pour la table et le privilège.

118. Le Pastoral du diocèse où l'on explique les obligations des Ecclésiastiques et des Pasteurs et la manière de s'acquitter dignement des fonctions sacrées. Composé par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Louis d'Urfé, évêque de Limoges, tome I. Revu et imprimé de nouveau par ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime François de Carbonnel de Canisy, évêque de Limoges. *Avec Privilège du Roi...* 3 vol. in-12.

N° 1444 du catal. de la Bibl. de Limoges, Histoire.

Privilege du 5 mai 1690, signé Boucher, accordé pour les livres liturgiques, pour 12 ans, à Mgr Louis de Lascaris d'Urfé qui cède son privilège à Pierre Barbou. Achevé d'imprimer pour la première fois le 13 juillet 1690. Les exemplaires ont été fournis.

Par lettres patentes signées Carpol, il est permis à Pierre Barbou d'im-

primer les livres liturgiques pendant 10 ans à commencer du jour de l'expiration du privilège de 1690.

Registré sur le livre de la communauté le 29 mai 1697. Signé Aubouin, syndic.

1704

119. Oraison funebre de Madame Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, abbesse de Notre-Dame de la Règle, Prononcée à Limoges le 23^e jour d'avril 1704, dans l'Eglise Abbatiale de la Règle, Par le Père Périère, de la Compagnie de Jésus... In-4^e de 66 pages.

Voy. Arbellot, Le P. Jean de Périère, au *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, XLI, 108.

120. Grammaire de Despautère abrégée, pour la commodité de la jeunesse qui veut apprendre la langue latine, par le R. P. Gaudin, 8^e édition... In-12.

121. Arrêt donné par Nosseign. les maistres des requêtes portant règlement général entre les président, lieutenant-général, lieutenant-criminel, conseillers, avocats, etc., en la sénéchaussée et siège présidial de Limoges, vice-sénéchal et garde des petits sceaux audit siège... In-4^e.

122. Lettres de la prieure du couvent de N.-D. de la Règle pour annoncer la mort de M^{me} Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, datées de Limoges 22 mars 1704. *S. l. (Limoges) ni nom d'imprimeur.* — In-4^e de 11 pages.

1705

123. Lettres de la prieure du couvent de N.-D. de la Règle pour demander des prières pour l'âme de M^{me} Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, datées de Limoges 23 juin 1705. *S. l. (Limoges) ni nom d'imprimeur.* — In-4^e de 15 pages.

124. Lettres d'amortissement général pour tous les bénéficiers et gens de main-morte qui ont payé le droit d'amortissement, données à Versailles au mois de mars 1704... In-folio de 4 p.

1706

125. Constitution de N. S. P. le pape Clément XI du 16 juillet 1705, portant confirmation et rénovation des constitutions des papes Innocent X et Alexandre VII, contre l'hérésie de jansénisme... In-4^e de 25 p.

1707

126. Histoire de C. Velleius Patereulus, De l'ancienne histoire romaine et grecque. Traduction nouvelle avec le latin à côté... In-12.

Privilège signé Lecomte, daté 1^{er} mars 1707, accordé sans limite de Jurée pour : Les feuilles classiques, Cæsaris Commentaria, Quintus Curtius, Sallustius, Justinus, Florus, Velleius Paterculius, Titus Livius, Herodiani historiae, Tursellinus, Phædri Fabulæ, Cornelius Nepos, Vita S. Ignatii, Virgillii, Ovidii, Horatii, Senecæ opera, Le Despautière et rudimens de Behours, Le Despautière et rudimens du P. Gaudin.

Registré sur le registre de la communauté des libraires le 30 mars 1707.
Signé : Guérin, syndic.

127. Series ordinationum juxta pontificale Romanum Urbani Papæ Oclavi, auctoritate recognitum. Jussu et autoritate illustrissimi et reverendissimi. DD. Antonii de Charpin de Genelines... In-12.

Par lettres patentes du 26 mars 1707 signées Lecomte, il est permis à Mgr Antoine de Charpin de Genelines de faire imprimer les livres liturgiques de son diocèse pour dix ans. Celui-ci cède son privilège à Pierre Barbou le 16 avril 1707. Registré sur le registre de la communauté le 30 mars 1707. Guérin, syndic.

128. Mandement de Messieurs les vicaires généraux de Limoges pour la publication de la constitution de N. S. P. le pape Clément X, avec quelques déclarations... In-4° de 10 p.

1708

129. Ordonnance de Monseigneur l'évêque de Limoges Antoine de Charpin de Genelines, touchant le catéchisme ou l'instruction familière (datée du 22 février 1708)... In-4° de 6 p.

130. Oraison funebre de très noble et très illustre demoiselle Marguerite de Canillac, fille de M. le marquis du Pont du Chateau, grand senechal d'Auvergne, prononcée dans l'Eglise des Pères Recolets de Guéret le 24 de janvier 1708, par le R. P. Justin Berque, recolet, prédicateur du roi d'Espagne... In-12 de 96 p.

1709

131. Ordonnance de Monseigneur l'évêque de Limoges Antoine de Charpin de Genelines, touchant les ecclésiastiques qui boivent ou qui mangent dans les cabarets (datée du 16 août 1708). Une et publiée au synode d'après Pâques tenu le 11 avril 1709... In-4° de 8 p.

132. Hymni in honorem sancti Martialis, apostoli, et sanctæ Valeriæ, virginis et martyris... In-12 de 23 p.

133. Avis donné par Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Antoine de Charpin de Genelines, évêque de Limoges, aux curé assemblés dans son premier synode le 11 avril 1709... In-4° de 10 p.

1710

134. C. Julii Cæsaris quæ extant, Ex emendatione Jos. Scaligeri. *Cum Privilegio Regis.* — In-24 de 3 ff. lim. non chiffrés et 590 pages.

135. Les Hommes illustres de l'ancienne Rome, par Sextus Aurelius Victor. Traduction nouvelle avec le latin à côté... In-16 de 6 p. non chiffr. et de 207 p. plus 13 p. non chiffr. à la fin pour l'explication des noms propres et le privilège.

136. Histoire de C. Velleius Paterculus, traduite nouvellement en français, avec le latin à côté. *Avec privilège du Roi...* In-12.

137. Proprium Breviarii Lemovicensis, Illustrissimi et Reverendissimi in Christo Patris D. D. Antonii de Charpin de Genetines Lemovicensis Episcopi auctoritate. De venerabilis Capituli Consensu editum... *Cum privilegio Regis.* — In-12 de 24 ff. lim. non chiffrés, 404 pages et xiv pagés, les quatre dernières non chiffrées.

138. Proprium missalis Lemovicensis illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris D. D. Antonii de Charpin de Genetines, Lemovicensis episcopi, auctoritate de venerabilis capituli consensu editum... In-folio.

139. Thesaurus trium linguarum latinæ, gallicæ, græcæ, Magno vocum locutionumque ex optimis scriptoribus collectarum numero locupletatus. Opera et studio Joannis Gaudini, à Societate Jesu. Nova editio auctior et emendatior. *Lemovicens et vaneunt Parisiis apud Joannem Barbou Bibliopolam; e regione Collegii Ludovici Magni. MDCCX. Cum privilegio regis.* In-4^o de 732 p.

Le privilège de Barbou est du 17 août 1710.

La première partie est en français et en latin seulement.

1711

140. Ordonnance de Mgr l'évêque de Limoges, Antoine de Charpin de Genetines, pour faire signer le formulaire, datée du 10 novembre 1710. Lue et publiée dans le synode d'après Pâques tenu le 16 avril 1711...

141. Ordonnance de Mgr l'évêque de Limoges, Antoine de Charpin de Genetines pour défendre aux prêtres d'avoir des servantes, datée du 1^{er} avril 1711 (4 p.), suivie de la défense relative aux ivrognes, danses, etc. (2 p.)... In-4^o.

1712

142. Les véritables motifs de confiance que doivent avoir les fidèles dans la protection de la Sainte-Vierge, divisés en quatre livres... In-12 de 302 p. (Par le P. Paul Le Clerc).

« Plusieurs éditions dont la première est celle de Limoges, car on trouve sous la date du 24 février 1712, dans la Correspondance autographe de l'abbé Tricaud, conservée à la Bibliothèque de Lyon, le passage suivant : « Le P. Le » Clerc, jésuite et préfet des pensionnaires du Collège Louis-le-Grand, a fait » imprimer à Limoges un livre qui a la forme d'un petit in-12 de Hollande » de 302 pages, qui a pour titre : *Les véritables motifs...* Son nom est au » privilège. » L'approbation est du 10 avril 1711 ». — (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 1024.)

« *Les Mémoires de Trécoua*, 1713, p. 55', l'annoncent comme nouvellement imprimé à Paris. » (*Bibl. de la Compagnie de Jésus*, III, 1232.)

142. Avis donné par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Antoine de Charpin de Genetines, évêque de Limoges, dans le synode d'après Pâques, tenu le 7 avril, l'an 1712... In-4° de 8 p.

143. Lettre pastorale de Mgr de Genetines, évêque de Limoges, au clergé de son diocèse. In-4°.

1713

144. Illustrissimo viro Dom. D. Josepho Rogier, Domno du Buisson, Regi a consiliis in utraque Lemovicensi curia, prætori amplissimo et in eadem provincia rei politicæ præfecto meritisimo. Se suamque philosophiam D. D. D. philosophi Lemovicenses collegii Societatis Jesu... (0^m,69 × 1^m,06). Sujet : Sacré Cœur de Jésus, d'après Le Brun. Au-dessous du sujet, armes : d'or à la bande d'azur à six roses posées en orle trois et trois; couronne de marquis. Impr. sur satin.

A M. l'abbé Arbellot.

1714

145. Mandement et instruction pastorale de Mgr l'illustrissime et révérendissime Antoine Charpin de Genetines, évêque de Limoges... In-4°.

146. Maurise (*sic*) ou les entretiens spirituels de saint Ignace mis à la portée de tous par une exposition neuve et facile. *Lyon et Limoges*, s. d. (1714?). In-12.

N° 201 du catalogue de feu M. l'abbé Texier.

Jean II Barbou (1714-1736)

Qualités : Regis Collegiique typographum, 1717, 1719, 1727, 1732; DD. episcopi typographum, 1717, 1727; — Imprimeur du Roi, 1720; — Imprimeur du Collège, 1722; — Collegii typographum, 1723; — Imprimeur de Monseigneur l'Evêque, 1726, 1727; — Imprimeur du Roy, du Clergé et du Collège, 1732; — Regis, Cleri Collegiique typographum, 1734.
Domiciles : viâ Ferrariâ, propè D. Michaelem, 1717, 1719; — rue Manigne, 1732.

1717

147. Principia Linguae græcæ seu Faciliores Grammaticæ Græcæ

institutiones Latino-Gallicæ auctæ et illustrate. Ad usum Collegii Patrum societatis Jesu. (Marque aux Cicognes.) *Cum privilegio Regis...* In-12.

Dans son *Dict. des anonymes* (1754), le P. Sommervogel ne fait pas mention de l'édition de Limoges in-12, et n'indique que l'édition de Paris in-8°. Privilège pour six ans accordé à Jean Barbou, marchand libraire à Paris, daté de Versailles 5 juillet 1741. Signé Delamet.

Registré sur le livre de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris. N° 238, fol. 255. Conformément aux réglemens, et notamment à l'arrêt du Conseil du 13 aout 1709. Paris le 2 octobre 1711. P. Delaunay, syndic.

148. *Ritualis Lemovicensis pars altera, de processionibus exequiis et synodo, Auctoritatè illustriss. et reverend. in Christo Patris DD Antonii de Charpin de Genetines episcopi Lemovicensis edita...* In-8°.

Le prix du volume est fixé à cinquante-cinq sols relié en veau, et à quarante-cinq sols en feuilles.

1718

149. *Manuel de dévotion pour les Confrères de saint Israël et de saint Théobald, etc...* In-12.

150. *Les particules reformées, augmentées et rangées en un meilleur ordre, avec un abrégé tres-clair des Genres et des Declinaisons, des Heteroclités, des Preterits et de toute la Syntaxe, par le R. P. Fr. Pomey...* In-16.

Bibl. de la Comp. de Jésus, VI, 978.

151. *Rubricæ generales Breviarii martyrologii ac missalis Romani, aliaque ex prædictis libris excepta. (Sans Marque-)...* In-12 de 482-cxt. p., plus 4 p. non chiff. p. la table.

152. *Clarissimis eloquentissimisque viris D. D. in supremo senatu advocatis et in præsidiali curia Lemovicensi causidicis dissertissimis. Se suasque ex rhetorica et poetica conclusiones D. D. D. rhetores Collegii Lemovicensis Societatis Jesu... (0^m,49 × 0^m,75). Sujet : Le lavement des pieds. A Paris, chez Cars, rue St-Jacques, au nom de Jésus. Impr. sur satin.*

A M. l'abbé Arbellot.

1719 ,

153. *L.-A. Senecæ... Tragoedia Medea. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu...* Petit in-4°.

154. *In L. Catilinam Quarta, habita in Senatu Oratio Vicesima secunda synopsis. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites.)...* Petit in-4°.

1720

155. Arrêsi du Conseil d'Etat du Roy du 13 juillet 1720 concernant la comptabilité des hôtels des monnayes du royaume... In-4° de 16 p.

1721

156. Les véritables motifs de confiance, que doivent avoir les Fidèles dans la protection de la Sainte Vierge. [Par le P. Le Clerc (Paul).] — *A Limoges, A Paris chez Jean Barbou, M. DCCXXI*, pet. in-12 de 302 p. spelt.

Rédition, pour le compte des Barbou de Paris, de l'ouvrage de 1712.

157. Permission de manger des œufs pour 1721, 7 février 1721... In-4°.

158. Défense de vendre du beurre sans le pouvoir du juge de la Cité, 7 février 1721... Placard in-plano.

159. M. (1) pour faire la quête en faveur des personnes ruinées par l'incendie de Rennes, 7 février 1721... In-4°.

160. Lettre du Roy à Monseigneur l'évêque de Limoges et Mandement de MM. les Grands Vicaires de Limoges pour faire chanter un *Te Deum*, 21 août 1721... In-4°.

161. Ordonnance du juge de la Cité pour faire un feu de joie, 21 août 1721... In-plano.

162. Lettres de Monseigneur le Regent à Monseigneur l'évêque de Limoges avec les lettres de MM. les agents du clergé et celle de Monseigneur, 21 août 1721... In-4°.

163. M. pour faire des prières publiques afin d'être préservé des maladies contagieuses, 18 novembre 1721... In-4°.

164. J. U. accordé par Notre S. P. le Pape Innocent XIII afin

(1) Nous adoptons les mêmes abréviations que M. Leroux dans les *Sources de l'histoire du Limousin* (Limoges, 1895, in-8) : A. P. avis pastoral; — C. circulaire; — D. décret; — L. P., instruction pastorale; — J. U. jubilé universel; — L. P. lettre pastorale; — M. mandement; — O. ordonnance; — P. permission; — R. règlement.

Nous n'indiquons ici que les pièces dont nous avons relevé les titres sur les registres des Barbou pour montrer les omissions que l'on commet forcément lorsqu'on ne s'appuie pas sur un document. De 1721 à 1746, les *Sources de l'histoire du Limousin* indiquent 22 titres d'actes des évêques de Limoges, les registres des Barbou en accusent 70. M. Leroux prévient du reste le lecteur que sa liste est incomplète.

d'implorer l'assistance de Dieu au commencement de son pontificat pour bien gouverner l'Eglise catholique, avec M. de Mgr l'évêque de Limoges, le catéchisme du jubilé et les prières dressées par son ordre pour le gagner, 23 novembre 1721... In-4°.

1722

165. Despautère abrégé par le R. P. Gaudin de la Compagnie de Jésus. Revu nouvellement par un Pere de la meme Compagnie. (Marque supportée par deux lions)... In-12 de 362 pages.

Privilège accordé pour six ans, daté de Paris 3 juillet 1723. Signé de Saint-Hilaire.

Registré sur le registre de la Communauté des librairres et imprimeurs de Paris, p. 441, n° 462. Conformément aux réglemens, et notamment à l'arrêt du Conseil du 3 aoust 1703. A Paris le 7 juillet 1722. Delaulne, syndic.

166. M. pour faire chanter le *Te Deum* en actions de grâces pour le sacre et le couronnement du Roy Louis XV, 24 novembre 1722... In-4.

167. P. de manger des œufs pour 1723, 30 novembre 1722... In-4°.

1723

168. Publii Virgilio Maronis Operum. Editio nova, juxta Backriam cæteris omnibus emendatior. Cum tabula. (Sans marque.) *Cum privilegio Regis*... In-24.

169. Sex Aurelii Victoris. Historiæ Romanæ Breviarium ex bibliotheca Andrea Schoti. Ad usum studiosæ juventutis. Nova editio emendatior. — *Lemovicis, PARISIIS, apud fratres Barbou, via Jacobæa prope Fontem sancti Benedicti. Sub Ciconiis MDCCXXIII, cum privilegio Regis.* Petit in-12 de 184 p.

170. M. de MM. les vicaires généraux pour faire des prières publiques à cause de la pluie, 3 juillet 1723... In-4°.

171. Illustrissimis viris D. D. Antiquissimæ et celeberrimæ urbis Lemovicensis consulibus vigilantissimis. Suas ex universâ philosophiâ theses dedicant philosophi collegii Lemovicensis Societatis Jesu... (0^m,77 × 1^m,04). Sujet : Jésus conduit devant Pilate, d'après le tableau de Le Sueur. *A Paris, chez Cars (Laurent), rue Saint-Jacques, au nom de Jésus.* Au-dessous du sujet, armes de Limoges.

1724

172. Les particules reformées, augmentées et rangées en un meilleur ordre avec un abregé tres clair des Genres et des Declin-

naisons, des Heteroclités, des Preterits et de toute la Syntaxe, par le R. P. Fr. Pomey... In-12.

173. P. de manger des œufs pour 1724, 1^{er} février 1724... In-4°.

174. M. concernant la déclaration des mendiants, 21 février 1724... In-4°.

175. M. pour la publication du jubilé et bulle de Notre S. P. le Pape, 12 novembre 1724... In-4°.

1725

176. P. de manger de œufs pour 1725, 26-janvier 1725... In-4°.

177. M. pour faire des prières publiques [pour le beau temps], 15 juin 1725... In-plano.

178. M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces du mariage du roi, 23 septembre 1725... In-4°.

1726

179. Prolongation d'avis donné par Monseigneur l'Illustrissime Reverendissime Antoine de Charpin de Genetines, évêque de Limoges, dans le synode d'après Pâques, tenu le 9 de may, l'an 1726... In-4° de 16 p.

180. M. pour demander par des prières publiques la bénédiction de Dieu sur la résolution que le Roy a prise de gouverner l'Etat par lui-même, 2 juillet 1726... In-4°.

181. M. pour chanter le *Te Deum* pour la convalescence du roi, 15 août 1726... In-4°.

1727

182 Proprium breviarii Lemovicensis, Illustrissimi et Reverendissimi in Christo Patris DD. Antonii de Charpin de Genetines Lemovicensis Episcopi auctoritate, De venerabilis Capituli consensu, editum. (Armes de l'évêque Antoine de Charpin de Genetines.) *Cum Privilegio Regis*... In-12 de 48 p. non chiff. au com^t, 468 p. chiff., plus XII Supplément du martyrologe, plus 4 p. non chiff.

Privilège signé Lecomte, accordé à Mgr Antoine de Charpin de Genetines pour les Bréviaires, Diurnaux, Missels, Rituels, Antiphoniers, Manuels graduels, Processionnels, Epistoliers, Psautiers, Directoires, Heures, Catéchismes, Ordonnances, Mandements, Statuts synodaux, Lettres pastorales, et Instructions à l'usage du diocèse, pour dix ans. Daté de Paris, 4 mai 1717.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris, le 7 mai 1717. Signé Delatine, syndic.

Ledit seigneur évêque a cédé le susdit privilège à Jean Barbou, son imprimeur, par acte du 14 août 1717. Signé + Antoine, évêque de Limoges.

183. *Thesaurus trium linguarum latinæ galicæ græcæ. Magno vocum, locutionum que exoptimis scriptoribus collectarum numero locupletatis. Operâ et studio Joannis Gaudini, à Societate Jesu. (Armes de France soutenues par des cornes d'abondance d'où s'échappent des pièces de monnaie au-dessous un œil).* In-4°.

Il existe des exemplaires avec la date 1525.

Cession de privilège : Je soussigné cède à M. Jean Barbou, imprimeur du roy à Limoges, le droit que j'ai au privilège obtenu de Sa Majesté le 22 décembre 1717, et à moi cédé par M. Robustel l'atné pour le livre intitulé : *Dictionnaire ou Trésor* du P. Gaudin, français, latin et grec, et l'*Abrégé* du même, pour en jouir par ledit sieur Barbou, sans qu'il puisse rien prétendre aux autres livres énoncés audit privilège. A Paris ce 18^e jour d'octobre 1725, Barbou.

Registré sur le registre VI, de la communauté des imprimeurs libraires de Paris, p. 436, le 18 octobre 1725. Signé Brunet, syndic.

Bibliothèque communale de Limoges, Polygraphique, n° 583.

184. P. de manger des œufs pour 1727, 7 février 1727... In-4°.

185. J. U. accordé par Notre S. P. le Pape Benoit XIII, 15 février 1727... In-4°.

186. Jubilé de l'année sainte, pour la ville et le diocèse de Limoges, accordé par N. S. P. le pape Benoit XIII, avec le mandement etc... In-12.

187. M. pour faire des prières publiques au sujet de la grossesse de la Reine, 9 juin 1727... In-4°.

188. M. pour faire chanter le *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de deux princesses, 29 août 1727... In-4°.

189. Extraits des avis et observations donnés par l'Assemblée générale du clergé, 14 décembre 1727... In-folio de 8 p.

1728

190. P. de manger des œufs pour 1728, 8 janvier 1728... In-4°.

191. M. pour faire des prières publiques au sujet de la grossesse de la Reine, 2 août 1728... In-4°.

192. M. pour faire des prières publiques pour demander de la pluie, 13 septembre 1728... In-4°.

193. M. pour faire des prières publiques afin d'obtenir l'heureuse naissance d'un dauphin, 21 octobre 1728... In-4°.

194. M. pour faire des prières publiques en actions de grâce de la convalescence du roi, 16 novembre 1728... In-4°.

1729

195. P. de manger des œufs pour 1729, 29 janvier 1729... In-4°.
196. M. de Mgr l'évêque de Sarepte pour faire des prières publiques pour l'heureux accouchement de la reine, 22 juillet 1729... In-4°.
197. M. de Mgr l'évêque de Sarepte pour chanter le *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le Dauphin, 15 septembre 1729... In-4°.

1730

198. Tresor des langues française et latine tiré des auteurs originaux et classiques de l'une et l'autre langue, par le P. Jean Gaudin de la Compagnie de Jésus, ou Dictionnaire françois et latin recueilli de Cicéron, Pline, Cesar, Tite Live... Nouvelle édition augmentée de plusieurs termes, phrases et verbes qui manquoient dans les précédentes... In-4° de 967 p. siltelp.
- Même privilège que pour l'édition de 1725.
199. P. pour manger les œufs pour 1730, 20 janvier 1730... In-4°.
200. O. de MM. les vicaires généraux sur la mort de Mgr Charpin de Genétines, 7 septembre 1730... In-4°.
201. M. de MM. les vicaires généraux pour obtenir de Dieu la plénitude de son esprit sur Mgr de Lisle du Gast, le jour de son sacre, 17 septembre 1730... In-4°.
202. M. de MM. les vicaires généraux pour chanter le *Te Deum* d'actions de grâce de Mgr le duc d'Anjou, 14 septembre 1730... In-4°.
203. M. de Mgr l'évêque de Limoges, 2 décembrs 1730... In-4°.
204. M. avec la déclaration de Louis XIV et l'édit du roi Henri II touchant les femmes qui cèlent leur grossesse, 11 décembre 1730... In-4°.
205. P. de manger des œufs en 1731, 23 décembre 1730... In-4°.

1731

206. Le Pastoral du diocèse de Limoges... (Armes de Mgr Benjamin de l'Isle du Gast.) Avec privilège... 3 vol. in-12.
207. M. pour la convocation du synode au 5 avril 1731, 17 février 1731... In-4°.
208. M. pour le renouvellement des pouvoirs et approbations, 20 mars 1731... In-4°.

209. M. au sujet des chapelles domestiques, 16 juin 1731... In-4°.

210. M. pour demander à Dieu de la pluie, 12 août 1731... In-4°.

1732

211. Homélie sur la fréquente communion prêchée à Paris et dans plusieurs cathédrales de France, Par le R. P. J. R. (Joseph Roux), Docteur et Professeur en Théologie, Provincial de la province de Toulouse, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Conventuel, et ancien Prieur du grand Convent du même ordre, à Paris, rue S. Jacques... *Avec approbation et permission.* — In-4° de 18 pages.

212. Thomæ A Kempis de imitatione Christi... libri quatuor versiculis distincti juxta exemplar editum. (Marque des Jésuites)... In-24 de 315 p., plus un *Index librorum* de 9 p. non chiff.

213. M. pour la permission des œufs en 1732, 13 janvier 1732... In-4°.

214. M. pour faire des prières publiques pour le beau temps, 5 juillet 1732... In-4°.

1733

215. P. de manger des œufs pendant le Carême 1733, 6 janvier 1733... In-4°.

216. M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des heureux succès des armées du roi. 2 janvier 1734... In-4°.

1734

217. *Elementa Rhetoricæ, selectis ex antiquis auctoribus exemplis illustrata...* In-12.

218. Les fables de Phèdre, affranchy d'Auguste, traduites en françois, avec le latin à côté. Pour servir à bien entendre la langue latine et à bien traduire en françois. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, où l'on a marqué la construction de quelques fables pour en donner l'intelligence aux enfans qui commencent à traduire... S. d. In-12.

219. P. de manger des œufs pendant le Carême 1734, 20 janvier 1734... In-4°.

220. M. pour chanter le *Te Deum* en actions de grâce pour le château de Milan, 24 janvier 1734... In-4°.

221. M. pour chanter le *Te Deum* en actions de grâce pour les heureux succès des armées du roi en Italie, 24 juillet 1734... In-4°.

222. M. pour chanter le *Te Deum* en actions de grâce pour la prise de Philisbourg, 22 août 1734... In-4°.

223. M. pour chanter le *Te Deum* en actions de grâce de la victoire remportée par les troupes de l'empereur sous Gaustella en Italie, 24 octobre 1734... In-4°.

224. L. P. à MM. les archiprêtres, curés, vicaires, confesseurs et autres ecclésiastiques du diocèse, 28 décembre 1734... In-4°.

225. O. portant défense pour la pêche et la chasse dans les biens de saint Martial, 29 décembre 1734... In-4°.

1735

226. M. pour faire une procession générale pour demander du beau temps, 12 juillet 1735... In-4°.

227. M. pour obtenir un temps convenable aux biens de la terre, 22 juillet 1735... In-4°.

Veuve de Jean II Barbou (1736-1751)

Qualités : Illustrissimi ac reverendissimi DD. episcopi Lemovicensis ejusque cleri typographi, 1736, 1738; — Imprimeur du Roy, de Monseigneur l'évêque et du Clergé, 1736; — Collegii typographum, 1738, 1741, 1743; — Regis, Cleri Collegique typographi, 1739; — Regis, Collegique typographi, 1740, 1741, 1744, 1751; — Imprimeur du Roy et du Collège, 1747, 1750.

1736

228. Breviarium lemovicense illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD Benjamini de l'Isle du Gast Episcopi Lemovicensis auctoritate, ac venerabilis capituli Lemovicensis consensu editum. (Armes deMgr de L'Isle du Gast)... *Cum Privilegio Regis*. 4 vol. in-8.

Privilège signé Sainfon accordé à l'évêque pour ses livres liturgiques, pour dix ans, Paris 26 octobre 1730; Registré sur le registre de la communauté, le 26 novembre 1730. P.-A. Lemercier, syndic. — L'évêque cède son privilège pour dix ans à Jean Barbou, le 2 janvier 1731.

229. Antiphonale || ad usum || ecclesiae Lemovicensis || accomodatum || juxta indicem ad calcem positum. Illustrissimi ac Reverendissimi in Christo Patris DD Benjamini de l'Isle du Gast, Lemovicensis Episcopi auctoritate, ac venerabilis capituli consensu editum. (Armes de l'évêque)... In-fol. sign. A à Z; Aa à Zz, Aaa à Zzz, Aaaa à zzz, AAAAAaa à XXXXxxx. A Commune sanctorum.

230. Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Limoges à Messieurs les curés, vicaires et desservans de son diocèse, au sujet de la déclaration du Roy, concernant la forme de tenir les registres de baptêmes, mariages, sépultures, etc., donnée à Versailles, le 9 avril 1736 et enregistrée aux Parlements de Paris et de Bordeaux, 4 p., suivie de lad. déclaration... In-4° de 15 p.

231. P. de manger des œufs pendant le carême 1736, 15 janvier 1736... In-4°.

232. M. pour la publication du nouveau bréviaire du diocèse, 25 août 1736...

233. L. P. et déclaration du Roy concernant les baptêmes, mariages, sépultures, données à Versailles, le 9 avril 1736, 20 novembre 1736... In-4° de 40 p.

1737

234. Cantiques en l'honneur de saint Martial que l'on chante à la procession du mardi de Pâques, 3 avril 1737... In-12.

235. M. pour faire des prières publiques afin d'obtenir du beau temps, 15 octobre 1737... In-4°.

236. M. pour la publication du nouveau Bréviaire, 2 novembre 1737... In-4°.

1738

237. Missale Lemovicense illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris D. D. Benjamini de l'Isle du Gast, episcopi Lemovicensis autoritate ac venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu editum. (Armes de Mgr de l'Isle du Gast)... *Cum privilegio regis. Taxatum undecim libris non compactum.* — In-folio de 20 p. non chiffrées, plus 600-cxxviii p. chiffrées, plus encore 4 p. chiffrées supplémentaires. L'ouvrage contient huit gravures sur acier, *Drevet excudit.*

Privilege signé P.-A. Lemercier accordé à l'évêque le 26 octobre 1730, pour dix ans, pour les ouvrages suivans : Bréviaires, Diurnaux, Missels, Rituels, Antiphoniers, Manuels, Gradués, Processionnels, Epistoliers, Pseautiers, Directoires, Heures, Catéchismes, Ordonnances, Mandemens, Statuts synodaux, Lettres pastorales et Instructions, à l'usage de son diocèse. — Registré sur le livre de la communauté des libraires. 26 novembre 1730. L'évêque cède son privilege à Jean Barbou, le 2 janvier 1731.

238. C. Julii Caesaris quæ exstant, ex emendatione Jos. Scaligeri. (Sans marq.) *Cum privilegio Regis...* In-24 de 738 p.

Réédition des ouvrages de 1699 et 1710.

Reproduction du privilege qui se trouve dans l'édition de 1710 du même ouvrage.

239. Missæ Defunctorum excerptæ ex Missali Lemovicensi illustriss. ac reverendiss. in Christo Patris D. D. Benjamini de l'Isle du Gast, episcopi Lemovicensis. (Armes de l'évêque.)... In-folio.

N° 15 du Catalogue de la Bibl. Bosvieux.

240. Graduale ad usum Ecclesiæ Lemovicensis accomodatum juxta indicem ad calcem positum. Illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris D. D. Benjamini de l'Isle du Gast, Lemovicensis Episcopi autoritate ac venerabilis capituli consensu editum. (Armes de l'évêque.)... In-folio.

241. M. pour la publication du nouveau Missel du diocèse, 20 mars 1738... In-4°.

242. M. pour faire des prières publiques afin d'obtenir du beau temps, 4 juillet 1738... In-4°.

243. M. pour la commémoration du vœu que fit Louis XIII d'heureuse mémoire le 10 février 1638, pour mettre son royaume sous la protection de la Tres-Sainte Vierge, 6 août 1738... In-4°.

244. M. relatif aux ecclésiastiques, 9 décembre 1738... In-4°.

245. M. pour la publication du nouveau Missel et P. de manger des œufs pendant le Carême de 1739, 15 décembre 1738... In-4°.

1739

246. In solemnî affixionum triduo diligentia suæ specimen dabunt selecti auditores collegii Lemovicensis Societatis Jesu. Diebus 24, 25 et 26 mensis Augusti, anno 1739, Manè ab horâ 8 ad 10. Sero à 3 ad 5. A. M. D. G. V. Q. M. G. (Marque des Jésuites)... In-4°.

247. M. pour faire chanter le *Te Deum*....., 14 juin 1739... In-4°.

248. M. des vicaires généraux sur la mort de Mgr Benjamin de l'Isle du Gast, 10 septembre 1739... In-4°.

1740

249. M. T. Ciceronis de Officiis liber tertius. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... Petit in-4° de 48 pages.

250. M. de MM. les vicaires généraux, le siège vacant, pour faire des prières publiques pour le sacre de Mgr du Coëtlosquet, 15 janvier 1740... In-4°.

251. C. concernant le Carême de 1740, 17 février 1740... In-4°.

1741

252. Quintus Curtius Rufus, de Rebus gestis Alexandri Magni. Editio prioribus correctior. Juxta exemplar Amsterdami)... In-12 de 427 p.

253. In L. Catilinam Tertia... Ad usum Collegiorum Societatis Jesu... Petit in-4°.

254. M. T. Ciceronis in L. Catilinam invectiva Oratio prima. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... Petit in-4° de 28 p.

255. M. Tullii Ciceronis in L. Catilinam ad Quirites Oratio secunda. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites). Juxta exemplar Amsterdami... Petit in-4°.

1743

256. Publii Virgilii Maronis Operum. Editio nova, juxta Backiam, cæteris omnibus emendatior, cum tabula... Petit in-12.

257. Caii Sallustii Crispi Opera quæ extant omnia, editio nova, Emendata et versiculis distincta. (Marque aux cigognes)... In-12 de 248 p.

258. Interprétation des pseumes de David et des cantiques qui se disent tous les jours de la semaine dans l'office de l'Eglise. Avec un abrégé des vérités et des mystères de la religion chrétienne, par M. Cocquelin, chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris. — *A Limoges, et se vend à Paris, chez Joseph Barbou, rue Saint-Jacques près la Fontaine S. Benoist, aux Cigognes.* Sans date, mais l'approbation est datée de 1743, in-12.

1744

259. Elementa Rhetoricæ selectis ex antiquis auctoribus exemplis illustrata. (Marque aux cigognes)... In-12.

260. Illustrissimo viro Domino D. Leonardo Romanet de Labriderie, baccalaureo Sorbonico, insignis ecclesiæ Lemovicensis decano meritissimo. Se suasque ex universa philosophia theses D. D. D. Jacobus Cosse et Leonardus Reys. (Armes des Romanet de La Briderie)... (0^m,75 × 1^m). Sujet : Moïse frappant le rocher, d'après Poussin, sans nom de graveur. Impr. sur satin.

1747

261. Les particules réformées, augmentées et rangées en un meil-

leur ordre. Avec un abrégé des genres, des déclinaisons, des hétéroclites, des prétérits et de toute la syntaxe. Revu et corrigé par le R. P. F. Pomey de la Compagnie de Jésus... In-12.

262. Billets que Ciceron a écrit (*sic*) tant à ses amis communs qu'à Attique son ami particulier... In-12 de 143 p.

1750

263. Les Bucoliques de Virgile, traduites du Latin en François... In-12 de 83 p.

1751

264. In L. Catilinam Tertia ad Quirites Oratio vicesima prima Synopsis. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... Petit in-4° de 24 p.

265. In Catilinam, quarta. Habita in senatu. Oratio vicesima secunda synopsis. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... Petit in-4°.

266. Sapientiae et omnibus sapientiam amantibus. Se suasque ex philosophia theses D. D. D. philosophi Collegii Lemovicensis Societatis Jesu. Has theses, Deo duce et auspice Dei-parâ, tueri conabuntur in Collegio Lemovicensi Societatis Jesu, die 2^a Augusti anni 1751, horâ tertiâ pomeridiana... In-plano.

A M. P. Ducourtieux.

Martial II Barbou (1751-1784)

Qualités : Collegii typographi, 1755 ; — Imprimeur du Roy et du Collège, 1761, 1765, 1767, 1774, 1775 ; — Imprimeur du Roi, 1762, 1776 à 1784.

1753

267. Virgini assumptæ, cælorum reginæ et terrarum præsidio. Se suas theses, aliasque litterarias exercitationes D. D. D. Selecti auditores collegii Magnacensis. Ex universâ rhetoricâ, theses propugnandæ... (0^m,47 × 0^m72). Sujet : l'Assomption. A Paris, chez... In-plano.

A M. J. Dubois.

1755

268. Illustrissimo viro Dom. D. Joanni-Baptistæ Devoyon, Equiti, Domino de La Planche, Regia consiliis, Regiarum causarum ad tunc in Generali Galliarum Quæstura, atque in Ærarii Domini et viarum publicarum directione judicioque per Lemovicensem ditionem, Senatori in curia Lemovicensi, Et olim præposito et Regio judici

ejusdem urbis Lemovicensis. Se suasque ex universa philosophia theses D. D. Robertus Thomazon, Jacobus Raynaud, philosophi collegii Lemovicensis Societatis Jesu. (Points de la thèse). Has theses Deo Duce et auspice Dei para, tueri conabuntur in Collegio Lemovicensis Societatis JESU, die mensis Augusti anni 1755. (0,485 × 0,723.) Sujet : La Flagellation ; au-dessous, armes des de Voyon; Imp. sur satin. In-plano.

A M. Marc Barbou des Courières.

269. Thèse de Jean-Baptiste Rigaudie d'Aubusson et de Jean-Baptiste Carboinaud, de St-Priest-d'Aixe, élèves de philosophie du Collège de Limoges de la Société de Jésus... (0^m,75 × 1^m). Sujet : La mise au tombeau. Impr. sur satin.

1756

270. Exercice littéraire des Affiches pour les cinquièmes et les sixièmes... (0^m,47 × 0^m,72). Sujet : Le repos dans la fuite en Egypte. *A Paris, chez Cars, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus.* In-plano.

A M. J. Dubois.

1758

271. Méthode courte et facile pour rappeler à l'usage de l'Eglise ceux qui en sont séparés, dressée et publ. par ordre de Franç.-Elie de Voyer d'Argenson, archev. de Bordeaux... In-12.

N° 88 du Catalogue de la Bibl. Bosvieux.

272. A Messieurs le Sénéchal, le Procureur fiscal et les Avocats, de la Justice du marquisat de Magnac. Exercice littéraire des affiches pour les troisièmes et les quatrièmes... (0^m,47 × 0^m,74). Sujet : Une reine à genoux implorant la protection d'un guerrier entouré de soldats, à l'entrée de sa tente. *A Paris, chez Cars, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus.* Au bas des questions, armes : d'or à la croix de gueules terminé par des coquilles, cantonné de quatre oiseaux éployés dans chaque canton. Couronne de marquis. Supports : deux anges.

A M. J. Dubois.

1760

273. Catéchisme du diocèse de Limoges. (Armes de l'évêque Jean-Gilles du Coëtlosquet)... In-12.

1761

274. Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, contenant une pratique de Dévotion pour honorer le Sacré Cœur de la Très-Sainte Vierge Marie; l'Abrégé de la vie de Sœur Marguerite-Marie Alacoque, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie. Dédiée aux Dames Religieuses de la Visitation Sainte-Marie... *Avec approbation et privilège du Roy.* In-18.

L'approbation datée de Paris 17 février 1746, est signée S. Germain. Le privilège accordé est daté de Versailles, 28 mars 1758, signé Le Bègue, pour trois ans et pour les trois ouvrages : *La Sainte psalmodie ou Livre d'église* ; *la Dévotion au Sacré-Cœur* ; *Cantiques de l'âme dévote*. — Registré sur le livre de la communauté le 28 février 1723. Paris, 3 avril 1759. P.-G. Lemercier, syndic.

275. Clarissimo nobilissimoque viro Dom. D. Arnulpho-Claudio Poute, Equiti, March. de Nicul le Viron, baronni de Villefavard, Dom. de Dompierre, S^t-Sornin, S^t-Hilaire-du-Bois, Vignoles, etc. Regia Consiliis, Majori Senecallo provincie Santonensis, Regiarum navium legato, navigiique speculatorii *L'Hermine* Praefecto. Se suas Theses, aliasque litterarias exercitationes D. D. D. Selecti rhetores collegii Lavalliensis De Rhetorica theses propugnandae... (0^m,44 × 0^m,77). Sujet : Personnage s'adressant à un vieillard assis près duquel est une jeune femme appuyée contre un arbre. Dans le dessin, à gauche : *Paris, chez Hecquet, place Cambray, à l'image S^t-Maur*. Au-dessous du tableau, armes : d'argent à trois pals de sable avec un chevron de même ; couronne de marquis. Supports : deux hercules. In-plano.

A M. J. Dubois.

1762

276. Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin, pour 1762 (1^{re} année)... In-12 de 120 à 150 p.

« Cette publication, fondée par le chanoine De Voyon, s'est continuée sous différents titres jusqu'en 1814 ; elle renferme de précieux documents pour l'histoire du Limousin. » (A. Du Boys, dans l'*Annuaire de la Haute-Vienne*, 1854, et H. Ducourtieux, dans l'*Almanach Limousin* de 1861.)

1763

277. Le Socrate rustique ou description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe. Traduit de l'allemand de M. Hirzel, premier médecin de la république de Zurich, par un officier suisse au service de France et dédié à l'ami des hommes [M. le marquis de Mirabeau]. *A Zurich, et se trouve à Limoges chez Martial Barbou, libraire imprimeur du roi*. 1763. In-12 de 172 pages.

Publié sous le pseudonyme de Fercy des Landes. C'est probablement Constant des Landes, propriétaire possédant une pépinière, cité dans le Registre de la Société d'agriculture de Limoges en 1772. (Voy. *Documents historiques*, t. III, p. 264.)

1764

278. Exercice littéraire des affiches pour les seconds et les troisièmes... (0^m,46 × 0^m,77). Sujet : Jésus-Christ présidant à la destruction des livres par le feu. Gravure de : Le Bossu, d'après Le Sueur. Au-dessous du sujet, initiales entrelacées L et M. In-plano.

A M. J. Dubois.

1765

279. Ephémérides de la généralité de Limoges pour l'année 1765 (par Desmarets)... Petit in-12 de 233 pages, avec la carte des environs de Limoges, gravée par Cornuau.

280. Lettres patentes du Collège de Limoges du 6 décembre 1764 (confirmation de celles de février 1763)... In-12 de 17 p.

1766

281. Mémoire pour dame Magdelaine Regnaudin, veuve de Messire Joseph Limousin, écuyer, seigneur de Neuvic, Masléon et autres lieux, contre messire Joseph du Garreau de La Scynie, écuyer, seigneur du Puy-de-Bette... In-4° de 83 p.

LEGNOS, *Mél. ms.*, dit que ce mémoire a été imprimé à la fin de 1766 ou au commencement de 1767.

1767

282. Catéchismes ou instruction de la doctrine chrétienne, revu corrigé et augmenté... In-32.

Privilège donné à Paris le 16 décembre 1767, pour dix ans, signé Lebègue, pour les ouvrages suivants : *La Semaine sainte, La sainte Psalmodie, La journée du chrétien, Les cantiques de l'âme dévote, La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, L'interprétation des psaumes de David* par Coquelin, *Le règlement de vie, Les sages entretiens, Le catéchisme de la doctrine chrétienne, L'imitation de la Sainte-Vierge, Le pieux Chrétien et le Calendrier du Limousin.*

Registré sur le registre de la communauté des libraires de Paris. Le 30 janvier 1768. Ganeau, syndic.

1771

283. L'Indicateur du diocèse de Limoges, ou état alphabétique des paroisses qu'il comprend. Dédié à Monseigneur Louis-Charles d'Argentré, évêque de Limoges, etc. — Placard.

1772

284. Rudimens nouveaux ou principes de la grammaire, par Jean Gaudin, de la Compagnie de Jésus. Dernière édition, revue, corrigée et augmentée de plusieurs phrases nécessaires et de soixante-cinq règles nouvelles, avec des exemples très utiles pour en faciliter l'usage. — A Angoulême, chez François Robin, imprimeur ordinaire du roi et de Mgr l'évêque, avec permission. A la fin : *Imprimé par Barbou de Limoges, 1772, in-8° de 206 p.*

285. Exercices littéraires du Collège de Laval-Montmorency... (0^m,50 × 0^m,82). Sujet : Moïse frappant le rocher. *Poussin pinx. Paris, chez Hecquet, place Cambrai, à l'image S. Maur.* Au-dessous du sujet : monogramme du Christ. In-plano:

A M. P. Ducourtieux.

1774

286. Eloge de Marc-Antoine Muret, orateur des papes et citoyen romain. Prononcé le 22 août 1774 avant la distribution des prix, par M. l'abbé Vitrac, professeur d'humanités (au collège royal de Limoges)... In-8° de 44 p. avec portrait.

Le portrait de M.-A. Muret, par Hainzelman, est celui d'un autre Muret. Voy. ARBELLOT, *l'abbé Vitrac*, au *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XXXVI, p. 18.

Bibl. comm. de Limoges, histoire, n° 4195.

1775

287. Observations sur les moyens que l'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion et pour en arrêter les progrès, par M. Vicq d'Azyr, etc... In-4° de 33 p.

288. Eloge de Jean Dorat, poète et interprète du roi, prononcé le 22 août 1775, avant la distribution des prix du Collège royal de Limoges, par M. l'abbé Vitrac, professeur d'humanités... In-8° de 62 p., les huit premières non chiffrées, avec portrait.

ARBELLOT, *L'abbé Vitrac*, au *Bull. de la Soc. arch. du Lim.*, XXXVI, 19.

1776

289. Rapport fait par ordre de l'Académie des Sciences sur les effets des Vapeurs Méphitiques dans le corps de l'homme, et principalement sur la vapeur du Charbon, avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués. Troisième édition à laquelle on a ajouté : 1° un extrait de ce que l'on a écrit de plus important sur la cause de la mort des Noyés et sur les moyens de les rappeler à la vie ; 2° des remarques sur la méthode la plus avantageuse d'appeler à la vie quelques enfants qui paroissent morts en naissant. Par M. Portal, médecin consultant de Monsieur, etc... In-12 de 92 p.

Ouvrage imprimé par ordre de M. d'Aine, intendant, d'après l'ordre de M. le Contrôleur général. V. *Feuille hebdomadaire*, de 1776, p. 5 et 1777, p. 68.

290. Procès-verbal des essais faits par le lieutenant-général de police de la ville de Limoges pour parvenir à connaître la proportion qui doit être entre le prix du pain et celui des grains. Imprimé par ordre de Monseigneur l'Intendant, 1776... In-4° de 122 p.

291. L'Ami du peuple français, Limoges... In-8°.

Recueil n° 210 du catalogue Cochar, *Lyon*, 1834 (Note de M. Poyet).

292. Discours sur quelques opinions du public concernant la médecine, prononcé au mois de mars 1776, devant le collège des médecins de Limoges, par Jean-Baptiste Boyer, agrégé de ce collège et docteur de la Faculté de Montpellier... In-8° de 80 p.

A. DU BOYS et ARBELLOT, *Biogr. des hommes illustres du Limousin*, p. 89. et René FAGE, *Dictionnaire des médecins du Limousin*, p. 35-36.

1777

293. Eloge de Baluze, prononcé avant la distribution des prix du collège Royal de Limoges le 22 août 1777, par M. l'abbé Vitrac, professeur d'humanités... In-8° de 89 p., avec portrait.

Voy. *Feuille hebdomadaire*, 1777, p. 157, et ARBELLOT, *L'abbé Vitrac*, au *Bull. de la Soc. arch.*, XXXVI, 19.

294. Règlement du collège de Laval-Montmorenci, en Basse-Marche... In-24.

1779

295. Eloge de Grégoire XI, prononcé avant la distribution des prix du collège royal de Limoges, le 21^e août 1779, par M. l'abbé Vitrac, sous-principal, Associé des Académies de Montauban et de Clermont-Ferrand... In-8° de 68 p. avec portrait.

ARBELLOT, *L'abbé Vitrac*, au *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, XXXVI, p. 19.

1780

296. Traité élémentaire du genre épistolaire, de l'apologie et de la narration. A l'usage de MM. les humanistes du collège royal de Limoges. Seconde édition revue et augmentée... In-8° de 170 p.

La première édition avait été faite par Pierre Chapoulaud en 1777, (in-8 de 124 p.).

1781

297. L'Arithmétique en sa perfection mise en pratique selon l'usage des financiers, gens de pratique, banquiers et marchands..., par F. Le Gendre, arithméticien. Dernière édition, corrigée et augmentée d'une nouvelle règle d'alliage... In-12.

298. Le Temple de Gnide, poème imité de Montesquieu, par M. L***, de L... (sept chants) [M. Liron, de Limoges]. — A Londres, M. D. CC. LXXXI (*De l'imp. Barbou*). In-8° de 84 p.

Voy. *Almanach limousin*, 1862, p. 140.

299. Carte de la généralité de Limoges levée géométriquement. Dédicée à Messire Marius-Jean-Baptiste-Nicolas d'Aine..., par ses tres humbles serviteurs Cornuan et Capitaine, Ingénieurs géographes du Roi. — A Paris et à Limoges, chez Barbou. In-plano de 0^m,68 sur 0^m,78.

Annoncé dans la *Feuille hebdomadaire* de 1782. Prix : 2 ll. en noir et 2 ll. 10 s. coloriée.

300. Pensez-y bien, ou réflexions sur les quatre fins dernières. Nouvelle édition... in-18.

301. Clarissimo viro D. D. Josepho Guingand de Saint-Mathieu, baccalaureo theologo, insignis ecclesie parochialis Lemovicensis

Sancti Petri de Quadrivio Rectori vigilantissimo. Se suas theses D. D. D. Selecti philosophiæ Candidati... Has theses, deo duce et auspice Dei para tueri conabuntur Die mercurii I Mensis Augusti Anno Domini 1781, horâ postmeridiana tertia. Arbitr erit M. Johannis Baptista de Gay de Vernon, presbiter Lemovicensis, Et regii collegii Lemovicensis Philosophiæ professor. In aulâ Regii Collegii Lemovicensis... (0^m,55 × 0^m,84). Sujet : Jésus au milieu des docteurs. Au-dessous du sujet, armes des de Saint-Mathieu. In-plano.

A M. l'abbé Arbellot.

1782

302. Carte du diocèse de Limoges dédiée à Mgr L.-C. Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges, par le sr Cornuau, Ingénieur-Géographe... In-plano. Prix : 50 s. enluminée, 40 s. non enluminée.

« Indépendamment du diocèse de Limoges, cette carte comprend ceux d'Angoulême et de Tulle en entier et en grande partie ceux de Poitiers, de Saintes, de Périgueux et de Sarlat.

» Le dessin de cette carte est précis et net; l'impression belle et sur beau papier. On ne peut pas la regarder comme une réimpression de celle que M. N. Nottin donna en 1773, qui n'était elle-même qu'une nouvelle édition de la Carte du Diocèse, dédiée à M. de Genetines, décédé évêque de Limoges. C'est un ouvrage nouveau et bien fait pour soutenir l'idée avantageuse que le public a des talents de son auteur. Elle mérite d'occuper une place chez tous les gens de goût.

» On trouve aussi chez M. Barbou, la petite Carte de la Ville et Banlieue de Limoges, 6 s.; l'Indicateur du Diocèse, 10 s., etc., etc. »

(Feuille hebdomadaire..., n° XXXVI, 4 septembre 1782, p. 150.)

303. Vie des saints pour tous les jours de l'année, avec une prière à la fin de chaque vie, et des instructions sur les dimanches et les fêtes mobiles... In-12.

1783

304. L'histoire du vieux et du nouveau Testament avec des explications édifiantes, tirées des SS Pères, pour régler les mœurs dans toutes sortes de conditions. Dédicée à Monseigneur le Dauphin par le Sr de Royaumont, Prieur de Sombreval. Nouvelle édition revue et corrigée... Avec Approbation et Permission. S. d. (1783). — In-12 de xvi-538 pages.

L'approbation des docteurs en Sorbonne datée du 23 octobre 1669. Signée : A. Augustin de Lameth, Piron. La permission simple parle de l'édition précédente, Paris 1772, est datée du 24 avril 1783 et signée : Néville.

Registré par nous Syndic et Adjoint de la Chambre syndicale de Poitiers, conformément à l'arrêt du conseil du 30 août 1777, portant règlement sur la durée des privilèges en librairie. A Poitiers, le 30 mai 1783. C. Braud, syndic.

Léonard Barbou (1785-1820)

Qualités : Imprimeur du Roi, 1785 à 1793 ; — Imprimeur du Roi et du Collège, 1788, 1789, 1792 ; — Imprimerie de la Garde nationale, 1790, 1791, 1793 ; — Imprimeur du Collège, 1793 ; — Imprimerie républicaine, 1793 ; — Imprimerie du F. . Barbou, membre de la Loge, 1805, 1806 ; — Imprimeur de Mgr l'évêque, 1807, 1808 ; — DD episcopi et cleri typographum et bibliopolam, 1811, 1819, 1820 ; — Imprimeur du Roi et de Monseigneur l'évêque, libraire de l'Académie, 1815.

1785

305. Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin. Années 1785 à 1790... 6 vol. in-24 de 468 p. environ.

Le vol. de 1786 contient (p. 150) la fin de la Notice sur la Monnaie de Limoges par l'abbé Legros, commencée dans les calendriers de 1784, p. 149, et de 1785, p. 131.

Barbou annonce les ouvrages suivants :

L'Indicateur du diocèse de Limoges, prix : 12 sols ;

La nouvelle carte de ce diocèse, prix : 3 livres ;

Celle de la Généralité, prix : 3 livres ;

La carte itinéraire et minéralogique de la même Généralité, prix : 3 livres ;

La carte des environs de Limoges, prix : 6 sols.

Même annonce de Barbou en 1786 et 1787, sauf pour l'Indicateur du diocèse. Il ajoute : édition de 1771 en placard, prix : 12 sols.

306. L'indicateur du diocèse de la généralité de Limoges. Nouvelle édition dressée sur la carte du diocèse de Limoges, levée et dessinée par M. Cornuau, ingénieur-géographe, et gravée à Paris en 1782... In-12.

1788

307. L'indicateur du diocèse et de la Généralité de Limoges, ouvrage utile à toutes les personnes qui ont des affaires et des correspondances dans ce diocèse et autres circonvoisins, dont quelques paroisses, etc. dépendent de la généralité de Limoges. Nouvelle édition dressée sur la carte du diocèse de Limoges, levée et dessinée par M. Cornuau, ingénieur-géographe, et gravée à Paris en 1782... In-12 de 460 p.

Ce volume peu commun contient à la fin des recherches sur les anciennes voies romaines du Limousin et sur l'ancien nom de Limoges, extraits des *Mémoires* de l'abbé Nadaud. On l'attribue à l'abbé Legros.

308. Eloge de l'institution des religieuses Filles de Notre-Dame, [par J.-B. Vitrac], 1788... In-8° de 72 p.

L'approbation placée à la fin est datée du 23 février 1788 ; elle est signée Garat, chanoine théologal de l'église de Limoges ; Pétiinaud, docteur de la maison et société de Sorbonne.

N° 1736 du catalogue de feu M. l'abbé Texier.

309. Traité élémentaire du genre épistolaire, de l'apologue et de la narration, à l'usage de MM. les humanistes du Collège Royal de Limoges, seconde édition (*lisez troisième*), revue et augmentée [par l'abbé Vitrac, sous-principal]... In 8° de 260 p.

1789 (1)

310. Les Bucoliques de Virgile. Traduites du Latin en François... In-12 de 63 p.

311. Lettre écrite à Monsieur le comte des Roys, grand sénéchal de Limousin. (Signé : Roulhac de Rochebrune)... S. l. In-4° de 10 p.
Arch. de la Haute-Vienne, série B. (s. n.)

312. Procès-verbal de l'Assemblée générale de la noblesse du Haut-Limousin, tenu le 17 mars 1789 et jours suivants, et cayer remis par M. le comte des Roys, Grand Sénéchal, à MM. le comte des Cars et le vicomte de Mirabeau, Députés de l'Ordre de la Noblesse à l'Assemblée des Etats-Généraux, convoqués à Versailles pour le 27 avril 1789... S. l. In-4° de 15 p.

Recueil n° 1865 du cat. Texier. — Archives de la Haute-Vienne, série B. (s. n.)

313. Réflexions d'un Gentilhomme du Haut-Limousin, présentées à l'Assemblée de l'Ordre de la Noblesse de cette Province, tenue le 17 mars 1789, et remises aux commissaires-rédacteurs des Cahiers; sous la cotte 25... S. l. n. d. In-4° de 16 p. (Attribué au vicomte de Mirabeau.)

Bibl. com. de Limoges, H A. (s. n.)

314. Cahier de l'Ordre de la Noblesse des Sénéchaussées de Limoges et de Saint-Yrieix, dans le Haut-Limousin, pour être porté par des Députés au Roi dans les Etats-Généraux qu'il a convoqués à Versailles pour le 27 avril 1789... In-4° de 25 p. (Attribué à M. de Lépine, subdélégué de l'Intendant de Limoges.)

Bibl. com. de Limoges, Ih. (s. n.)

315. Mémoire présenté au Conseil en 1766 par M. Turgot, intendant de la Généralité de Limoges, sur la surcharge des impositions qu'éprouve cette Généralité. Imprimé par ordre de M. le vicomte de Mirabeau. Député de l'Ordre de la Noblesse du Haut-Limousin, qui l'a reçu de sa chambre... S. d. In-4° de 29 p.

Grand sém. de Limoges, recueil Legros.

316. Copie de la lettre écrite à MM. les Officiers municipaux de la ville de Limoges par Messieurs de Roulhac et Naurissart, l'un et

(1) Pour les publications à partir de cette date, nous nous sommes aidé de la *Bibliographie de l'histoire de la Révolution dans la Haute-Vienne*, par M. Fray-Fournier.

l'autre députés de la Sénéchaussée. (Versailles, 26 septembre 1789). S. l. n. d. [*Limoges, L. Barbou*]. In-4° de 4 p.

Bibl. com. de Limoges, III, (s. n.)

317. Copie de la Réponse de MM. les Officiers municipaux, Etat-Major et Officiers de la Milice bourgeoise et Commissaires du Comité patriotique de la ville de Limoges. (3 octobre 1789). S. l. n. d. [*Limoges, L. Barbou*]. In-4° de 3 p.

Bibl. com. de Limoges, III, (s. n.)

318. Ordonnance de Monsieur le lieutenant général en la sénéchaussée du haut pays de Limosin et siège présidial de Limoges, pour la convocation des Etats généraux et l'Assemblée des Trois Ordres dudit pays à Limoges. Signé : Roulhac, lieutenant général, et datée du 16 février 1789... In-plano d'une feuille et demie.

1790

319. Procès-verbal de l'Assemblée électorale du département de la Haute-Vienne (31 juillet — 14 août 1790). — S. l. n. d. [*Limoges; L. Barbou*]. In-4° de 51 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 175.

320. Arrêté du Directoire du département (17 septembre 1791) et Prospectus pour l'établissement d'une caisse patriotique pour l'échange des assignats contre des billets de confiance. S. d. [1791]. In-4° de 14 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 256.

321. Observations météorologiques faites dans le département de la Haute-Vienne pendant les années 1794, 1796, 1797 et 1798, par M. Juge de Saint-Martin... In-8° de 16 à 28 p.

N° 1154 du Catalogue de la Bibl. comm. de Limoges (Histoire).

322. Réponse de l'ingénieur aux demandes faites par un des Administrateurs du Département de la Haute-Vienne relativement aux travaux publics. (Signé : Dumont, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 11 décembre 1790)... S. d. [1790]. In-4° de 26 p.

Bibl. comm. de Limoges, H. 1137.

323. Règlement de la Société des amis de la paix établie à Limoges, 1790... S. d. [1790]. In-8° de 13 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 812.

324. Discours prononcé par le Roy à l'Assemblée nationale, le 4 février 1790... In-4°.

325. Procès-verbaux de la confédération (des gardes nationales de la Haute-Vienne). — A *Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*, s. d. [1790]. In-4° de 32 p.

326. Lettre datée du 20 avril 1790 et signée : les Officiers et volontaires de la Garde nationale de Limoges, proposant la formation d'une Confédération des Gardes nationales du département ; suivie (p. 4) d'un Extrait du registre des délibérations de la Garde nationale de Limoges, du 30 mars 1790, et (p. 7) d'un Extrait des registres de l'hôtel commun de la ville de Limoges. — *A Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*, s. d. [1790]. In-4° de 8 p.

327. Programme pour la confédération des Gardes nationales du département de la Haute-Vienne fixée au 9^e mai 1790 (Signé : de Vanteaux, commandant général ; Barbou-Descourières, colonel, etc.) — *A Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*, s. d. [1790]. In-4° de 12 p.

Bibl. comm. de Limoges, Hh (s. n.)

328. Lettre datée du 6 septembre 1798, au sujet de la grâce accordée par le roi à Etienne Solignac, cavalier déserteur du Régiment de Royal-Navarre. (Signée : Barbou-Descourières, colonel de la Garde nationale de Limoges). — S. l. n. d. [1790]. In-4° de 2 p.

329. Discours prononcé par le Père Foucaud, Aumônier de la Garde nationale de Limoges, le 2 octobre 1790. — *A Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*. S. d. [1790]. In-12 de 5 p.

Bibl. comm. de Limoges, Hh (s. n.)

330. Lettre datée du 23 octobre 1790. (Signée : Barbou-Descourières, colonel de la Garde nationale de Limoges). S. l. n. d. [1790]. In-4° de 2 p.

Grand Séminaire de Limoges, recueil Legros.

331. Règlement provisoire pour la Garde nationale de Limoges. — *A Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*. 17 juin 1791. In-12 de 23 p.

1791

332. Lettre datée du 8 juillet 1791, annonçant l'envoi du règlement de discipline rédigé par le comité militaire, etc. (Signée : Barbou des Courières, commandant de la Garde nationale de Limoges). — *Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*. S. d. (1791). In-4° de 4 p.

333. Ordre pour la confédération des Gardes nationales du 14 juillet 1791. (Signé : Barbou-Descourières, colonel). S. l. n. d. (1791). In-plano.

334. Lettre sans date aux Gardes nationales. (Signée Barbou-Descourières, colonel). S. l. n. d. (1791?). In-4° de 2 p.

335. Circulaire datée du 28 janvier 1792 pour requérir au nom de la loi cent citoyens soldats afin d'escorter jusqu'à Argenton les prisonniers venant de Perpignan. (Signée : Barbou-Descourrières, colonel-commandant). S. l. n. d. (1792). In-4° de 4 p.

336. Lettre de M. de Nantiat, chevalier de Saint-Louis et Maire de Nantiat, à M. de Laipaud, député du département de la Haute-Vienne, sur la répartition de la contribution foncière. (Datée de Fredaigue le 8 mars 1791)... S. d. (1791). In-12 de 46 p. avec deux tableaux synoptiques.

Bibl. du Grand Séminaire. Note de M. Poyet.

337. Calendrier de la ville de Limoges et du département de la Haute-Vienne. Année 1791 à 1793, 3 vol. in-24 de 168, 132 et 144 p.

Ce calendrier fait suite au *Calendrier ecclésiastique et civil du Limoustrin*. N° 1118 du Cat. de la Bibl. comm. de Limoges (Histoire), Hh, 1118 à 1120.

1792

338. La Nation, la loi, le roi. Aux autorités constituées. Questions philosophiques... S. d. (1792). In-fol. plano.

Thèses soutenues dans le Collège de Sainte-Marie de Limoges, le 2 août 1792.

Arch. de la Haute-Vienne, D. (s. n.)

339. Exercice littéraire de Messieurs les Ecoliers de cinquième du Collège de Limoges, département de la Haute-Vienne... S. d. (1792?). In-4° de 11 p.

Bibl. comm. de Limoges, Hh (s. n.)

340. La distribution des prix du Collège de Limoges se fera samedi 18 août 1792 à deux heures après midi... *l'an 4^e de la Liberté*. S. d. (1792). In-fol. plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 328.

1793

341. Instruction pour tous les Citoyens qui voudront exploiter eux-mêmes du Salpêtre, envoyée dans toutes les municipalités par le Comité de Salut public de la Convention nationale, conformément au décret du 14 frimaire de l'an 2^e de la République... S. d. (1793). In-8° de 14 p.

Bibl. comm. de Limoges.

342. Journal du Département de la Haute-Vienne (organe de la Société populaire de Limoges, dirigé par Publicola Pédon)... Premier numéro le 6 septembre 1793, dernier numéro le 23 août 1794, au total 45 numéros de 8 pages in-8°.

343. Discours sur cette question : Peut-il exister un gouvernement heureux qui ne soit fondé sur l'Égalité et la Liberté? Pro-

noncé par Publicola Pêdon, professeur d'éloquence. Imprimé par ordre de l'administration du Collège... 1793. In-4° de 22 p.

Bibl. com. de Limoges, Hh, 4137.

344. Adresse des élèves du collège national de Limoges, aux citoyens Bordas et Borie, représentants du peuple françois et commissaires dans les départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze, par le Citoyen Boudet, élève de seconde, le 7 mai 1793; l'an 2° de la République française... In-4° de 3 p.

345. Adresse à tous les bons Républicains. Bayonnette en avant... S. d. (1793 ?) In-4° de 2 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L 283.

346. Instruction sur les mesures déduites de la grandeur de la terre uniformes pour toute la République et sur les calculs relatifs à la division décimale pour la commission temporaire des poids et mesures républicaines en exécution des décrets de la Convention nationale. . . An II° de la République une et indivisible. 1 vol. in-8°.

A la fin, feuillet liminaire : Certifié par nous, administrateurs du district de Limoges, la présente édition conforme à l'original déposé aux Archives du district. Limoges, le 11 floréal, l'an 2° de la République Française une et indivisible. Signé : Auvrai, David fils, Poncet et Romanet.

347. Le nouveau testament de notre seigneur Jésus-Christ. Traduit sur l'ancienne Edition Latine, corrigée par le commandement du Pape Sixte V, et publiée par l'autorité du Pape Clément VII. Par le R. P. Denis Amelotte, Prêtre de l'Oratoire, Docteur en Théologie. Avec permission de Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris. Nouvelle édition, revue, corrigée et mise en meilleur ordre que les précédentes. (Sans marque.)... In-8° de 4 p. non chiff. au com^t p. le titre, témoignages, privilèges et approbation, 574 p. chiff. et 8 p. non chiff. p. la table.

La permission de Mgr Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, est datée du 1^{er} novembre 1703.

La permission de Jean-François Senant, Père général de l'Oratoire de Jesus, datée de Paris 22 avril 1668, est accordé à François Muguët, imprimeur à Paris. L'approbation signée Pastel est datée du 7 avril 1707.

348. Instruction publiée par ordre du roi relativement à la contribution patriotique... In-4° de 21 p.

On a intercalé à l'Intérieur l'Extrait des registres du comité de salut public de la Convention nationale du vingt-troisième jour de Floréal, l'an deuxième de la République française une et indivisible. In-4° de 2 p.

349. Extrait du registre des délibérations du Comité de Surveillance du département de la Haute-Vienne, séant à Limoges. Séance du 13^e jour du mois (de) Brumaire de la 2^e année de la République française... S. d. (1793. In-folio planq.

Arch. de la Haute-Vienne, L 349.

350. Arrêté du Comité de surveillance de la commune de Limoges (26 pluviôse an II)... S. d. (1793). In-folio plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L 851.

351. Proclamation. — Les Membres composant le Comité de surveillance de la commune de Limoges à leurs concitoyens (25 thermidor an II)... S. d. (1793). In-folio plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L 851.

352. Liberté, égalité, justice, vertu, unité indivisibilité ou la mort. Extrait des Registres du Comité révolutionnaire du district de Limoges. Séance du 8 frimaire (an III). — *A Limoges, de l'imprimerie républicaine de L. Barbou*, s. d. (1794). In-folio plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L 851.

353. Chanson sur la Fête de la Plantation de l'Arbre de la Fraternité. — *A Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*. S. d. (1793). In-8° d'une page.

1794

354. Extrait (du procès-verbal) de la séance du 18 ventôse (an II) de la Société républicaine de Limoges... S. d. (1793). In-4° de 10 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L 813.

355. Extrait du Procès-verbal de la Société Républicaine de la commune de Limoges, séance du 8 Floréal l'an 2° de la République Française, une et indivisible... S. d. (1793). In-4° de 6 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L 813.

356. Société populaire de Limoges. Extrait du Procès-Verbal de la Société Populaire de Limoges, séance du 3 Vendémiaire, l'an 3° de la République, une et indivisible. S. l. n. d. — *Limoges, L. Barbou*, 1794. In-4° de 3 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L 813.

357. Extrait du procès-verbal de la Société populaire de Limoges, Département de la Haute-Vienne. Séance du 27 Vendémiaire, 3° année de la République Française, une et indivisible. — *Limoges, de l'imprimerie républicaine de L. Barbou*. S. d. (1794). In-8° de 13 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L 813.

358. Extrait des registres des Délibérations de la Société Populaire de Limoges. Séance du 22 Brumaire, 3° année Républicaine... S. d. (1794). In-8° de 18 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L 813.

359. La Société populaire de Limoges, aux ci-devant prêtres du Département de la Haute-Vienne. — *A Limoges, de l'imprimerie républicaine*. S. d. (1794). In-4° de 2 p.

360. Les Administrateurs du district de Limoges, aux Officiers municipaux de leur Arrondissement. 15 Prairial l'an 2^e de la République... S. d. (1794). In-fol, plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L 211.

361. Procès-verbal de la fête de la Raison, célébrée par la Société populaire de Magnac-la-Montagne, le 30 frimaire de l'an 2^e de la République française, une et indivisible... (1793). In-8^e de 20 p.

362. Tableau du maximum des Dentrées et Marchandises qui se consomment ordinairement dans le district du Dorat... An II de la République (1794). In-fol. de 75 p.

363. Tableau du maximum des Dentrées et Marchandises qui se consomment ordinairement dans le district de Saint-Yrieix-la-Montagne... An II^e de la République (1794). In-fol. de 93 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L 762.

1795

364. Calendrier de la ville de Limoges et du département de la Haute-Vienne... 1795. In-24.

1797

365. Mes instants ou Recueil de poésies fugitives, par Martial Dourneau, ancien membre de plusieurs académies, du Musée de Paris et curé de Saint-D... (Saint-Dizier en Champagne).

Biogr. limous. 198, et n^o 1076 du cat. de la Bibl. com. de Limoges (Polygraphie, belles-lettres).

Plusieurs pièces sont adressées à des personnes de Limoges, entre autres à Cl. Barthou, à Jules Bonnet..., à Théophile Lab..., au docteur Boulland, à Victor B..., au poète Imbert, aux deux fils de Léonard Barbou, Prosper et Henri, etc.

1798

366. Proposition d'un congrès de paix générale, par J.-J. Juge... An III de la R., *Limoges, de l'imp. de L. Barbou*; an VIII de la République, *A Paris, chez Rousseau, rue Haute-Feuille N^o 36*. Br. in-12 de 92 p.

1799

367. Calendrier pour l'an VII et 1799. Avec les foires du département de la Haute-Vienne et autres circonvoisins, les nouveaux poids et mesures et monnoies, et leur valeur comparée avec les anciens... In-24.

1802

368. Calendrier de la ville de Limoges et du département de la Haute-Vienne... In-24.

369. Instructions dogmatiques et morales sur le Saint-Sacrifice de la Messe... In-18.

370. La pieuse paysanne, ou la vie de Louise Deschamps... In-12.

371. La journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation. Nouvelle édition augmentée des Messes et Vêpres des principales fêtes de l'année et de l'Office de la Vierge et des Morts, sans renvoi... In-32.

Bibl. de Monismes, 4862. (Note de M. Pierre Poyet.)

1803

372. Société d'agriculture et des arts du département de la Haute-Vienne commune de Limoges. Procès-verbal de la séance publique tenue le 6 thermidor an XI... dans l'église de l'ancien collège de Limoges... In-8°.

1804

373. Publication d'indulgences plénières en forme de Jubilé de Mgr l'évêque de Limoges... In-18.

1805

374. Instructions pour les trois premiers grades de la Franc-Maçonnerie. — S. l. n. d. (*De l'imprimerie du F. . . Barbou*). In-12 de 40 p.

375. Annuaire du département de la Haute-Vienne, an XIII (1804-1805), 1^{er} de l'Empire... In-24.

N° 1119 du Cat. de la Bibl. comm. de Limoges (Histoire).

376. Constitution de la R. . . [] . . de S^t-Jean sous le titre de l'Amitié, à l'O. . . de Limoges « Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage. » VOLR. (Vignette banale). — *A Limoges, de l'imprimerie du F. . . Barbou, membre de la Loge*. An de la V. . . L. . . 5805, 3^e mois. In-12 de 54 p.

1806

377. Traité de la Dévotion des anciens chrétiens à saint Martial, apôtre de la Guienne, premier évêque de Limoges, par Jean Bandel... In-16.

Réimpr. de l'édit. de 1638.

378. Calendrier ecclésiastique, civil et militaire de la sénatorerie de Limoges... 1806 à 1813, 8 vol. in-24.

Bibl. Bosvièux et n° 1120 du Cat. de la Bibl. comm. de Limoges (Histoire).

379. Extrait du livre d'architecture tracé par les FF. . . Maçons composant la R. . . [] de S^t-Jean ayant pour titre l'Amitié à l'O. . . de Limoges, Haute-Vienne. — *A Limoges, de l'imprimerie du*

F. : *Barbou, membre de la Loge. An de L. : V. : L. : 5806, 4^e mois. In-12 de 95 p.*

Papier blanc portant dans la pâte une grappe de raisin et le nom en anglaise : BARBOU.

380. Instructions pour les trois premiers grades de la Franc-Maçonnerie. S. l. n. d. In-12 de 10 p.

1807

381. Mandement de Messieurs les vicaires généraux du diocèse de Limoges pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des succès éclatans obtenus sur les Russes dans la mémorable journée de Friedland et de l'entrée triomphante de nos armées à Kœnigsberg... 15 juin 1807. In-4^e de 8 p.

Papier blanc portant dans le filigrane, en bâtarde : BARBOU.

382. Voici votre foire ou mélanges instructifs plaisans et curieux... Dans cet opuscule on a cherché à faciliter les moyens de faire un présent lors de la foire de S^t-Loup, ainsi que dans tout autre marché. Pour cela, on a réuni des préceptes d'une morale gaie, mais pure, des recettes précieuses pour conserver sa santé, la soigner; panser les animaux dans certaines maladies; et instruire en amusant. Prix : dix sous... In-8^e de 36 p.

1808

383. Mandement de Monseigneur l'évêque de Limoges, qui ordonne qu'il sera chanté un *Te Deum* en actions de grâces des victoires remportées par les armées de Sa Majesté, aux champs d'Espinosa, de Burgos, de Tudela et de Somo-Sierra et de l'entrée de ses troupes dans la ville de Madrid... 7 décembre 1808. In-4^e de 8 p.

Papier *azuré* portant dans le filigrane, d'un côté une grappe de raisin et le mot FIN au-dessous; de l'autre, en bâtarde, BARBOU.

384. Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années, par J.-J. Juge. « Le temps conduit la mode et la mode les mœurs. » DELILLE. (Marque : un atelier typographique, au centre l'initiale B)... In-8^e de 82 p. plus 9 p. de table.

1809

385. Mandement de Monseigneur l'évêque de Limoges pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des glorieux succès obtenus par les armes de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, en Allemagne... 25 avril 1809. In-4^e de 7 p.

Même filigrane que le précédent.

386. Mandement de Monseigneur l'évêque de Limoges pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la prise de la ville de Vienne. — S. l. n. d. 29 mai 1819. In-4° de 6 p.

Même filigrane que le précédent.

387. Mandement de Monseigneur l'évêque de Limoges pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des victoires remportées par les armes de S. M. l'Empereur et Roi aux journées d'Euzersdorf et de Wagram. — S. l. n. d. 13 juillet 1809. In-4° de 7 p.

Même filigrane que le précédent.

388. L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne, par Jacques Gout... In-12.

1810

389. Histoire et Paraboles du P. Bonaventure. (marque n° 4, à la devise : *Meta laboris honor*)... In-12 de 214 p. plus une table de quarante numéros.

1811

390. Ordo divini officii recitandi, juxta ritum Breviarii Lemovicensis, recentioris editionis. Autoritate DD Episcopi Lemovicensis editus; pro anno M. DCCC. XI, Paschâ occurrente 14 aprilis. (Armes de l'évêque)... In-12 de 70 p.

Léonard Barbou a imprimé les Ordo de 1811 à 1820.

1815

391. Prière à la Ste Vierge des Sept Douleurs pour le jour de la Compassion... In-4° de 2 p.

Le filigrane du papier porte en lettres bâtarde : DISNEMATIN.

392. Adresse aux habitants du département de la Haute-Vienne sur le choix de leurs représentants au Corps-Législatif; et aux citoyens de Limoges sur celui de leurs Officiers Municipaux... S. d. (1815). In-8° de 16 p.

393. Catéchisme ou instruction de la doctrine chrétienne; nouvelle édition, revue et corrigée par l'ordre de Mgr Marie-Jean-Philippe Du Bourg, évêque de Limoges, pour l'usage de son diocèse... In-18.

Bibl. de Monimes, 1862. (Note de M. Pierre Poyet.)

